



BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI



**RAPPORT ANNUEL DE
SUPERVISION**

EXERCICE 2021



BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

RAPPORT ANNUEL DE SUPERVISION

EXERCICE 2021

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES GRAPHIQUES.....	viii
LISTE DES ANNEXES.....	ix
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	x
MOT DU GOUVERNEUR.....	1

CHAPITRE I : PRESENTATION DES SECTEURS BANCAIRE, DE LA MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS NON-BANCAIRES.

I.1 PRESENTATION DU SECTEUR BANCAIRE	9
I.1.1 Structure du secteur bancaire et actionnariat.....	9
I.1.2 Réseau bancaire	9
I.1.3 Effectifs des employés dans les établissements de crédit.....	11
I.1.4 Groupes homogènes et concentration de l'activité des banques commerciales.....	11
I.1.4.1 Groupes homogènes.....	11
I.1.4.2 Concentration de l'activité des banques commerciales.....	11
I.1.4.2.1 Concentration des actifs.....	11
I.1.4.2.2 Concentration des crédits	12
I.1.4.2.3 Concentration des dépôts.....	12
I.1.4.2.4 Indice Herfindahl-Hirschman.....	12
I.2 PRÉSENTATION DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS NON-BANCAIRES.....	13
I.2.1 Présentation du secteur de la Microfinance.....	13
I.2.1.1 Concentration de l'activité des Institutions de microfinance.....	14
I.2.1.2 Concentration des crédits.....	15
I.2.1.3 Concentration des dépôts.....	15
I.2.2 Présentation des établissements fournissant les services financiers numériques.....	15
I.2.3 Evolution des indicateurs d'activité de la Régie Nationale des Postes (RNP).....	16
I.2.3.1 Evolution des points de service de la RNP.....	16
I.2.3.2 Evolution de l'activité financière de la RNP.....	17

CHAPITRE II : ACTIVITES ET PERFORMANCE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT, DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS FOURNISSANT LES SERVICES FINANCIERS NUMERIQUES.

II.1 ACTIVITES ET PERFORMANCE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT.....	20
II.1.1 Activité des établissements de crédit.....	20
II.1.1.1 Emplois du secteur bancaire.....	20
II.1.1.1.1 Evolution des créances sur les établissements de crédit et assimilés.....	21

II.1.1.1.2 Evolution des créances sur la clientèle	21
II.1.1.1.3 Structure des crédits par terme.	22
II.1.1.1.4 Structure des crédits par secteur d'activité	22
II.1.1.1.5 Placements financiers	23
II.1.1.2 Ressources du secteur bancaire	24
II.1.1.2.1 Ventilation des dettes auprès des établissements de crédit et assimilés	25
II.1.1.2.2 Evolution des dépôts de la clientèle	25
II.1.1.2.3 Structure des dépôts de la clientèle par terme	26
II.1.1.2.4 Evolution des crédits et des dépôts par maturité	27
II.1.2 Performance des établissements de crédit	27
II.1.2.1 Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG) des établissements de crédit	28
II.1.2.1.1 Structure du Produit Net Bancaire (PNB).....	29
II.1.2.1.2 Poids des frais généraux et du coût du risque sur le Produit Net Bancaire (PNB).....	30
II.1.2.1.3 Evolution du Résultat Brut d'Exploitation (RBE).....	30
II.1.2.1.4 Evolution du résultat avant impôt	30
II.1.2.1.5 Evolution du résultat net des établissements de crédit	31
II.1.2.2. Rentabilité des fonds propres (ROE) et rentabilité des actifs (ROA)	31
II.2 Activité et performance des Institutions de Microfinance et des établissements non-bancaires	31
II.2.1 Activité des Institutions de Microfinance	31
II.2.1.1 Evolution des emplois des Institutions de Microfinance	31
II.2.1.1.1 Evolution de l'encours brut des crédits.....	32
II.2.1.1.2 Evolution et répartition des crédits par secteur d'activité	33
II.2.1.2 Evolution des ressources.....	34
II.2.1.2.1 Evolution des dépôts par catégorie d'Institutions de Microfinance.....	35
II.2.1.2.2 Evolution des fonds propres	36
II.2 PERFORMANCE DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE.....	36
II.2.2.1 Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion	36
II.2.2.2 Evolution des indicateurs de rendement	37
II.2.2.2.1 Evolution des indicateurs de rendement des coopératives d'épargne et de crédit	38
II.2.2.2.2 Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes	39
II.2.3 Evolution de l'activité des établissements de paiement	39

CHAPITRE III : RISQUES, NORMES PRUDENTIELLES ET QUALITE DU

PORTEFEUILLE CREDIT	42
III.1 RISQUES, NORMES PRUDENTIELLES ET QUALITE DU PORTEFEUILLE CREDIT DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	43
III.1.1 Principaux risques des établissements de crédit	43
III.1.1.1 Risques nets pondérés des établissements de crédit	43
III.1.1.1.1 Risque de crédit.....	43
III.1.1.1.2 Risque de change	43
III.1.1.1.3 Risque opérationnel	43

III.1.2 Normes prudentielles des établissements de crédit	43
III.1.2.1 Fonds propres pruden­tiels des établissements de crédit	44
III.1.2.2 Ratios de solvabilité des établissements de crédit	45
III.1.2.3 Evolution de la liquidité des banques commerciales	46
III.1.2.3.1 Ratios de liquidité des banques commerciales	46
III.1.2.3.2 Ratio de liquidité à court terme (RLC)	47
III.1.2.3.3 Transformation des ressources en emplois	47
III.1.3 Qualité du portefeuille crédit du secteur bancaire	48
III.1.3.1 Expositions aux grands risques de crédit des établissements de crédit	48
III.1.3.2 Créances non performantes et provisionnement	49
III.1.3.3 Créances radiées	49
III.1.3.4 Respect des normes prudentielles par les établissements de crédit	49
III.2 RISQUES, NORMES PRUDENTIELLES ET QUALITÉ DU PORTEFEUILLE CREDIT DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE	50
III.2.1 Principaux risques des Institutions de Microfinance	51
III.2.1.1 Risque de crédit	51
III.2.1.2 Risque opérationnel	51
III.2.1.3 Risque de gouvernance	51
III.2.2 Normes prudentielles des Institutions de Microfinance	52
III.2.2.1 Ratio de solvabilité des Institutions de Microfinance	53
III.2.2.2 Ratio de liquidité à court terme des IMF.....	53
III.2.2.3 Ratio de limitation des risques auxquels est exposée une IMF	54
III.2.2.4 Respect des normes prudentielles.....	55
III.2.3 Qualité du portefeuille crédit	56

CHAPITRE IV : SUPERVISION DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT, DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS NON- BANCAIRES

IV.1 ORGANISATION DE LA SUPERVISION.....	58
IV.1.1 Agrément	58
IV.1.2 Contrôle permanent ou sur pièces	58
IV.1.3 Contrôle sur Place	59
IV.2 AUTRES ACTIVITES DE SUPERVISION REALISEES	59
IV.2.1 Agrément et non-objection	59
IV.2.2 Surveillance prudentielle	60
IV.2.3 Supervision des opérations de change	60
IV.3 RENFORCEMENT DU CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE.....	61
IV.4 PROTECTION DES CONSOMMATEURS DES PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS	61
IV.5 DEFIS DES ETABLISSEMENTS ASSUJETTIS.....	61
IV.6 PROJETS ET PERSPECTIVES	62

Liste des tableaux

Tableau 1: Chiffres-clés du secteur bancaire (en MBIF)	4
Tableau 2: Chiffres-clés du secteur de la microfinance (en MBIF).....	5
Tableau 3: Chiffres-clés des établissements offrant des SFN	6
Tableau 4: Catégorie et évolution du nombre d'établissements de crédit	9
Tableau 5 : Groupes homogènes selon les critères	11
Tableau 6 : Evolution des principaux indicateurs de l'activité financière de la RNP	17
Tableau 7 : Evolution des principaux emplois (en MBIF)	20
Tableau 8 : Structure des crédits par terme (en MBIF).....	22
Tableau 9 : Répartition des crédits par secteur d'activité (en MBIF)	23
Tableau 10 : Evolution et ventilation des placements financiers des établissements de crédit (en MBIF)	24
Tableau 11 : Principales ressources des établissements de crédit (en MBIF)	26
Tableau 12 : Structure des dépôts de la clientèle par terme (en MBIF)	26
Tableau 13 : Indicateurs de performance (en MBIF)	28
Tableau 14 : Structure du Produit Net Bancaire (PNB en MBIF)	29
Tableau 15 : Absorption du produit net bancaire par les frais généraux et par le coût du risque	30
Tableau 16 : Evolution du Résultat Brut d'exploitation (en MBIF)	30
Tableau 17 : Evolution du résultat avant impôt (en MBIF)	30
Tableau 18 : Evolution du résultat net (en MBIF)	31
Tableau 19 : Evolution de la rentabilité des fonds propres (ROE) et des actifs (ROA)	31
Tableau 20 : Evolution des emplois des IMF (en MBIF)	32
Tableau 21 : Evolution de l'encours des crédits (en MBIF)	32
Tableau 22 : Evolution et répartition des crédits par secteur d'activité (en MBIF)	33
Tableau 23 : Evolution des ressources (en MBIF)	34
Tableau 24 : Evolution des dépôts par catégorie (en MBIF)	35
Tableau 25 : Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion (en MBIF)	36
Tableau 26 : Evolution des indicateurs de rendement des IMF (en MBIF)	37
Tableau 27 : Evolution des indicateurs de rendement des coopératives d'épargne et de crédit (en MBIF)	38
Tableau 28 : Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes (en MBIF)	39
Tableau 29 : Structure et évolution des actifs pondérés aux risques des établissements de crédit	43
Tableau 30 : Evolution des fonds propres des établissements de crédit (en MBIF).....	45
Tableau 31 : Evolution des ratios de solvabilité et de levier.....	46
Tableau 32 : Ratios RLC des banques commerciales	46
Tableau 33 : Evolution des dépôts, des crédits et du coefficient de transformation (en MBIF).....	47
Tableau 34 : Respect des normes prudentielles	50
Tableau 35 : Evolution des ratios prudentiels.....	52
Tableau 36 : Evolution du respect des normes prudentielles	55
Tableau 37 : Evolution des crédits en souffrance et du taux de détérioration du portefeuille crédit	56

Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution du réseau bancaire	9
Graphique 2 : Répartition des guichets et agences bancaires par province	10
Graphique 3 : Evolution du taux de bancarisation	10
Graphique 4: Evolution du nombre d'agents commerciaux fournissant les SFN pour le compte des banques commerciales.....	11
Graphique 5 : Evolution des effectifs des employés des établissements de crédits	11
Graphique 6 : Répartition et évolution de la concentration de l'actif par catégorie de banques (en %).....	11
Graphique 7 : Répartition et évolution de la concentration des crédits par catégorie de banques(en%)	12
Graphique 8 : Répartition et évolution de la concentration des dépôts par catégorie de banque (en%)	12
Graphique 9 : Indice herfindahl-hirschman	12
Graphique 10 : Nombre de points de service a fin 2021.....	14
Graphique 11 : Concentration des actifs par catégorie d'IMF	14
Graphique 12 : Répartition et évolution de la concentration des actifs des 5 principales IMF.....	14
Graphique 13 : Répartition et évolution de la concentration des crédits des 5 principales IMF (en %)	15
Graphique 14 : Répartition et évolution de la concentration des dépôts des 5 principales IMF.....	15
Graphique 15 : Répartition des agents commerciaux par province	16
Graphique 16: Répartition des points de service de la RNP	17
Graphique 17 : Structure des emplois des Etablissements de crédit (en %)	21
Graphique 18: Evolution des créances sur les Etablissements de crédit et assimilées	21
Graphique 19 : Evolution des créances sur la clientèle	21
Graphique 20 : Structure des crédits par terme (en %)	22
Graphique 21 : Ventilation des placements financiers des Etablissements de crédit (en %).....	24
Graphique 22 : Structure des ressources des Etablissements de crédit (en %)	25
Graphique 23 : Evolution des dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés.	25
Graphique 24 : Evolution des dépôts de la clientèle en MBIFF.....	25
Graphique 25 : Structure des dépôts de la clientèle par terme (en %)	26
Graphique 26 : Evolution des crédits et des dépôts par maturité	27
Graphique 27 : Evolution des Soldes Intermediaires de Gestion	28
Graphique 28 : Structure du produit net bancaire (en %)	29
Graphique 29 : Absorption du produit net bancaire par les frais généraux et par le coût du risque	30
Graphique 30 : Evolution de la rentabilité des fonds propres (ROE) et de celle des actifs (ROA).....	31
Graphique 31 : Structure des emplois des IMF	32

Graphique 32 : Evolution du portefeuille crédit.....	33
Graphique 33 : Répartition sectorielle des crédits	34
Graphique 34 : Structure des ressources	35
Graphique 35 : Répartition des dépôts par catégorie.....	36
Graphique 36 : Evolution des fonds propres (en MBIF)	36
Graphique 37 : Evolution des Soldes Intermediaires de Gestion	37
Graphique 38 : Evolution des indicateurs de rendement des IMF	38
Graphique 39 : Evolution des indicateurs de rendement des coopératives d'épargne et de crédit	38
Graphique 40 : Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes.....	39
Graphique 41 : Evolution du nombre de transactions à fin 2021.....	40
Graphique 42 : Evolution de la valeur des transactions à fin 2021	40
Graphique 43 : Structure des actifs pondérés aux risques des Etablissements de crédit.....	43
Graphique 44: Evolution des actifs ponderés au risque crédit	44
Graphique 45 : Evolution des actifs pondérés au risque de change	44
Graphique 46 : Evolution des actifs ponderés du risque operationnel	44
Graphique 47 : Evolution des ratios de solvabilité et de levier	45
Graphique 48 : Evolution trimestrielle du ratio de liquidité à court terme (RLC) et du rapport entre les ressources stables et les emplois immobilisés des banques commerciales.....	47
Graphique 49 : Evolution des dépôts, crédits et coefficient de transformation	48
Graphique 50 : Evolution des expositions aux grands risques de crédit.....	48
Graphique 51 : Evolution des taux de détérioration et de provisionnement des créances non- performantes.....	49
Graphique 52 : Evolution des actifs pondérés au risque de crédit	51
Graphique 53 : Evolution du ratio de solvabilité globale des IMF	53
Graphique 54 : Evolution de la liquidité à court terme des IMF.....	54
Graphique 55 : Evolution du ratio de limitation des risques auxquels sont exposées les IMF.....	54
Graphique 56 : Evolution des crédits en souffrance et du taux de détérioration du portefeuille crédit.....	56
Graphique 57 : Evolution des achats et ventes des devises en USD	61

Liste des annexes

Annexe 1: Principaux indicateurs d'activité des établissements de crédit (en MBIF).....	64
Annexe 2: Comptes de résultat agrégés des Établissements de crédit (en MBIF)	66
Annexe 3 : Bilans agrégés du secteur de la Microfinance (en MBIF)	67
Annexe 4: Comptes de résultat agrégés des Institutions de Microfinance (en MBIF)	68
Annexe 5: Liste des établissements de crédit agréés à fin 2021	69
Annexe 6: Liste des institutions de microfinance agréées/enregistrées à fin 2021	70
Annexe 7: Liste des établissements de paiement agréés à fin 2021	76

Liste des sigles et abréviations

%	: Pourcentage
AFI	: Alliance pour l'Inclusion Financière
AFRITAC Centre	: Centre Régional d'Assistance Technique pour l'Afrique Centrale
ALHQ	: Actifs Liquides de Haute Qualité
ASBL	: Association Sans But Lucratif
BRB	: Banque de la République du Burundi
BSA	: Bank Supervision Application
CAMELI	: Capital, Assets, Management, Equity, Liquidity, Information
CBE	: Coefficient Brut d'Exploitation
CEA	: Communauté Est Africaine
COMESA	: Common Market for Eastern and Southern Africa
COOPEC	: Coopérative d'Epargne et de Crédit
CT	: Court Terme
DM à CT	: Disponible et Mobilisable à Court Terme
FENACOBUR	: Faîtière Nationale des Coopératives du Burundi
FMI	: Fonds Monétaire International
GAB	: Guichet Automatique de Billets
IMF	: Institutions de microfinance
ISTEEBU	: Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi
LT	: Long Terme
MBIF	: Millions de Francs Burundi
MT	: Moyen Terme
N°	: Numéro
NSFR	: Net Stable Funding Ratio
OBR	: Office Burundais des Recettes
ONG	: Organisation Non-Gouvernementale
PAIFAR-B	: Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole au Burundi
PAR 30	: Portefeuille à risque affichant 31 jours et plus de retard
PNB	: Produit Net Bancaire
RBE	: Résultat Brut d'Exploitation
RLC	: Ratio de liquidité à court terme
RNP	: Regie Nationale des Postes
ROA	: Return On Assets (Rentabilité des actifs)
ROE	: Return On Equity (Rentabilité des fonds propres)
RS	: Ressources stables
S.A.	: Société anonyme
SEC	: Service Etablissement de Crédit
SEPREC	: Système d'Evaluation du Profil de Risque des Etablissements de Crédit
SFN	: Services Financiers Numériques
SIG	: Soldes Intermédiaires de Gestion
SNL	: Service National de Législation
T	: Trimestre

MISSIONS¹ DE LA BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

1. Définir et mettre en œuvre la politique monétaire ;
2. Définir et mettre en œuvre le régime de change ;
3. Détenir et gérer les réserves officielles de change ;
4. Réglementer et superviser les banques, les établissements financiers et les institutions de microfinance ;
5. Emettre les billets de Banque et les pièces de monnaie ;
6. Promouvoir un système financier stable et solide ;
7. Promouvoir un système de paiement national fiable, efficient et solide ;
8. Agir en qualité de Caissier de l'Etat ;
9. Réaliser toute autre tâche prévue par les statuts qui la régissent ;
10. Réaliser toute tâche que toute autre loi confierait à la Banque, sous réserve de sa compatibilité avec son autonomie.

VISION DE LA BANQUE :

« Etre une Banque Centrale moderne, dotée de compétences techniques capables d'impulser l'innovation et d'assurer la stabilité du système financier pour un développement durable de l'économie burundaise ».

¹ Statuts de la BRB, article 7

Mot du Gouverneur



Une pandémie du COVID-19 persistante et ses effets néfastes, auxquels s'ajoutent les autres défis qui handicapent l'économie mondiale, tel a été le contexte de l'exercice 2021 dans lequel a évolué l'activité économique du Burundi, de manière générale, et celle des établissements assujettis à la Loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires, en particulier.

Soucieuse de s'assurer en tout temps de la résilience des établissements supervisés, il était judicieux pour la Banque de la République du Burundi (BRB) de faire un suivi rigoureux et permanent de ces derniers. La Banque Centrale a ainsi privilégié la supervision du respect des normes prudentielles par les établissements. L'état du respect de ces normes est très satisfaisant, surtout pour les normes clés de solvabilité et de liquidité tant pour les établissements de crédit que pour les institutions de microfinance. En effet, les fonds propres ont continué de s'accroître, et la rentabilité a été améliorée. De plus, ces derniers n'ont pas eu à exploiter le cadre d'échanges mis en place par la Banque Centrale pour considérer, au cas par cas, les mesures prises pour accompagner leurs clients ayant des difficultés de remboursement. En effet, les restructurations enregistrées étaient toujours dans les limites autorisées par la réglementation.

Malgré un contexte macroéconomique handicapé par la pandémie, le secteur financier burundais est demeuré attractif pour les investisseurs tant publics que privés. L'exercice 2021 a vu l'agrément de deux (2) banques commerciales (une nouvellement créée et une autre résultant de la transformation d'un établissement financier en une banque commerciale), de deux (2) institutions de microfinance et

d'un (1) établissement de paiement de monnaie électronique. Quatorze (14) Groupements Financiers Communautaires ont été également enregistrés, cette catégorie ayant été mise en place par la BRB pour capter les initiatives des petites associations communautaires se voulant comme un cadre de promotion de l'inclusion financière. Ce sont ces Groupements Financiers Communautaires qui, in fine, sont appelés à migrer vers les catégories supérieures d'institutions de microfinance ou, à défaut, de permettre aux membres d'accéder aux services d'autres institutions formelles.

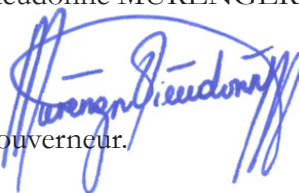
Le recours aux SFN a progressé considérablement, ce qui ne peut que rassurer sur la prise en compte des recommandations données aux établissements assujettis par la Banque Centrale, afin de sensibiliser autant que possible le recours aux services innovants au lieu des transactions en cash, surtout dans le contexte de la pandémie. Cette appropriation continue des SFN par le public est d'autant plus soutenue par l'augmentation des établissements qui ont emboîté le pas aux autres par, notamment, la mise en place de partenariats ou la disponibilisation d'une nouvelle plateforme propre à l'institution. En effet, la BRB a donné son accord de non-objection à quatre (4) institutions de microfinance pour l'offre des SFN en partenariat avec un établissement de paiement de monnaie électronique, a approuvé deux (2) établissements de crédit et trois (3) institutions de microfinance pour l'offre de services financiers numériques avec leur propre plateforme.

Plusieurs cas relatifs aux litiges entre les établissements supervisés et la clientèle ont été traités, conformément au Règlement n° 001/2019 relatif à la protection des consommateurs des produits et services financiers. L'intervention de la Banque Centrale a permis de régler rapidement des différends entre les prestataires et les bénéficiaires des produits et services financiers, qui découlent, entre autres, du non-respect ou du manque de compréhension commune des clauses des conventions. Les crédits collectifs, relevés comme étant la source de plusieurs cas de litiges soumis à la Banque Centrale, seraient à suivre de près pour préserver les intérêts des membres et des établissements.

Ancrée sur ses missions statutaires et sur la Loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires ainsi que le cadre réglementaire qui en découle, la Banque de la République du Burundi, se voulant être une Banque Centrale moderne, dotée des compétences techniques capables d'impulser l'innovation et d'assurer la stabilité du système financier pour un développement durable de l'économie burundaise, a poursuivi les chantiers de mise en place des outils et dispositifs modernes de supervision, conformément aux standards internationaux comme les principes de Bâle ainsi que les critères de convergence convenus dans le cadre de l'intégration régionale au sein de la Communauté Est Africaine et de la zone COMESA. La poursuite de ces réformes a été soutenue par le maintien de l'appui des partenaires techniques et financiers, malgré un contexte de mobilité très limitée.

Le présent Rapport annuel de supervision portant sur l'exercice 2021 donne dans ses chapitres un panorama sur la présentation des secteurs, leurs activités et performances, les risques encourus et le respect des normes prudentielles, tout en informant sur l'activité de supervision réalisée.

Dieudonné MURENGERANTWARI,



Gouverneur.

Encadré 1 : Bref aperçu du secteur bancaire

Le secteur bancaire burundais est composé de 15 établissements de crédit dont 14 banques commerciales et 1 établissement financier. Le réseau bancaire est étendu sur le territoire national à travers les points de services classiques et d'agents commerciaux. En effet, les 211 Agences et Guichets auxquels s'ajoutent 10 409 Agents commerciaux pour les banques commerciales offrant les SFN sont approuvés par la BRB. La plupart de ces points de service se trouvent en Mairie de Bujumbura.

Tableau 1: Chiffres-clés du secteur bancaire (en MBIF)

Indicateurs clés	Année			Variation en %	
	2019	2020	2021	2019/2020	2020/2021
Nombre d'établissements de crédit (en unités)	12	14	15	16,7	7,1
Nombre d'Agences et Guichets (en unités)	178	189	211	6,2	11,6
Nombre d'Agents commerciaux (en unités)	1956	2879	10409	47,2	261,5
Bilan	3 261 225,4	3 894 251,2	4 933 645,3	19,4	26,7
Comptes de trésorerie	1 516 270,7	1 892 873,7	1 920 652,2	24,8	1,5
Crédits	1 071 414,2	1 310 911,8	1 995 984,3	22,4	52,3
Créances non-performantes	61 112,8	69 380,2	68 296,1	13,5	-1,6
Provisions pour créances non-performantes	49 419,5	44 996,3	36 987,5	-9,0	-17,8
Dépôts de la clientèle	1 850 251,0	2 351 382,9	2 817 693,2	27,1	19,8
Produit Net Bancaire	256 477,4	293 546,0	330 966,2	14,5	12,7
Résultat net	118 686,4	141 069,1	166 225,7	18,9	17,8
Fonds propres	364 576,9	460 427,1	694 578,5	26,3	50,9
Total des actifs pondérés aux risques	1 658 612,6	2 059 065,6	2 584 377,1	24,1	25,5
Rendement des actifs (ROA) en %	3,6	3,6	3,4	-	-
Rendement des fonds propres (ROE) en %	32,6	30,6	23,9	-	-
Taux de provisionnement en %	80,7	64,9	54,2	-	-
Taux de détérioration du portefeuille crédit en %	5,7	5,3	3,4	-	-

Source : BRB, reporting des établissements de crédit.

A fin 2021, les emplois du secteur bancaire ont augmenté de 26,7 % par rapport à l'année 2020. Du côté des ressources, les dépôts de la clientèle ont augmenté de 19,8%. Le volume des crédits octroyés a augmenté de 52,3 % la même année.

Quant à l'évolution de la rentabilité, le secteur bancaire a réalisé une très bonne performance en 2021. En effet, le résultat net a augmenté de 17,8 % tandis que la rentabilité des fonds propres (ROE) a chuté de 6,7 points et la rentabilité des actifs (ROA) a chuté de 0,2 points. A fin 2021, le taux de provisionnement est de 54,2 % et le taux de détérioration du portefeuille crédits s'élève à 3,4 %.

Les établissements de crédit ont renforcé leurs fonds propres et les ratios de solvabilité se sont accrus en conséquence.

Encadré 2 : Bref aperçu du secteur de la microfinance

Au cours de l'exercice 2021, l'activité de microfinance était exercée par 75 Institutions de microfinance dont 20 coopératives, 22 sociétés anonymes et 33 Groupements Financiers Communautaires. Le secteur de la microfinance, exceptés les Groupements Financiers Communautaires, opérait sur un réseau de 387 points de services (Sièges, Agences et Guichets) contre 348 en 2020, soit une augmentation de 2,6 %.

A ces points de service classiques, s'ajoutent 40 agents commerciaux pour trois institutions de microfinance qui disposent de leurs propres plateformes pour les SFN.

Les principaux indicateurs du secteur de la microfinance se présentent comme suit :

Tableau 2: Chiffres-clés du secteur de la microfinance (en MBIF)

Indicateurs d'activités	Année			Variation en %	
	2019	2020	2021	2019/2020	2020/2021
Nombre des institutions de microfinance (en unités) :					
Nombre de coopératives	19	20	20	5,3	0
Nombre de sociétés anonymes	21	20	22	-4,8	10
Nombre de Groupements Financiers Communautaires	15	20	33	33,3	65
Nombre d'Agences et Guichets (en unités)	329	348	387	5,8	2,6
Nombre d'agents commerciaux	29	30	40	3,4	33,3
Total Bilan net	456 482,9	600 599,4	757 788,1	31,6	26,2
Encours des crédits brut	283 950,6	374 151,6	475 275,4	31,8	27,0
Encours des crédits nets	275 779,8	365 738,4	463 715,6	32,6	26,8
Crédits en souffrance	15 815,2	18 252,0	29 874,0	15,4	63,7
Provisions	8 194,6	8 413,9	11 917,7	2,7	41,6
Immobilisations nettes	29 423,6	37 573,8	52 122,7	27,7	38,7
Dépôts du public	264 853,2	363 843,7	427 074,4	37,4	17,4
Fonds Propres	133 862,9	151 092,8	174 350,4	12,9	15,4
Résultat Net	10 845,3	11 563,4	12 095,4	6,6	4,6
Rentabilité des actifs (ROA) en %	2,4	1,9	1,6	-	-
Rentabilité des fonds propres (ROE) en %	8,1	7,7	6,9	-	-
PAR30 en %	5,6	4,9	6,3	-	-
Taux de provisionnement en %	51,8	46,1	39,9	-	-

Source : BRB, reporting des IMF.

A fin décembre 2021, les emplois du secteur de la microfinance ont totalisé 757 788,1 MBIF, marquant ainsi une hausse de 26,2 % par rapport à l'année 2020 où ils s'élevaient à 600 599,4 MBIF. Du côté des ressources, les dépôts du public se sont accrus de 17,4 %, passant de 363 843,7 MBIF à 427 074,4 MBIF.

Au cours de la même période, le volume des crédits bruts à l'économie s'est accru de 27,0 %, passant de 374 151,6 MBIF à 475 275,4 MBIF et le taux de détérioration du portefeuille crédits (PAR30) a augmenté de 1,4 points pour s'établir à 6,3 %. Le taux de provisionnement est revenu de 46,1 % en 2020 à 39,9 %, soit une diminution de 6,2 points.

Le résultat net s'est établi à 12 095,4 MBIF, contre 11 563,4 MBIF à fin 2020 (soit une augmentation de 4,6%). La rentabilité des actifs (ROA) et celle des fonds propres (ROE) ont respectivement diminué de 0,3 points et 0,8 points pour se fixer à 1,6 % et 6,9 %.

Cependant, les institutions de microfinance ont continué à renforcer leur assise financière par la hausse de 15,4% de leurs fonds propres, passant de 151 092,8 MBIF à fin 2020 à 174 350,4 MBIF à fin 2021.

Encadré 3 : Bref aperçu des Services financiers numériques

En 2021, les SFN ont été fournis par trois (3) établissements de paiement de monnaie électronique issus de trois compagnies de téléphonie mobile, cinq (5) Banques commerciales et trois (3) Institutions de microfinance offrant les services bancaires mobiles.

Tableau 3: Chiffres-clés des établissements offrant des SFN

Indicateurs clés	Année			Variation en %	
	2019	2020	2021	2019/2020	2020/2021
Nombre de transactions	63 844 175	75 578 209	109 169 024	18,4	44,4
Valeur des transactions (en MBIF)	2 177 249,7	3 435 200,2	5 036 087	57,8	46,6
Nombre d'Agents commerciaux (en unités)	68 224	101 097	146 228	48,2	44,6
Nombre d'établissements de paiement de monnaie électronique	2	3	3	50	33
Etablissement de crédit fournissant les services financiers numériques	1	5	5	400	40
Nombre d'établissements de microfinance fournissant les services financiers numériques	1	2	3	100	150

Source : BRB, reporting des établissements de paiement

Au cours de l'année 2021, le volume de transactions effectuées par les établissements habilités à offrir des SFN a augmenté de 44,4 % par rapport à l'année précédente où il était de 75 578 209 transactions, pour s'établir à 109 169 024 transactions.

La valeur des transactions a augmenté de 46,6 %, passant de 3 435 200,2 MBIF à fin 2020 à 5 036 087 MBIF à fin 2021.

S'agissant des agents commerciaux, ils sont passés de 101 097 à fin 2020 à 146 228 à fin 2021, soit une augmentation de 44,6 %.

Encadré 4 : Bref aperçu des établissements de paiement de transmission de fonds

Les SFN via la plateforme internet étaient fournis par neuf (9) établissements de paiement de transmission de fonds, qui permettaient la réception et l'envoi des fonds à l'international.

Suite au non-respect généralisé, par les établissements de paiements de transmission de fonds, du contenu du Règlement n° 001/2017 relatif aux services de paiement et aux activités des établissements de paiement, et étant donné que leurs activités enfreignaient le cadre réglementaire qui étaient de nature à mettre en danger la stabilité du système financier, la BRB a suspendu les activités de ces établissements de transmission de fonds le 19 mars 2020.

Toutefois, cette mesure a été levée par la Banque Centrale en date du 09 septembre 2021.

Chapitre **1**

**PRESENTATION DES SECTEURS
BANCAIRE, DE LA MICROFINANCE ET
DES ETABLISSEMENTS NON-BANCAIRES.**

CHAPITRE I : PRESENTATION DES SECTEURS BANCAIRE, DE LA MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS NON-BANCAIRES.

I.1. Présentation du secteur bancaire

I.1.1. Structure du secteur bancaire et actionnariat

A fin 2021, le secteur bancaire burundais est composé de quinze (15) établissements de crédit dont la naissance d'une (1) nouvelle banque commerciale et un établissement financier transformé en banque commerciale.

Selon l'origine des capitaux, le secteur bancaire burundais est composé d'établissements de crédit à capitaux locaux et ceux à capitaux étrangers. Parmi les établissements de crédit à capitaux locaux, il y a des établissements de crédit à capitaux mixtes, privés et publics. Le tableau 4 ci-dessous illustre cette situation.

Tableau 4: Catégorie et évolution du nombre d'établissements de crédit

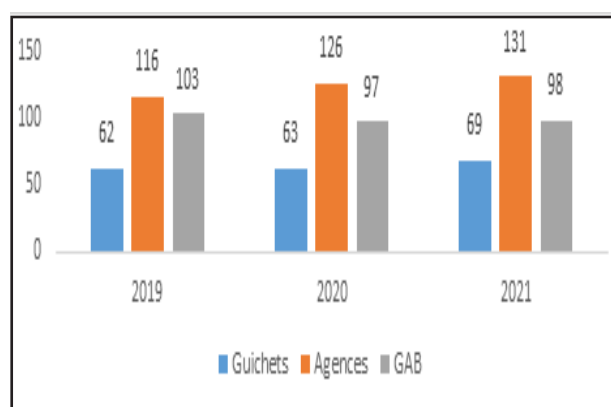
Etablissements de crédit	Année		
	2019	2020	2021
Banques (1)	10	12	14
Banques à capital mixte	3	3	4
Banques à capital privé local	2	3	3
Banques à capital privé étranger	5	5	5
Banque à capital public	0	1	2
Etablissements financiers (2)	2	2	1
Etablissements financiers à capital mixte	2	2	1
Total (1) + (2)	12	14	15

Source: BRB.

I.1.2. Réseau bancaire

Le nombre de Guichets et Agences a augmenté de 11 unités, passant de 189 à fin 2020 à 200 à fin 2021, comme illustré par le graphique 1 ci-dessous.

Graphique 1 : Evolution du réseau bancaire

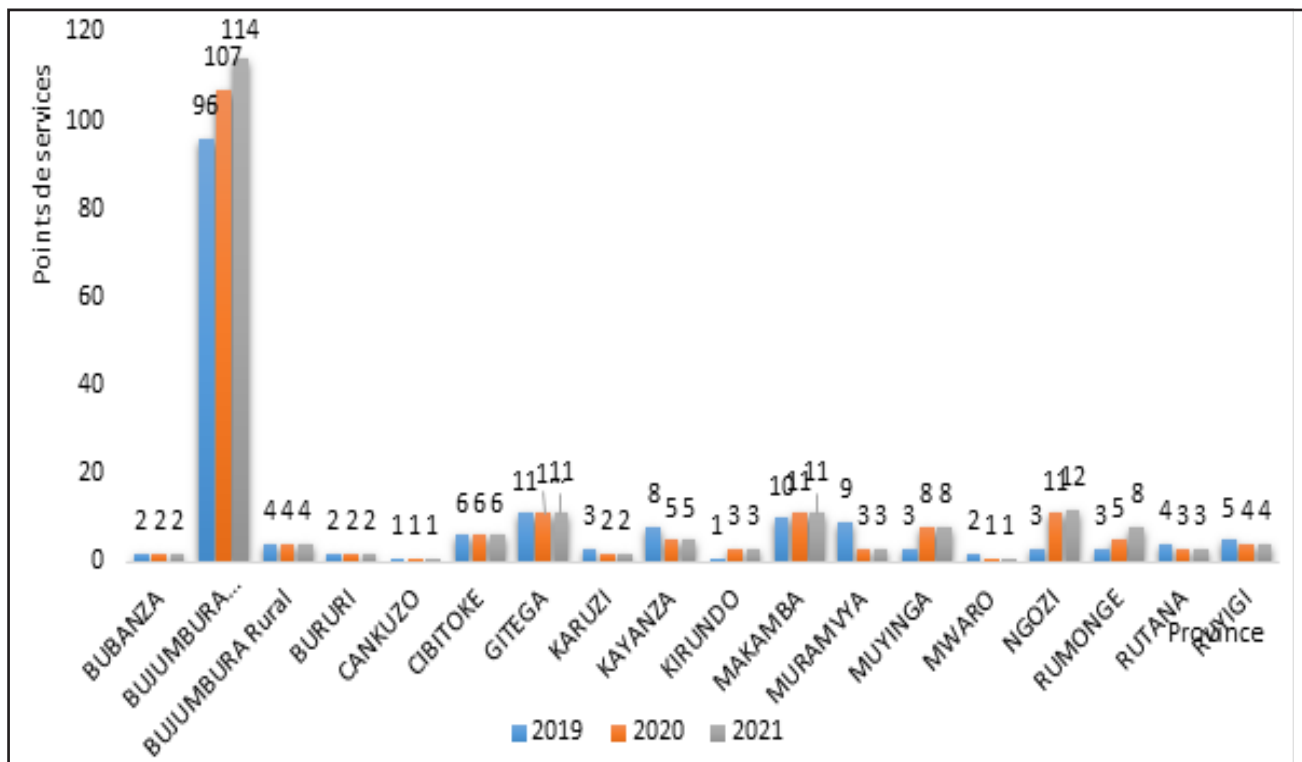


Source : BRB, reporting des établissements de crédit.

Notons que le total des Guichets et Agences des établissements de crédit ont augmenté sur la période et le nombre de Guichets Automatiques de Billets (GAB) implantés dans tout le pays a augmenté d'une unité, se fixant à 98 à fin 2021 contre 97 à fin 2020.

Les Guichets et Agences sont essentiellement concentrés dans la Mairie de Bujumbura (capital économique) avec plus de la moitié à fin 2020 et à fin 2021.

Graphique 2 : Répartition des Guichets et Agences bancaires par province

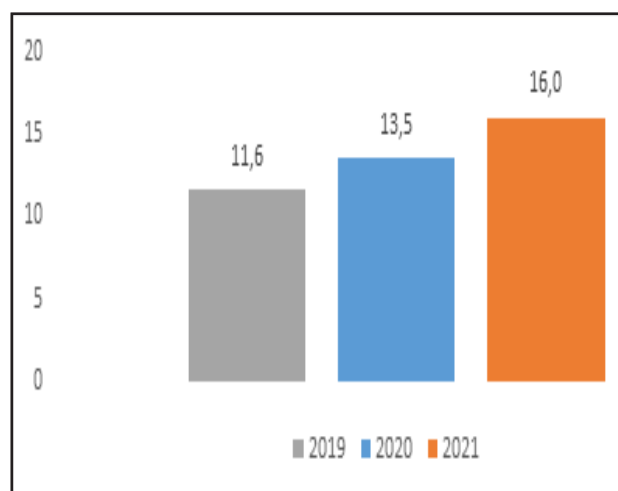


Source: BRB, reporting des établissements de crédit

Les points de service bancaires sont inégalement présents dans toutes les provinces du pays. Pour compléter cette information, le niveau de bancarisation du pays exprimé à travers le graphique 3 ci-dessous, donne une idée sur le degré de pénétration du système bancaire dans l'économie.

Le niveau de bancarisation, évalué par la détention d'un compte dans un établissement de crédit ou dans une institution de microfinance, est passé de 13,5% à fin 2020 pour se fixer à 16,0% à fin 2021.

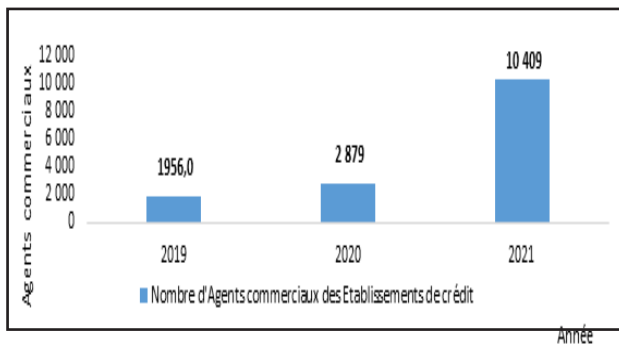
Graphique 3 : Evolution du taux de bancarisation



Source: BRB

Ainsi, en plus des Agences, Guichets et GAB, il a été relevé, à fin 2021, 10 409 Agents commerciaux fournissant des SFN pour le compte des banques commerciales contre 2 879 à fin 2020, soit une augmentation de 261,5 %, comme le montre le graphique 4 ci-dessous.

Graphique 4: Evolution du nombre d'Agents commerciaux fournissant les SFN pour le compte des Banques commerciales.



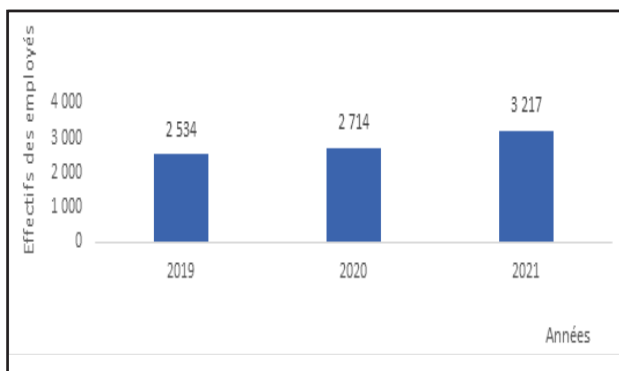
Source : BRB, reporting des banques commerciales

I.1.3 Effectifs des établissements de crédit

A fin 2021, le personnel des établissements de crédit s'est établi à 3 217 employés contre 2 714 à fin 2020, soit une augmentation de 18,5 %.

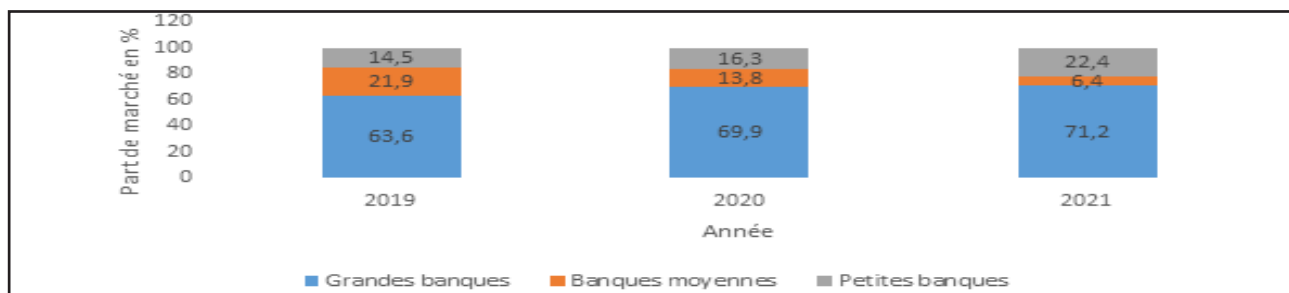
Le graphique 5 ci-dessous illustre cette situation.

Graphique 5 : Evolution des effectifs des établissements de crédits



Source : BRB, reporting des établissements de crédit.

Graphique 6 : Répartition et évolution de la concentration de l'actif par catégorie de banques (en %)



Source : BRB, reporting des banques commerciales.

I.1.4. Groupes homogènes et concentration de l'activité des banques commerciales

I.1.4.1 Groupes homogènes

A fin 2021, les groupes homogènes sont constitués selon la part en termes d'actif de chaque banque commerciale dans le total actif des banques commerciales. Les critères de constitution des groupes homogènes du secteur bancaire burundais sont définis dans le tableau 5 ci-dessous.

Tableau 5 : Groupes homogènes selon les critères

Quote-part du total actif	Effectifs	Groupes homogènes
$\geq 10\%$	5	Grandes banques
$5\% \leq X < 10\%$	1	Banques moyennes
$< 5\%$	7	Petites banques

I.1.4.2 Concentration de l'activité des banques commerciales

I.1.4.2.1 Concentration des actifs

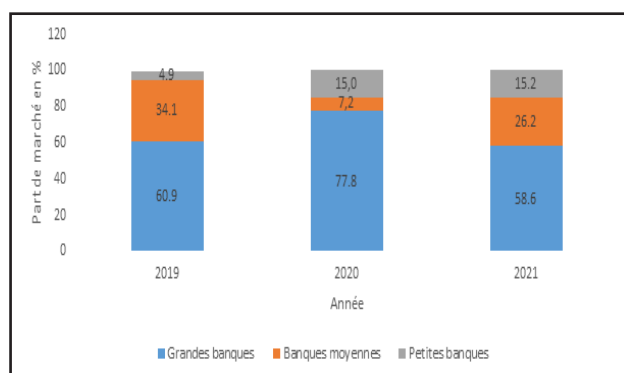
Les 5 grandes banques accaparent à elles seules 71,2 % des actifs à fin 2021. Cette concentration était de 69,9 % à fin 2020, soit une augmentation de 1,3 points.

La concentration des banques moyennes a connu une diminution de 7,4 points tandis que celle des petites banques a augmenté de 6,1 points, pour se fixer respectivement à 6,4 % et 22,4 % sur la même période.

I.1.4.2.2 Concentration des crédits

La quote-part des banques moyennes et celle des petites banques ont connu une augmentation, respectivement, de 19,0 et 0,2 points par rapport à l'année 2020, pour se fixer à 26,2 % et à 15,2 % à fin 2021, tandis que les grandes banques ont vu leur part de marché chuter de 19,2 points pour se fixer à 58,6 % à fin 2021.

Graphique 7 : Répartition et évolution de la concentration des crédits par catégorie de banques (en%)

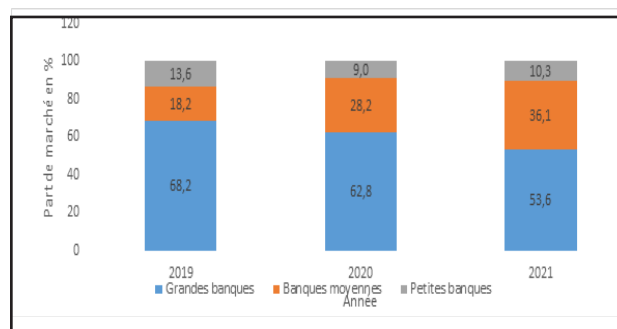


Source : BRB, reporting des banques commerciales

I.1.4.2.3 Concentration des dépôts

La part des grandes banques a régressé de 9,2 points par rapport à l'année 2021, pour se fixer à 53,6 %, tandis que celle des banques moyennes et des petites ont augmenté respectivement de 7,9 et 1,3 points par rapport à l'année 2021 pour se fixer à 36,1 % et à 10,3 à fin 2021.

Graphique 8 : Répartition et évolution de la concentration des dépôts par catégorie de banque (en %)

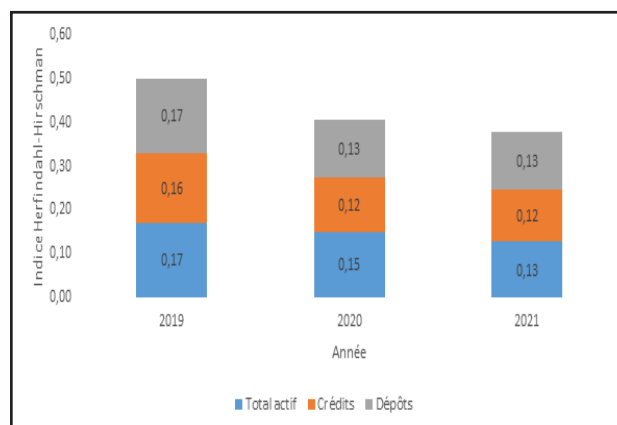


Source : BRB, reporting des banques commerciales

I.1.4.2.4 Indice Herfindahl-Hirschman

L'indice Herfindahl-Hirschman est un indice mesurant la concentration du marché. Il est donné par la somme des carrés des parts de marché des firmes d'un secteur ou d'un marché donné.

Graphique 9 : Indice Herfindahl-Hirschman



Source : BRB, reporting des banques commerciales.

Le niveau de concentration de l'activité des banques commerciales mesuré par le total des actifs, des crédits et des dépôts est de 0,13. Un tel niveau de concentration traduit un marché bancaire à un niveau de concentration moyen. Autrement dit, il y a des écarts réduits entre les quotes-parts des groupes homogènes.

I.2 Présentation du secteur de la Microfinance et des établissements non-bancaires

I.2.1 Présentation du secteur de la Microfinance

Conformément aux dispositions de l'article 2 du Règlement n° 001/2018 relatif aux activités de microfinance, édicté en vertu de la Loi n°1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires, les institutions exerçant les activités de microfinance sont catégorisées comme suit :

- Première catégorie : les Entreprises de microfinance, les Sociétés coopératives financières et autres types d'institutions de microfinance ayant la forme juridique de société anonyme, de société publique ou de société mixte qui effectuent les opérations de collecte et d'octroi de crédits et qui offrent accessoirement d'autres services financiers au profit de leurs clientèles ;
- Deuxième catégorie : les Fonds de financement et/ou de garantie exerçant les activités de microfinance, les Programmes de microcrédit affiliés aux Organisations Non-Gouvernementales (ONG) et aux Associations Sans But Lucratif (ASBL) qui octroient des crédits mais qui ne sont pas autorisées à collecter les dépôts du public ;
- Troisième catégorie : les Coopératives d'Épargne et de Crédit ayant la forme juridique de Société Coopérative qui exécutent les opérations de collecte des dépôts de leurs membres et leur consentent des crédits et accessoirement d'autres services financiers ;
- Quatrième catégorie : les Groupements Financiers Communautaires de type sociétés coopératives, groupements pré-coopératifs, associations villageoises d'épargne et de crédit qui collectent les cotisations de leurs membres et leur octroient des crédits selon l'approche convenue.

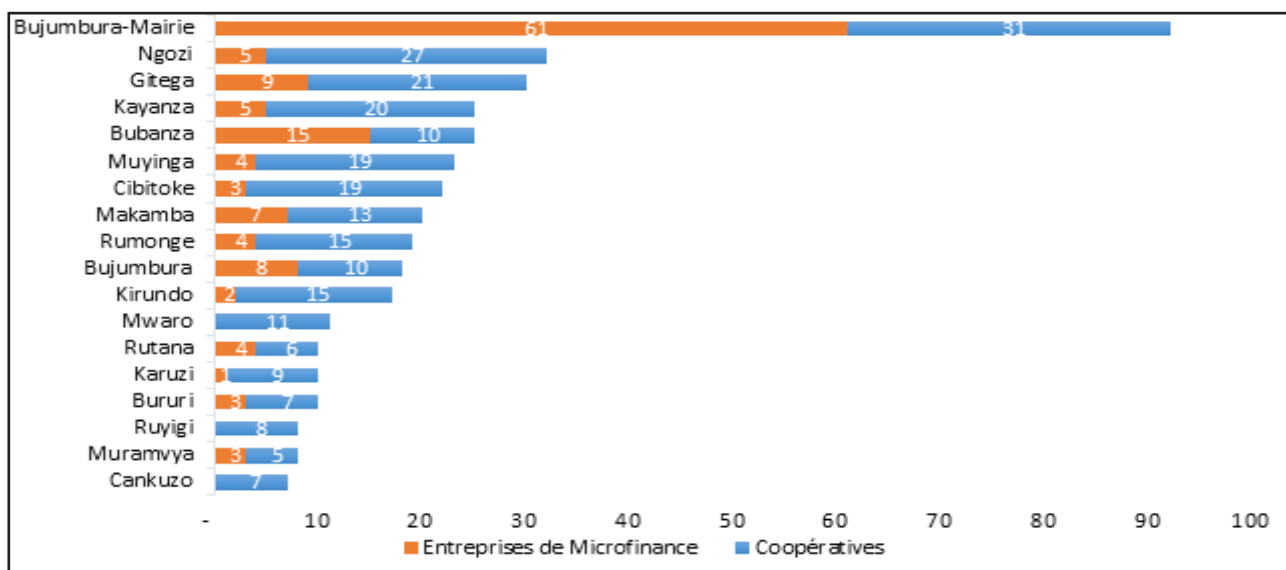
Pour cette quatrième catégorie, l'exercice de ses activités est subordonné à un simple enregistrement auprès de la Banque Centrale.

A fin 2021, le nombre d'institutions de microfinance agréées par la Banque de la République du Burundi s'est établi à 42 Institutions de microfinance (IMF) dont 20 Coopératives d'épargne et de crédit et 22 Entreprises de microfinance, auxquelles s'ajoutent 33 Groupements Financiers Communautaires enregistrés. Aucun établissement n'était enregistré pour la deuxième catégorie.

Le nombre de points de service des entreprises de microfinance et des coopératives d'épargne et de crédit (Sièges, Agences et Guichets), autorisés par la Banque Centrale s'élève à 387 contre 348 à fin 2020. A ces points de service s'ajoutent 40 Agents commerciaux pour trois institutions de microfinance qui offrent des SFN.

Toutefois, il s'observe une inégale répartition de ces points de service sur le territoire national. La plupart d'entre eux restent toujours concentrés dans la Mairie de Bujumbura qui enregistre 92 points de services (Sièges, Agences et Guichets) dont 61 pour les Entreprises de microfinance et 31 pour les Coopératives. Les autres provinces concentrent des points de service des Coopératives d'épargne et de crédit comme l'illustre le graphique 10 ci-dessous :

Graphique 10 : Nombre de points de service à fin 2021

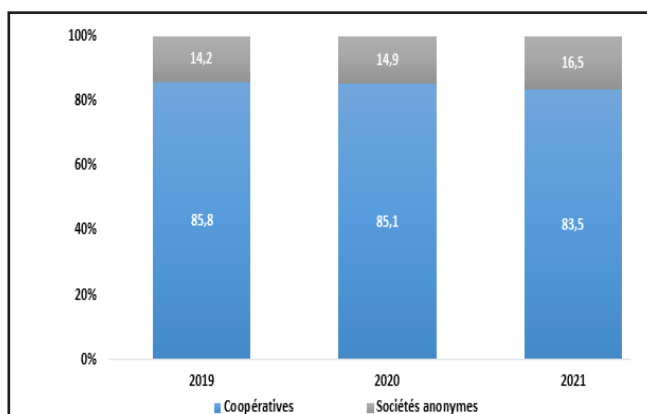


Source : BRB, reporting des IMF

1.2.1.1 Concentration de l'activité des Institutions de microfinance

Comme pour les exercices précédents, les Coopératives d'épargne et de crédit, regroupées dans la 3ème catégorie des IMF, prédominent le secteur de la microfinance en termes d'actifs en 2021, avec 83,5 % des actifs contre 85,1 % en 2020. La 1ère catégorie des IMF, comprenant exclusivement les Entreprises de microfinance ayant le statut juridique de société anonyme, représente, pour sa part, 16,5% des actifs de l'ensemble du secteur de la microfinance.

Graphique 11 : Concentration des actifs par catégorie d'IMF

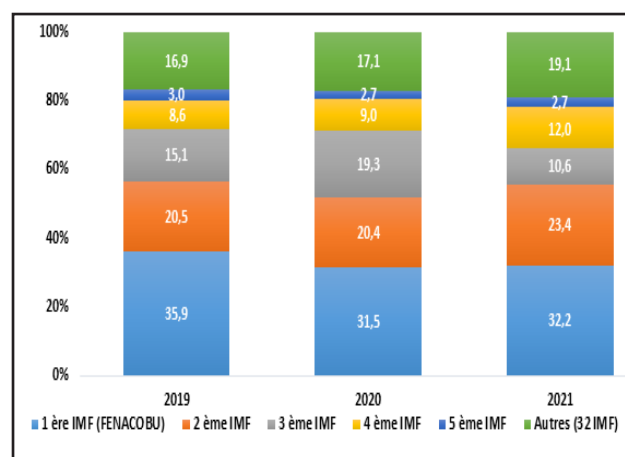


Source : BRB, reporting des IMF

Le graphique 12 ci-dessous montre que les actifs du secteur de la microfinance restent toujours concentrés au niveau de cinq (5) principales IMF classées selon leurs volumes d'activité.

En effet, la part détenue par ces cinq principales IMF dans le total actif du secteur s'est établie à 80,9 % en 2021 contre 82,9 % l'année précédente, soit une baisse de 2 points.

Graphique 12 : Répartition et évolution de la concentration des actifs des 5 principales IMF



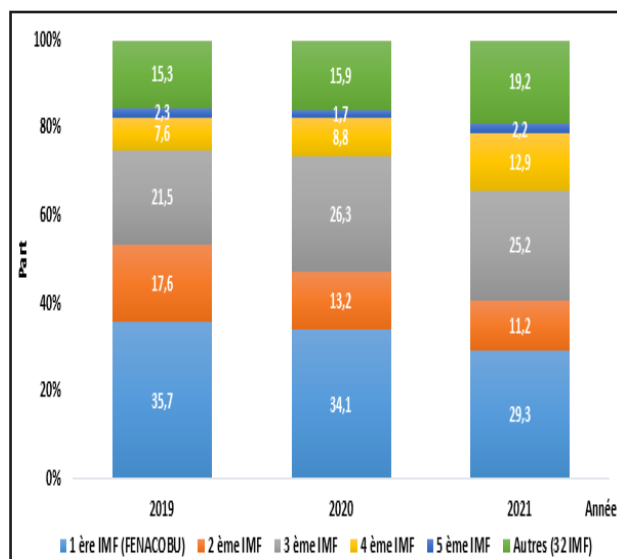
Source : BRB, reporting des IMF

En prenant en compte la part des IMF prises individuellement, il est remarqué que la FENACOBUC, qui est une structure faitière, avec 106 Coopératives d'Épargne et de Crédit (COOPEC) de base affiliées, domine toujours le secteur de la microfinance burundais et s'accapare de 32,2 % des actifs, soit une hausse de 0,7 points du niveau de concentration, comparativement à l'exercice 2020.

I.2.1.2 Concentration des crédits

En termes de concentration des crédits, les 5 principales IMF ont enregistré 80,8 % du total des crédits distribués en 2021, contre 84,3 % en 2020, soit un recul de 3,5 points.

Graphique 13 : Répartition et évolution de la concentration des crédits des 5 principales IMF (en %)

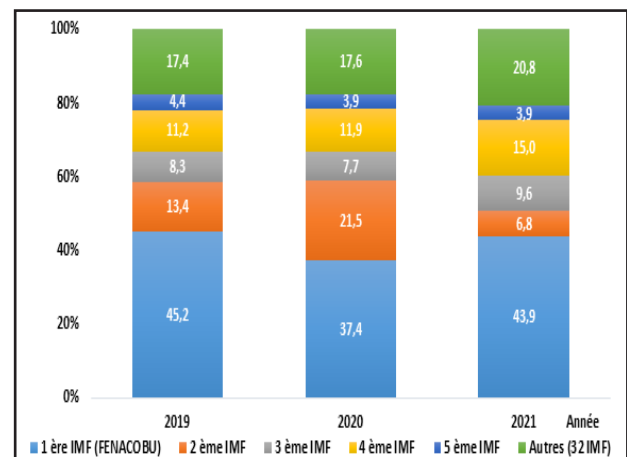


Source : BRB, reporting transmis par les IMF

I.2.1.3 Concentration des dépôts

En ce qui est de la concentration des dépôts, les cinq (5) principales IMF ont enregistré la même tendance que celle pour les crédits distribués, en collectant 79,2 % des dépôts de l'ensemble du secteur de la microfinance à fin 2021 contre 82,4 % l'année précédente.

Graphique 14 : Répartition et évolution de la concentration des dépôts des 5 principales IMF



Source : BRB, reporting transmis par les IMF

Il ressort du graphique 14 ci-dessus que la première IMF a collecté 43,9 % des dépôts du secteur à fin 2021. Les quatre (4) autres principales IMF détenaient 35,3 % des dépôts collectés. Les 36 IMF restantes n'en ont collecté que 20,8 %.

I.2.2 Présentation des établissements fournissant les services financiers numériques

Les établissements fournissant les SFN jouent un rôle majeur dans l'accroissement de l'accès des produits et services financiers aux couches de la population exclues du secteur bancaire classique. Au cours de l'exercice 2021, les SFN étaient offerts par trois (3) établissements de paiement de monnaie électronique issus des compagnies de télécommunications, cinq (5) banques autorisées à offrir les services bancaires mobiles et trois (3) institutions de microfinance ayant leur propre plateforme, agréées ou approuvées, en vertu du Règlement n° 001/2017 relatif aux services de paiement et aux activités des établissements de paiement.

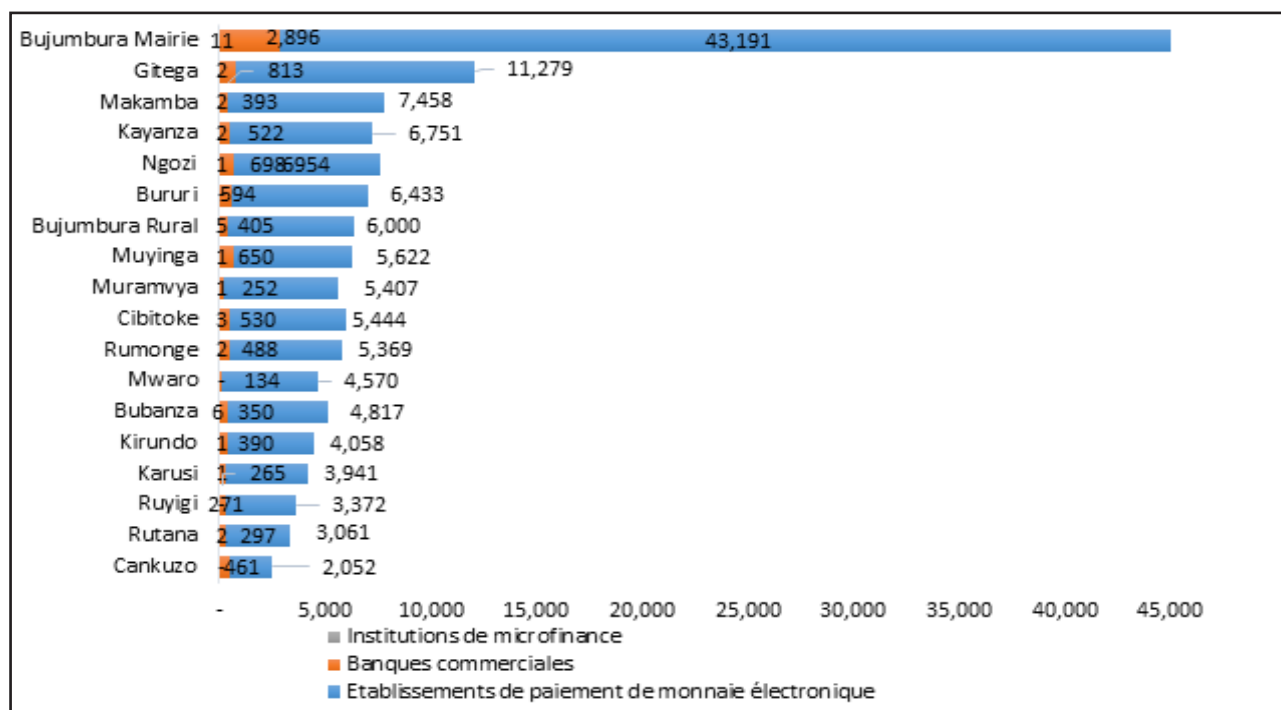
L'offre de tels services s'est effectuée à travers un réseau de 146 228 Agents commerciaux éparpillés sur tout le territoire national, dont 135 779 Agents pour les établissements de paiement de monnaie électronique issus des compagnies de téléphonie mobile, 10 409 Agents pour les Banques commerciales et 40 Agents pour les institutions de microfinance.

Toutefois, il en ressort que la Mairie de Bujumbura affiche une grande concentration des Agents

commerciaux avec 46 098 Agents, soit 31,53 % du total répartis sur le territoire national.

La répartition des Agents commerciaux, par province, fait ressortir que ceux des établissements de paiement de monnaie électronique issus des compagnies de téléphonie mobile sont les plus nombreux et établis sur tout le territoire national du moment que ceux des banques commerciales et des institutions de microfinance restent concentrés à Bujumbura. Le graphique 15 ci-dessous illustre cette situation :

Graphique 15 : Répartition des Agents Commerciaux par Province



Source : BRB, reporting des établissements de paiement

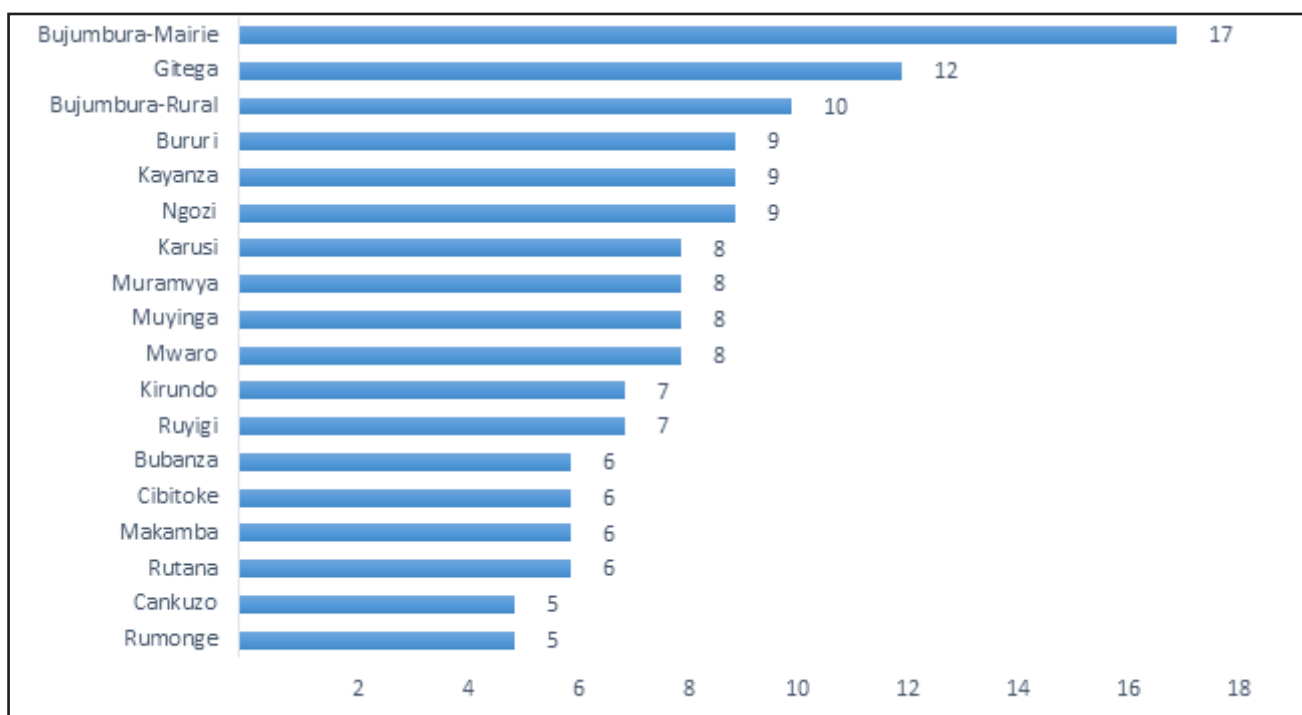
I.2.3 Evolution des indicateurs d'activité de la Régie Nationale des Postes (RNP)

I.2.3.1 Evolution des points de service de la RNP

Comme stipulé à l'article 1 de la Loi n° 1/17 du 22 Août 2017 régissant les activités bancaires, la Régie Nationale des Postes (RNP) est autorisée à effectuer l'activité d'intermédiation bancaire, conformément à la réglementation édictée par la Banque Centrale.

Au cours de l'exercice 2021, la RNP a exercé ses activités d'intermédiation financière en couvrant, à l'instar des exercices antérieurs, toutes les provinces du pays avec un réseau de 146 points de service répartis sur le territoire national, comme le montre le graphique 16 suivantes.

Graphique 16 : Répartition des points de service de la RNP



Source : BRB, reporting de la RNP

1.2.3.2 Evolution de l'activité financière de la RNP

L'activité financière exercée par la RNP comprend, d'une part, les activités financières classiques se rapportant à l'octroi de crédits et à la collecte des dépôts de ses clients et, d'autre part, les activités en rapport avec les services de transfert d'argent, notamment, via RIA et RUNGIKA.

Le tableau 6 ci-dessous renseigne les principaux indicateurs d'activité financière de la RNP relatifs à l'exercice 2021.

Rubrique	Années			Variation	
	2019	2020	2021	2019/2020	2020/2021
Nombre total de clients	134 959	369 950	681 717	174,1	84,3
Encours des crédits bruts en MBIF	6 363,1	7 210	9,602	13,3	33,2
Nombre de bénéficiaires des crédits accordés en MBIF	20 315,0	22 597,0	26,370	11,2	16,7
Dépôts des clients en MBIF	18 680,5	25 580	33,048.9	36,9	29,2
Immobilisations nettes en MBIF	3 389,6	-	-	-	-
Nombre de transactions des services financiers numériques (RUNGIKA)	1 788	431	40	-75,9	-90,7
Nombre de transactions des services financiers numériques (RIA)	4 739	7 168	6,822	51,3	-4,8
Valeur des transactions des services financiers numériques (RUNGIKA) en MBIF	174,8	84,5	11.0	-51,6	-87,0
Valeur des transactions des services financiers numériques (RIA) en MBIF	829,6	3 692	2,903.3	345,0	-21,4

Source : BRB, reporting de la RNP

A fin 2021, l'encours des crédits bruts octroyés par la RNP à la clientèle s'est accru de 33,2 % pour s'établir à 9,602 MBIF et le total des dépôts de la clientèle a enregistré une hausse de 29,2 % pour atteindre un montant de 33 048.9 MBIF.

Au cours de la même période, les transactions effectuées par ses services financiers numériques innovants, à travers les plateformes « RUNGIKA » et « RIA », ont connu une diminution respectivement de 87 % et 21,4 %, par rapport à la période précédente, pour s'établir à 11,0 MBIF et à 2 903,3 MBIF.

Chapitre **2**

**ACTIVITES ET PERFORMANCE DES
ETABLISSEMENTS DE CREDIT, DES
INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET DES
ETABLISSEMENTS FOURNISSANT
LES SERVICES FINANCIERS NUMERIQUES**

CHAPITRE II : ACTIVITES ET PERFORMANCE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT, DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS FOURNISSANT LES SERVICES FINANCIERS NUMERIQUES

II.1. Activités et performance des établissements de crédit

II.1.1 Activités des établissements de crédit

A fin 2021, le volume des activités bancaires, appréhendé par le total du bilan, s'est accru de 26,7%. Il est ainsi passé de 3 894 251,2 MBIF à fin 2020 MBIF à 4 933 645,3 MBIF à fin 2021.

II.1.1.1 Emplois du secteur bancaire

L'évolution des emplois est essentiellement reflétée au niveau des créances sur la clientèle et des titres du Trésor, qui ont augmenté respectivement de 52,3% et 4,6%. D'autres rubriques à savoir les avoirs en caisse, les avoirs auprès de la BRB et les créances sur les établissements de crédit et assimilés ont varié respectivement de 1,6% ; -20,9% et 53,8%, comme le montre le graphique ci-dessous.

Tableau 7 : Evolution des principaux emplois (en MBIF)

Rubrique	Année			Variation en %	
	2019	2020	2021	2019/2020	2020/2021
Caisse	61 949,9	87 473,4	88 833,1	41,2	1,6
B.R.B.	216 492,4	222 808,9	176 351,2	2,9	-20,9
Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	83 580,5	88 671,7	136 371,8	6,1	53,8
Créances sur la clientèle	1 071 414,8	1 310 911,8	1 995 894,3	22,4	52,3
Titres du Trésor	1 237 828,4	1 582 591,4	1 655 467,9	27,9	4,6
Emplois Immobilisés	160 892,0	187 868,0	209 625,6	16,8	11,6
Autres	429 067,5	413 926,1	671 101,4	-3,5	62,1
Total emplois	3 261 225,4	3 894 251,2	4 933 645,30	19,4	26,7

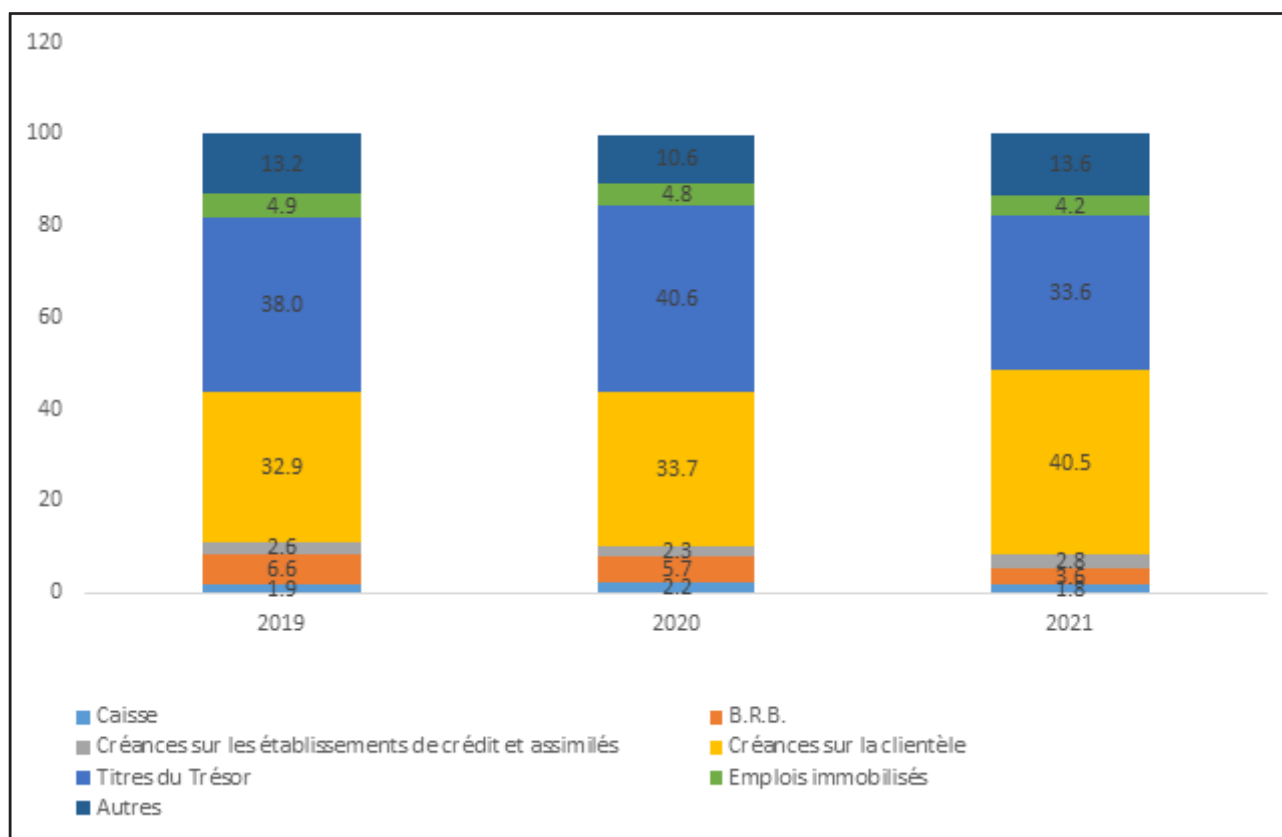
Source : BRB, reporting des établissements de crédit.

A fin 2021, les créances sur la clientèle sont de 1 995 894,3 MBIF contre 1 310 911,8 MBIF à fin 2020, soit une augmentation de 52,3 %. Les créances sur les établissements de crédit et assimilés ont connu une augmentation de 53,8 % passant de 88 671,7 MBIF à fin 2020 à 136 371,8 MBIF à fin 2021.

Les titres du Trésor ont augmenté de 4,6 % passant de 1 582 591,4 MBIF à fin 2020 à 1 655 467,9 MBIF à fin 2021. Quant aux avoirs à la BRB, ils ont baissé de 20,9 % passant de 222 808,9 MBIF à fin 2020 à 176 351,2 MBIF à fin 2021.

Les parts des emplois sur le total actif sont illustrées par le graphique 17 suivant :

Graphique 17 : Structure des emplois des établissements de crédit (en %)

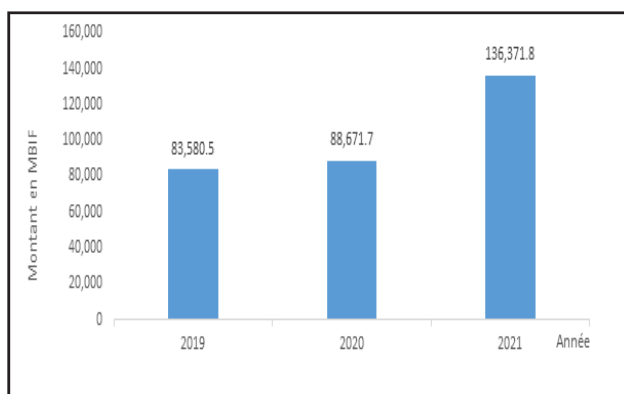


Source : BRB, reporting des établissements de crédit

II.1.1.1 Evolution des créances sur les établissements de crédit et assimilés

Les créances sur les établissements de crédit et assimilés ont connu une augmentation de 53,8 % passant de 88 671,7 MBIF à fin 2020 à 136 371,8 MBIF à fin 2021. Le graphique 18 ci-dessous montre cette évolution.

Graphique 18: Evolution des créances sur les établissements de crédit et assimilés



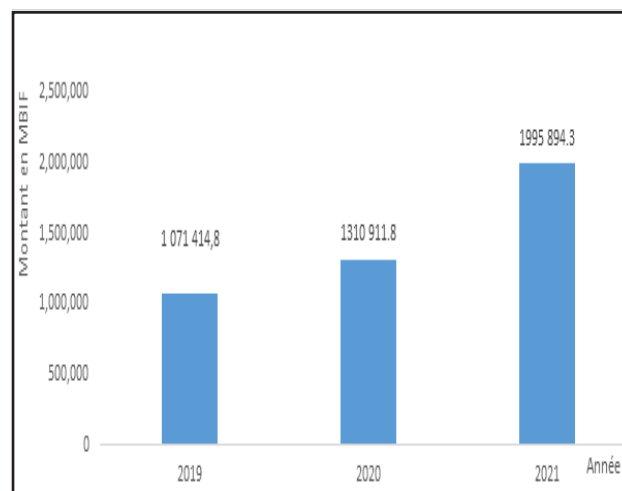
Source : BRB, reporting des établissements de crédit.

II.1.1.2 Evolution des créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle ont augmenté de 52,3 %, passant de 1 310 911,8 MBIF à fin 2020 à 1 995 894,3 MBIF à fin 2021.

Le graphique 19 ci-dessous montre cette évolution.

Graphique 19: Evolution des créances sur la clientèle



Source : BRB, reporting des établissements de crédit.

II.1.1.1.3 Structure des crédits par terme.

Le secteur bancaire burundais distingue les crédits à court, à moyen et à long termes. Ces termes se définissent comme suit :

- crédits à court terme : crédits à échéance ≤ 2 ans ;

- crédits à moyen terme : crédits à échéance > 2 ans ≤ 5 ans ;

- crédits à long terme : crédits à échéance > 5 ans.

A l'instar de 2020, les établissements de crédit ont privilégié les crédits à court terme en 2021, qui s'accaparent 43,9 % du portefeuille crédit, contre 45,7 % l'année précédente.

Tableau 8 : Structure des crédits par terme (en MBIF)

Rubrique	Année			Variation(%)	
	2019	2020	2021	2019/2020	2020/2021
Crédits à court terme	501 006,2	598 480,539	875 539,5	19,5	46,3
Crédits à moyen terme	352 942,7	354 839,481	539 851,5	0,5	52,1
Crédits à long terme	217 465,3	357 591,781	580 503,3	64,4	62,3
Total	1 071 414,2	1 310 911,8	1 995 894,3	22,4	52,3

Source : BRB, reporting des établissements de crédit.

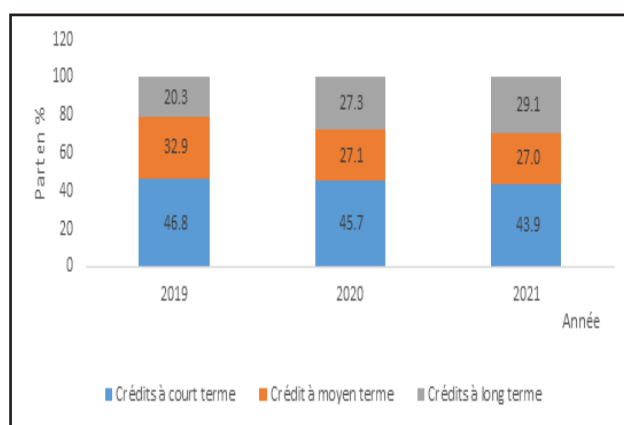
Les encours crédits à court et à moyen termes ont connu une augmentation respectivement de 46,3 % et de 52,1% passant de 598 480,539 MBIF et 354 839,481 à fin 2020 à 875 539,5 MBIF et 539 851,5 MBIF à fin 2021. L'encours crédit à long terme a augmenté de 62,3 % passant de 357 591,781 MBIF à fin 2020 à 580 503,3 MBIF à fin 2021.

La part de chaque crédit dans le total crédit est de 43,3 % pour les crédits à court terme, de 27,0 % pour les crédits à moyen terme et de 29,1 % pour les crédits à long terme.

II.1.1.1.4 Structure des crédits par secteur d'activité

A fin 2021, les secteurs d'activités tels que le commerce, l'habitat, l'industrie, l'agriculture et le transport occupent des parts importantes dans le total des crédits du secteur bancaire avec respectivement 30,8 % ; 17,8 % ; 8,5 % ; 7,1 % et 6,6 %.

Graphique 20 : Structure des crédits par terme (en %)



Source : BRB, reporting des établissements de crédit

Tableau 9 : Répartition des crédits par secteur d'activité (en MBIF)

Secteur d'activités	Année			Part en%		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Habitat	171 893,7	225 252,8	355 960,4	16,0	17,2	17,8
Hôtellerie	13 995,2	9 966,3	8 642,8	1,3	0,8	0,4
Autres Constructions	31 025,3	39 059,9	81 720,6	2,9	3,0	4,1
Industrie	47 468,4	104 490,2	170 241,8	4,4	8,0	8,5
Commerce	349 651,8	398 341,1	614 578,7	32,6	30,4	30,8
Tourisme	16 010,3	15 204,7	19 769,7	1,5	1,2	1,0
Agriculture	20 940,0	23 159,8	142 674,9	2,0	1,8	7,1
Artisanat	982,4	1 128,6	6 094,4	0,1	0,1	0,3
Café	17 944,0	9 909,2	7 584,1	1,7	0,8	0,4
Thé	8 358,0	5 766,8	5 640,4	0,8	0,4	0,3
Mines et carrières	1 633,3	1 360,2	25 475,2	0,2	0,1	1,3
Transport	88 139,3	85 707,7	132 057,0	8,2	6,5	6,6
Éducation	8 600,5	12 220,9	24 480,6	0,8	0,9	1,2
Santé	13 188,8	11 610,6	16 833,5	1,2	0,9	0,8
Pêche	1 544,8	2 986,0	3 215,5	0,1	0,2	0,2
Divers	280 038,5	364 747,0	380 924,6	26,1	27,8	19,1
Total	1 071 414,4	1 310 911,8	1 995 894,4	100	100	100

Source : BRB, reporting des établissements de crédit.

Par rapport à l'année 2020, en 2021 les crédits accordés à l'agriculture représentent 7,1 % du portefeuille crédit. Le montant des crédits accordés en 2021 s'est accru de 119 515, 1 MBIF, soit 516 % par rapport à celui de 2020. Cela est le résultat des nouvelles orientations des politiques monétaires visant à financer les secteurs porteurs de croissance.

Malgré l'accroissement du financement destiné à l'agriculture, cette dernière semble peu privilégiée par les établissements de crédit. Pourtant, la majorité de la population burundaise pratique

l'agriculture.

Le commerce et l'habitat occupent respectivement la première et la deuxième place avec des quotes-parts de 30,8 % et 17,8 % dans le financement global.

II.1.1.1.5 Placements financiers

Le portefeuille titres des établissements de crédit est constitué par des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance (titres du Trésor) et les titres de participation.

Tableau 10 : Evolution et ventilation des placements financiers des établissements de crédit (en MBIF)

Rubrique	Année			Variation en %	
	2019	2020	2021	2019/2020	2020/2021
Titres du Trésor en MBIF	1 237 828,4	1 582 591,4	1 655 467,9	27,9	4,6
Titres de participation en MBIF	2 354,7	3142,0	1 607,1	33,4	-48,9
Total	1 240 183,1	1 634 928,4	1 657 075,0	31,8	4,5

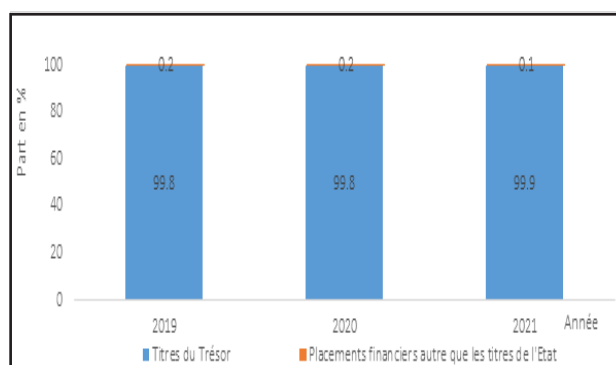
Source : BRB, reporting des établissements de crédit.

L'encours du portefeuille titres des établissements de crédit a augmenté de 4,5 % passant de 1 634 928,4 MBIF à fin 2020 à 1 657 075,0 MBIF à fin 2021. Cette augmentation est due à la hausse des titres du Trésor qui sont passés de 1 582 591,4 MBIF à fin 2020 à 1 655 467,9 MBIF à fin 2021.

Les titres du Trésor représentent une quote-part de 99,9 % du portefeuille global des titres.

Par rapport à l'ensemble des emplois bancaires, les titres du Trésor représentent 33,6 % à fin 2021. Les autres placements financiers ne représentent que 0,1 % et sont constitués exclusivement par des titres de participation.

Graphique 21 : Ventilation des placements financiers des établissements de crédit (en %)



Source : BRB, reporting des établissements de crédit.

II.1.1.2 Ressources du secteur bancaire

En glissement annuel, les ressources du secteur bancaire ont augmenté de 26,7 %. Les dépôts de la clientèle demeurent la principale ressource des établissements de crédit, avec une quote-part de 57,1 % à fin 2021.

Ces dépôts ont augmenté de 19,8 % par rapport à l'année 2020.

Les dettes auprès des établissements de crédit et assimilés ont enregistré une hausse de 56,8 % sur la même période.

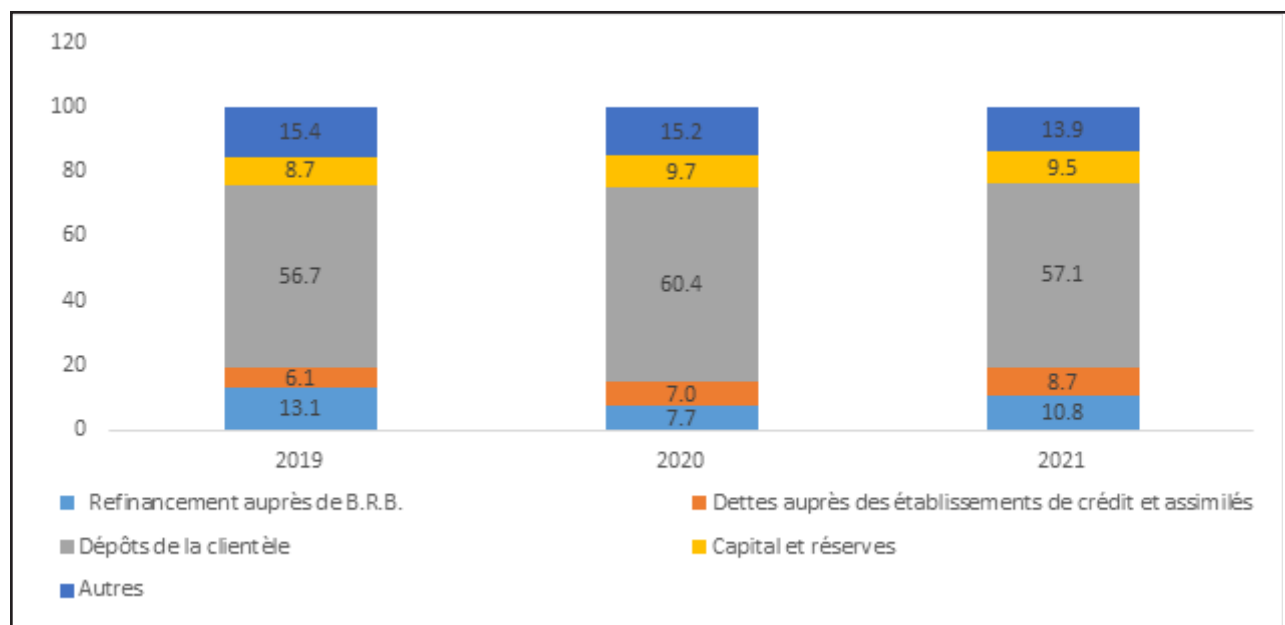
Tableau 11 : Principales ressources des établissements de crédit (en MBIF)

Rubrique	Année			Variation en%	
	2019	2020	2021	2019/2020	2020/2021
Refinancement auprès de la B.R.B.	427 470,2	299 090,5	530 833,2	-30,0	77,5
Dettes auprès des Établissements de crédit et assimilés	199 765,9	273 457,5	428 857,4	36,9	56,8
Dépôts de la clientèle	1 850 251,0	2 351 382,9	2 817 693,2	27,1	19,8
Capital et réserves	282 150,3	376 832,7	469 361,2	33,5	24,6
Autres	501 588,7	593 487,6	686 900,4	18,3	15,7
Total ressources	3 261 226,1	3 894 251,2	4 933 645,3	19,4	26,7

Source : BRB, reporting des établissements de crédit.

Les dépôts de la clientèle et les interventions de la Banque Centrale dans le total des ressources des établissements de crédit ont été respectivement de 57,1 % et de 13,9% en 2021, comme l'illustre le graphique 22 suivant.

Graphique 22 : Structure des ressources des établissements de crédit

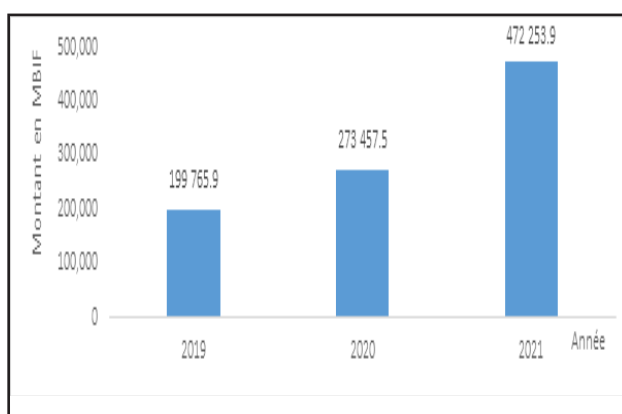


Source : BRB, reporting des établissements de crédit.

II.1.1.2.1 Ventilation des dettes auprès des établissements de crédit et assimilés

De fin 2020 à fin 2021, les dettes auprès des établissements de crédit et assimilés ont connu une augmentation de 72,7 % passant de 273 457,5 MBIF à 472 253,9 MBIF.

Graphique 23 : Evolution des dettes envers les établissements de crédit et assimilés.

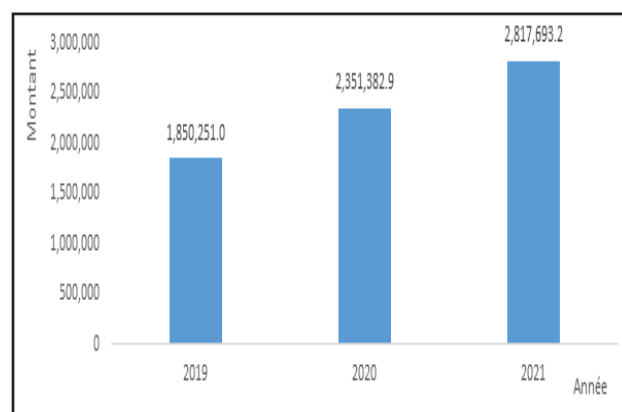


Source : BRB, reporting des établissements de crédit.

II.1.1.2.2 Evolution des dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle ont augmenté de 19,8 %, passant de à 2 351 382,9 MBIF à fin 2020 à 2 817 693,2 MBIF à fin 2021 comme le montre le graphique 24 ci-dessous.

Graphique 24 : Evolution des dépôts de la clientèle en MBIF



Source : BRB, reporting des établissements de crédit.

II.1.1.2.3 Structure des dépôts de la clientèle par terme

Le secteur bancaire burundais distingue les dépôts à court, à moyen et à long termes. Ces termes se définissent comme suit :

- Dépôts à court terme : dépôts à échéance \leq 2 ans ;
- Dépôts à moyen terme : dépôts échéance $>$ 2 ans \leq 5 ans ;

- Dépôts à long terme : dépôts à échéance $>$ 5 ans.

En 2021, les dépôts à court terme occupent 91,9 % du total des dépôts de la clientèle des établissements de crédit. Les dépôts à moyen et long termes ne représentent respectivement que 3,2 % et 4,9 %.

Tableau 12 : Structure des dépôts de la clientèle par terme (en MBIF)

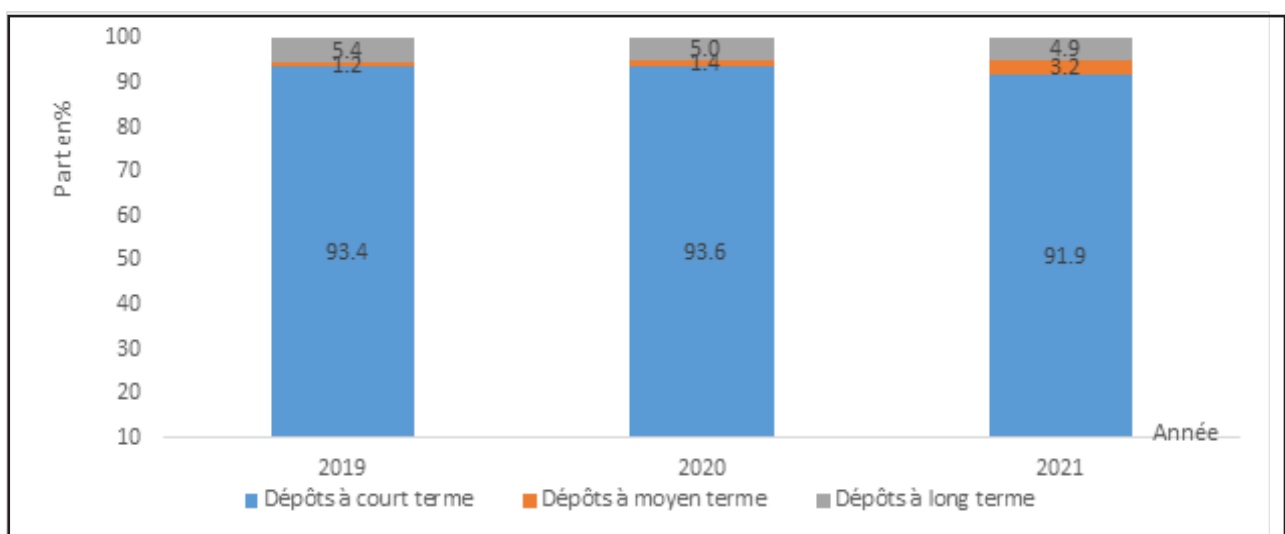
Rubrique	Année		
	2019	2020	2021
Dépôts à court terme	1 728 610,8	2 200 775,1	2 588 200,9
Dépôts à moyen terme	22 139,6	31 984,0	91 052,1
Dépôts à long terme	99 499,7	118 623,7	138 440,2
Total	1 850 250,1	2 351 382,8	2 817 693,2

Source : BRB, reporting des établissements de crédit

Le graphique 25 ci-dessous montre que la part des dépôts à court terme dans le total des dépôts a diminué de 1,7 points se fixant à 91,9 % à fin 2021 contre 93,6 % à fin 2020 et que celle des dépôts à

long terme a diminué de 0,1 point, pour se fixer à 4,9 % à fin 2021. La part des dépôts à moyen terme a augmenté de 1,9 points pour se fixer à 3,2%.

Graphique 25 : Structure des dépôts de la clientèle par terme (en %)

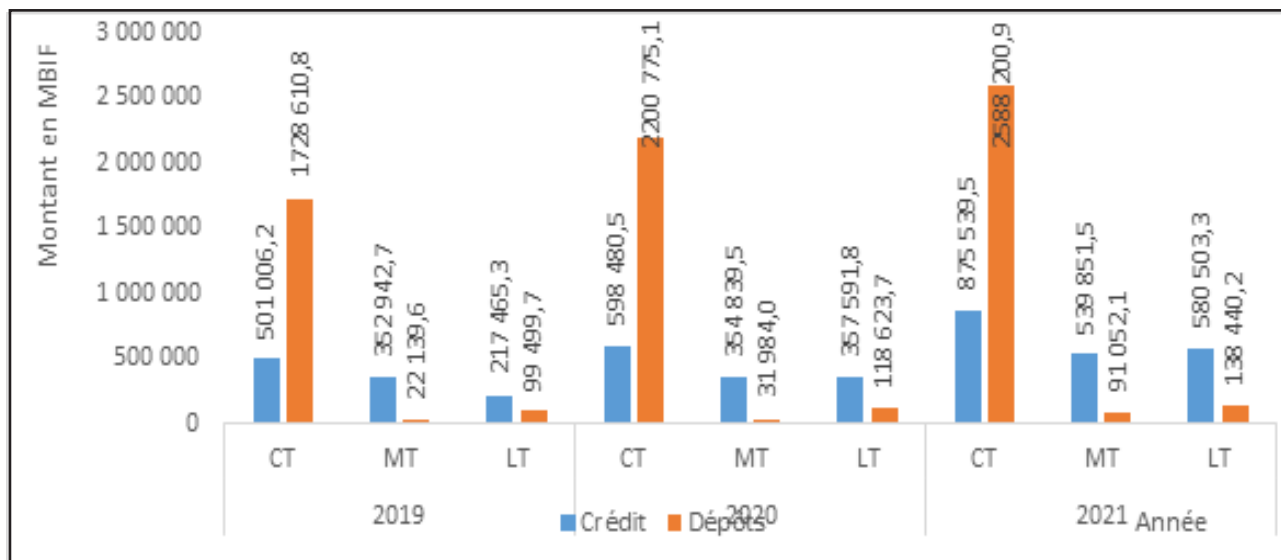


Source : BRB, reporting des établissements de crédit

II.1.1.2.4 Evolution des crédits et des dépôts par maturité

Pour analyser le gap de maturité entre les dépôts et les crédits des établissements de crédit, le graphique 26 ci-dessous décrit leur évolution par terme.

Graphique 26: Evolution des crédits et des dépôts par maturité



Source : BRB, reporting des établissements de crédit

A travers le graphique 27 ci-dessus, il est constaté que c'est uniquement pour la maturité de court terme, que les dépôts couvrent les crédits. Ainsi, conformément aux risques inhérents à l'activité d'intermédiation, il y a eu, de façon avérée, inadéquation dans les transformations des maturités. En effet, les chiffres montrent que les dépôts à court terme participent au financement des crédits des autres termes (moyen et long termes).

II.1.2 Performance des établissements de crédit

Les indicateurs retenus dans le présent rapport pour analyser la performance des établissements de crédit sont les suivants :

- L'évolution des Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG) ;
- Le coût du risque ;
- Les indicateurs de rendement tels que la Rentabilité des Actifs (ROA), la Rentabilité des Fonds Propres (ROE) et le Coefficient Brut d'Exploitation (CBE).

Tableau 13 : Indicateurs de performance (en MBIF)

Rubrique	Année			Variation en%	
	2019	2020	2021	2019/2020	2020/2021
Soldes intermédiaires de gestion (SIG)					
Produit Net Bancaire (PNB)	256 477,4	293 545,9	330 966,2	14,5	12,7
Frais généraux	129 584,6	151 079,0	178 593,8	16,6	18,2
Coût du risque	5 601,6	-808,8	-15 592,6	-114,4	1 827,9
Résultat Brut d'Exploitation (RBE)	130 659,8	145 203,2	158 265,3	11,1	9,0
Résultat Avant Impôt	126 220,6	147 686,0	175 175,2	17,0	18,6
Résultat Net	118 686,4	141 069,1	166 225,7	18,9	17,8
Indicateurs de rendement (en %)					
Rentabilité des Actifs (ROA)	3,9	3,6	3,4	-	-
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)	34,6	30,1	28,0	-	-
Coefficient Brut d'Exploitation (CBE)	72,9	74,4	76,7	-	-

Source : BRB, reporting des établissements de crédit.

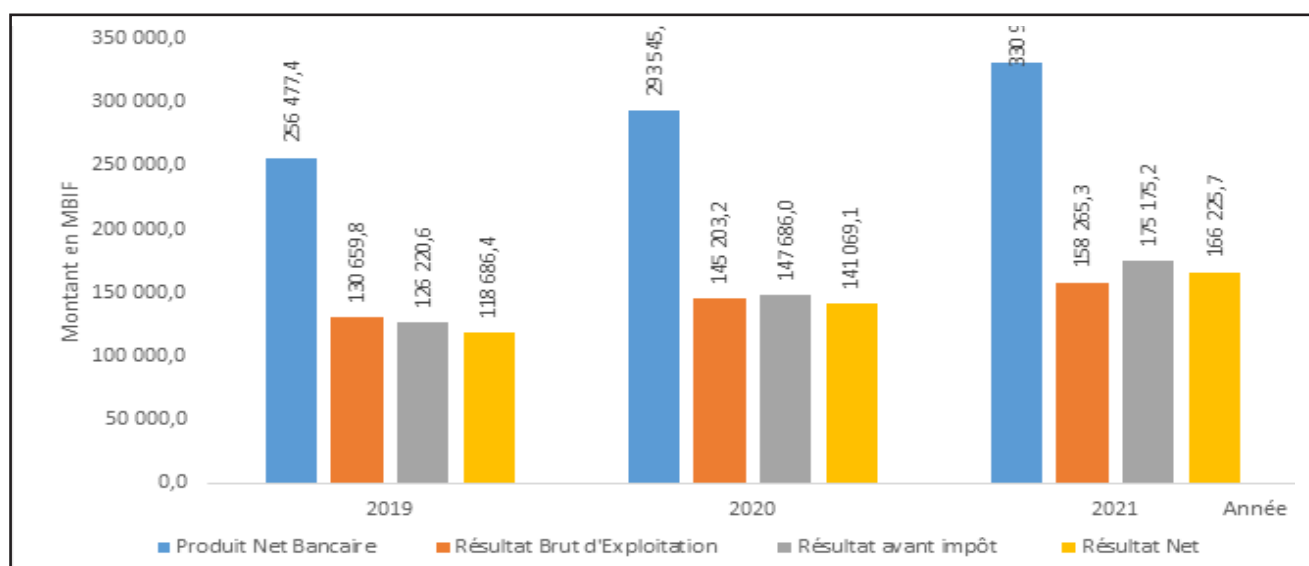
II.1.2.1 Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG) des établissements de crédit

L'évolution des SIG est analysée à travers l'étude de quatre (4) grands soldes : le Produit Net Bancaire, le Résultat Brut d'Exploitation, le Résultat avant Impôt et le Résultat Net.

Ces quatre (4) soldes ont tous augmenté respectivement de 12,7 %, 9,0 %, 18,6 % et 17,8 % à fin 2021. De ce qui précède, il ressort que le Résultat net est passé de 141 069,1 MBIF à fin 2020 à 166 225,7 MBIF à fin 2021.

Le graphique 27 ci-dessous illustre également cette situation :

Graphique 27 : Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion



Source : BRB, reporting des établissements de crédit

II.1.2.1.1 Structure du Produit Net Bancaire (PNB)

Le Produit Net Bancaire (PNB), indicateur principal de la performance du secteur bancaire, est composé par les produits nets sur opérations avec les banques et assimilés, les produits nets sur opérations avec la clientèle, les produits nets sur « opérations sur instruments financiers » et les commissions nettes sur prestations de service.

Tableau 14 : Structure du Produit Net Bancaire (PNB en MBIF)

Rubrique	Année			Variation en%	
	2019	2020	2021	2019/2020	2020/2021
Produits nets sur opérations avec les banques et assimilés en MBIF	53 373,80	70 493,2	91 853 ,2	32,1	30,3
Produits nets sur opérations avec la clientèle en MBIF	151 188,60	166 819,4	174 603 ,1	10,3	4,7
Produits nets sur opérations sur instruments financiers en MBIF	15 300,30	15 383,6	14 419 ,8	0,5	-6,3
Commissions nettes sur prestations de service en MBIF	36 614,70	40 849,7	50 090 ,0	11,6	22,6
TOTAL (PNB)	256 477,4	293 545,9	330 966 ,2	14,5	12,7

Source : BRB, reporting des établissements de crédit.

Les produits nets sur opérations avec les banques et assimilés ont enregistré une hausse de 30,3 %, passant de 70 493,2 MBIF à fin 2020 à 91 853 ,2 MBIF à fin 2021.

Leur part dans le PNB est de 27,8 % à fin 2021.

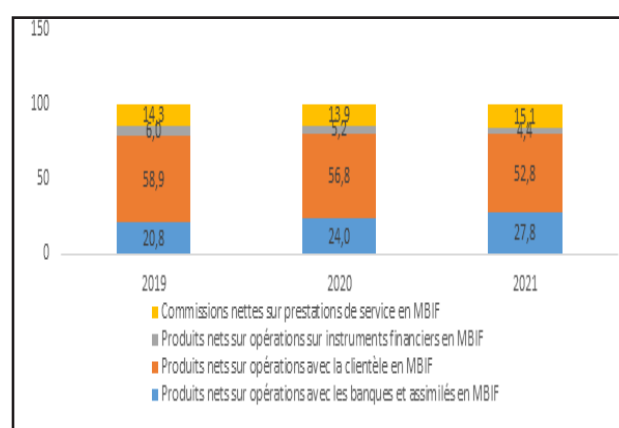
Les produits nets sur opérations avec la clientèle ont augmenté de 4,7 % par rapport à l'année précédente, passant de 166 819,4 MBIF à 174 603 ,1 MBIF. Leur part dans le PNB est de 52,8 %.

Les produits nets sur « Opérations sur instruments financiers » ont enregistré une diminution de 6,3 % à fin 2021 par rapport à l'année précédente. Leur part dans le PNB est de 4,4 %.

Les commissions nettes sur prestations de service ont connu une augmentation de 22,6 % à fin 2021 par rapport à l'année précédente. Elles sont passées de 40 849,7 MBIF à 50 090,0 MBIF. Parmi ces commissions, celles de change sont de 14 715,9 MBIF en 2021 contre 13 315,2 MBIF en 2020, soit une hausse de 1 400,7 MBIF. La quote-part s'élève à 29,4 % à fin 2021. La part des commissions nettes sur prestations de service dans le PNB est de 15,1 %.

L'activité principale, à savoir, l'intermédiation financière (produits nets sur opérations avec la clientèle et commissions nettes sur prestations de services), contribue à hauteur de 67,9 % dans la formation du Produit Net Bancaire des établissements de crédit.

Graphique 28 : Structure du Produit Net Bancaire (en %)



Source : BRB, reporting des établissements de crédit.

II.1.2.1.2 Poids des frais généraux et du coût du risque sur le Produit Net Bancaire (PNB)

En tant qu'indicateurs de performance des établissements de crédit, l'évolution du produit net bancaire, des frais généraux et du coût du risque est reprise dans le tableau 15 ci-dessous.

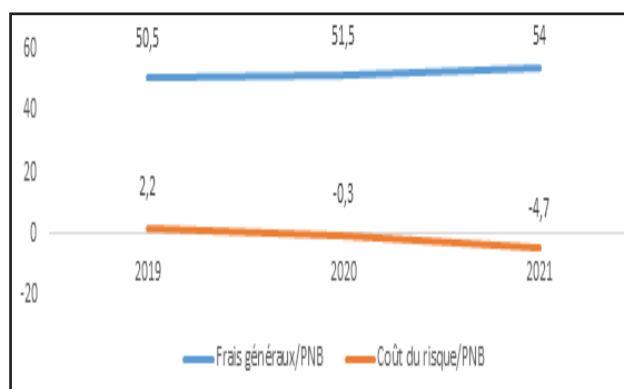
Tableau 15 : Absorption du produit net bancaire par les frais généraux et par le coût du risque

Année	Montant en MBIF			Rapport en %	
	PNB (1)	Frais généraux (2)	Coût du risque (3)	(2)/(1)	(3)/(1)
2019	256 477,4	129 584,6	5 610,63	50,5	2,2
2020	293 545,9	151 079,0	-808,8	51,5	-0,3
2021	330 966,2	178 593,8	-15 592,6	54,0	-4,7

Source : BRB, reporting des établissements de crédit

A fin 2021, le produit net bancaire a été absorbé par les frais généraux à hauteur de 54,0% contre 51,5% à fin 2020. A la fin de la même période, les reprises ayant dominé les dotations aux provisions constituées, le coût du risque n'a pas pesé sur le Produit Net Bancaire. Le coût du risque est donc négatif à hauteur de 15 592,6 MBIF car le secteur a enregistré des remboursements importants et a repris les provisions constituées en conséquence. Le graphique 29 illustre cette situation.

Graphique 29 : Absorption du produit net bancaire par les frais généraux et par le coût du risque



Source : BRB, reporting des établissements de crédit

II.1.2.1.3 Evolution du Résultat Brut d'Exploitation (RBE)

Le Résultat Brut d'Exploitation (RBE) utilisé dans le présent rapport est déterminé par la somme du PNB net des frais généraux et des produits accessoires.

Comme le montre le tableau 16 ci-dessous, à fin 2021, le RBE du secteur bancaire a augmenté de 9,0 % par rapport à l'année 2020.

Le résultat brut d'exploitation s'élève à 158 265,3 MBIF à fin 2021, contre 145 203,2 MBIF à fin 2020.

Tableau 16 : Evolution du Résultat Brut d'exploitation (en MBIF)

Année	Résultat Brut d'Exploitation	Variation en %
2019	130 659,9	27,1
2020	145 203,2	11,1
2021	158 265,3	9,0

Source : BRB, reporting des établissements de crédit

II.1.2.1.4 Evolution du résultat avant impôt

Le résultat avant impôt a connu une augmentation de 17,0 % comparé à celui de l'année 2019. Il s'élève à 175 175,2 MBIF à fin 2021, contre 147 686,0 MBIF à fin 2020.

Tableau 17 : Evolution du résultat avant impôt (en MBIF)

Année	Résultat avant impôt	Variation en %
2019	126 220,6	85,0
2020	147 686,0	17,0
2021	175 175,2	18,6

Source : BRB, reporting des établissements de crédit

II.1.2.1.5 Evolution du résultat net des établissements de crédit

Le tableau 18 ci-dessous montre qu'à la fin de 2021, le résultat du secteur bancaire a augmenté de 17,8 % par rapport à l'année 2020.

Tableau 18 : Evolution du résultat net (en MBIF)

Année	Résultat en MBIF	Variation en%
2019	118 686,4	93,8
2020	141 069,1	18,9
2021	166 225,7	17,8

Source : BRB, reporting des établissements de crédit

Le résultat net s'élève à 166 225,7 MBIF à fin 2021, contre 141 069,1 MBIF à fin 2020.

II.1.2.2. Rentabilité des fonds propres (ROE) et rentabilité des actifs (ROA)

Dans le présent rapport, le rendement des établissements de crédit est évalué sur base des indicateurs de rentabilité des fonds propres (ROE) et de celle des actifs (ROA).

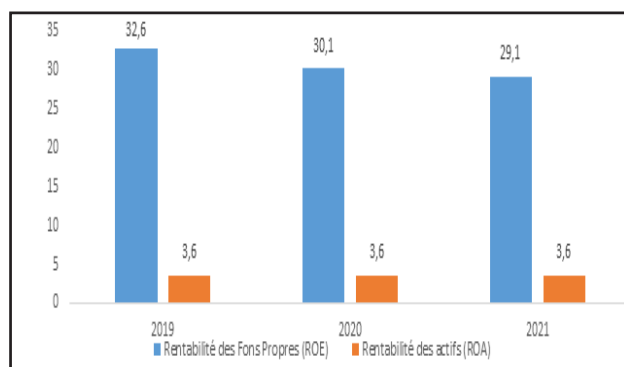
Tableau 19 : Evolution de la rentabilité des fonds propres (ROE) et des actifs (ROA)

Années	Résultat net en MBIF (1)	Fonds Propres en MBIF (2)	Rentabilité des Fonds Propres (ROE) (1)/(2) en %	Total Bilan en MBIF (3)	Rentabilité des Actifs (ROA) (1)/(3) en %
2019	118 686,4	364 576,9	32,6	3 261 225,4	3,6
2020	141 069,1	460 427,1	30,1	3 894 251,2	3,6
2021	166 225,7	570 998,5	29,1	4 933 645,3	3,6

Source : BRB, reporting des établissements de crédit

Avec les fonds propres globaux, le total bilan et le résultat net du secteur bancaire s'établissant respectivement à 570 998,5 MBIF, 4 659 382,8 MBIF et 166 225,7 MBIF à fin 2021, la rentabilité des fonds propres (ROE) est de 29,1 % contre 30,1 % en 2020, soit une chute de 1 point. Quant à la rentabilité des actifs (ROA), elle est restée la même qu'en 2020 et en 2019, soit 3,6 %.

Graphique 30 : Evolution de la rentabilité des fonds propres (ROE) et de celle des actifs (ROA)



Source : BRB, reporting des établissements de crédit

II.2 Activité et performance des Institutions de Microfinance et des établissements non-bancaires

II.2.1 Activité des Institutions de Microfinance

De façon globale, l'activité des Institutions de microfinance a enregistré, en 2021, une évolution positive en termes d'emplois nets et de ressources.

II.2.1.1 Evolution des emplois des Institutions de Microfinance

Au terme de l'année 2021, les emplois nets du secteur de la microfinance se sont établis à 757 788,1 MBIF contre 600 599,4 MBIF, marquant ainsi une hausse de 26,2 % par rapport à l'exercice précédent où ils s'étaient accrus de 31,6 %.

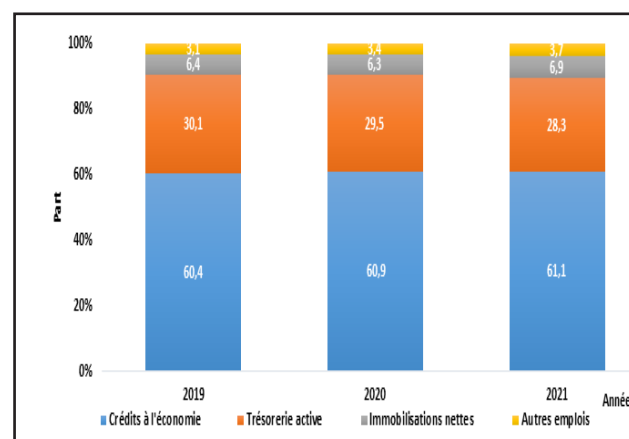
Tableau 20 : Evolution des emplois des IMF (en MBIF)

Rubrique	Année			Variation (en %)	
	2019	2020	2021	(2019/20)	(2020/21)
Trésorerie active	137 196,3	177 089,7	214 636,1	29,1	21,2
Crédits nets	275 755,9	365 737,7	463 357,7	32,6	26,7
Immobilisations nettes	29 423,6	37 573,8	52 122,7	27,7	38,7
Autres emplois (Opérations diverses)	14 107,1	20 198,2	27 671,6	43,2	37,0
Total des emplois nets	456 482,9	600 599,4	757 788,1	31,6	26,2

Source : BRB, reporting des IMF

Sur la période close au 31 décembre 2021, la trésorerie active du secteur de la microfinance a connu une hausse de 21,2 % pour se fixer à 214 636,1 MBIF pendant que les immobilisations nettes se sont accrues de 38,7 %, passant de 37 573,8 MBIF à 52 122,7 MBIF. L'encours crédits nets s'est inscrit en hausse de 26,7 %, passant de 365 737,7 MBIF à 463 357,7 MBIF. Les autres emplois, en l'occurrence les opérations diverses, ont augmenté de 37,0 %, passant de 20 198,2 MBIF à 27 671,6 MBIF.

Graphique 31 : Structure des emplois des IMF



Source : BRB, reporting des IMF

S'agissant de la structure des emplois des IMF, les crédits à la clientèle occupent une part importante avec 61,1 % du total actif contre 60,9 %, soit une légère hausse de 0,2 points. La trésorerie active a vu sa quote-part régresser de 1,2 points, revenant de 29,5 % à fin 2020 à 28,3 à fin 2021 et la part des immobilisations nettes a augmenté de 0,6 points, passant de 6,3 % en 2020 à 6,9 % en 2021.

II.2.1.1.1 Evolution de l'encours brut des crédits

A fin 2021, l'encours des crédits bruts a enregistré un accroissement de 26,9 %, passant de 374 151,7 MBIF à fin 2020 pour atteindre 474 882,2 MBIF. Quant aux crédits en souffrance, ils ont augmenté de 63,7 %, passant de 18 252,0 MBIF à 29 874,0 MBIF comme le montre le tableau 21.

Tableau 21 : Evolution de l'encours des crédits (en MBIF)

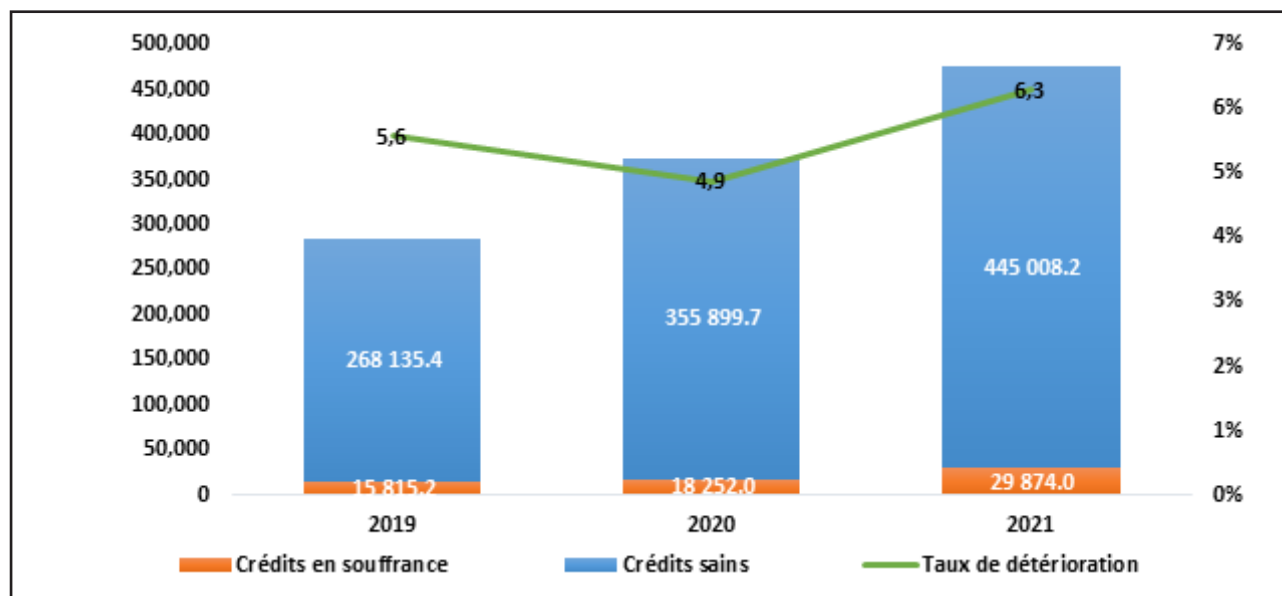
Rubrique	Années			Variation (en %)	
	2019	2020	2021	(2019/20)	(2020/21)
Encours crédit brut	283 950,6	374 151,7	474 882,2	31,8	26,9
Crédits sains	268 135,4	355 899,7	445 008,2	32,7	25,0
Crédits en souffrance	15 815,2	18 252,0	29 874,0	15,4	63,7
Provisions	8 194,6	8 413,9	11 917,7	2,7	41,6
Encours crédits nets	275 755,9	365 737,8	462 964,5	32,6	26,6
Taux de détérioration	5,6%	4,9%	6,3%	-	-

Source : BRB, reporting des IMF

A fin 2021, les provisions constituées pour les créances en souffrance, d'un montant de 29 874,0 MBIF, s'élèvent à 11 917,7 MBIF, soit un taux de provisionnement de 39,9 %.

Le taux de détérioration du portefeuille crédits a augmenté de 1,4 points, passant de 4,9 % à 6,3 %, comme le montre le graphique 32 ci-dessous.

Graphique 32 : Evolution du portefeuille crédit



Source : BRB, reporting des IMF

II.2.1.1.2 Evolution et répartition des crédits par secteur d'activité

Les crédits octroyés par les IMF bénéficient essentiellement aux secteurs d'activité repris dans le tableau 22 ci-dessous.

Tableau 22 : Evolution et répartition des crédits par secteur d'activité (en MBIF)

Crédits par secteur d'activité (en MBIF)	Années			Variation (en %)	
	2019	2020	2021	2019/20	2020/21
Commerce	31 307,5	58 479,9	81 544,8	86,8	39,4
Agriculture/Elevage	23 108,9	40 952,0	47 466,3	77,2	15,9
Artisanat	132,4	443,0	599,9	234,5	35,4
Social	35 924,9	39 970,4	49 393,1	11,3	23,6
Habitat	110 648,6	131 460,1	186 865,8	18,8	42,1
Autres secteurs	84 308,5	104 242,7	111 080,1	23,6	6,6
Total	285 430,8	375 548,1	476 950,0	31,6	27,0

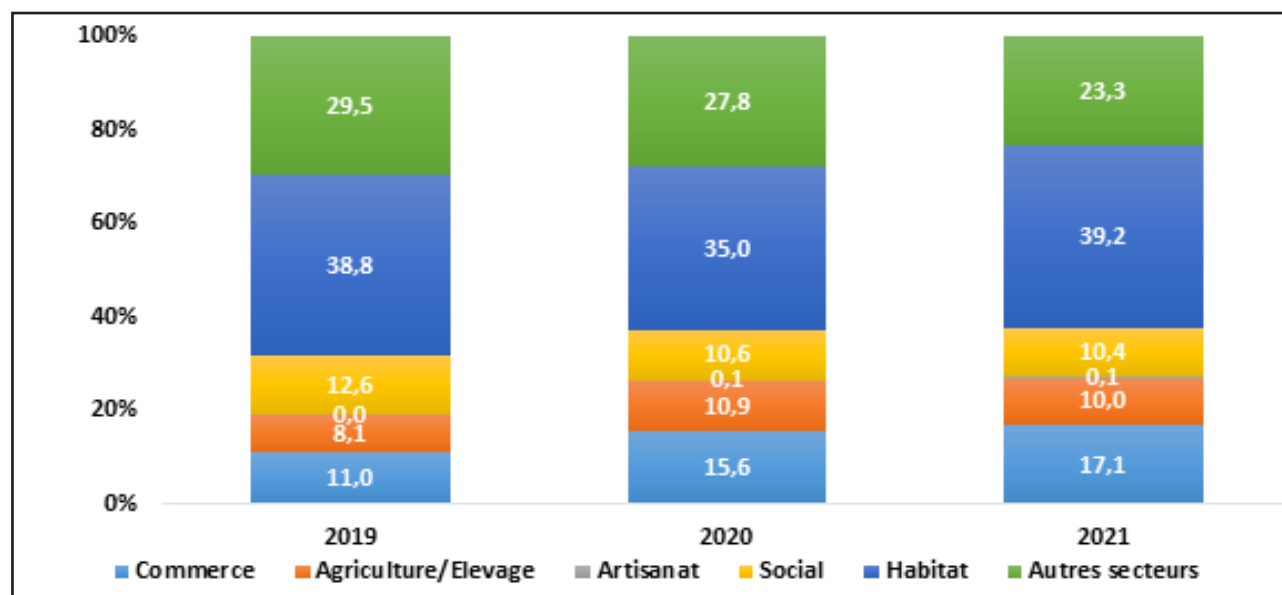
Source : BRB, reporting des IMF

A travers ce tableau ci-dessus, il se remarque que les secteurs d'activité bénéficiant le plus des crédits octroyés par le secteur de la microfinance à fin 2021 sont, entre autres, l'habitat et le commerce,

respectivement pour 186 865,8 MBIF et 81 544,8 MBIF, portant leurs parts à 39,2 % et à 17,1 % dans le total des crédits octroyés.

Les crédits accordés au secteur de l'agriculture/élevage, représentant 10,0 % du total des crédits octroyés, se sont également accrus de 15,9 %, passant de 40 952,0 MBIF à fin 2020 à 47 466,3 MBIF à fin 2021.

Graphique 33 : Répartition sectorielle des crédits



Source : BRB, reporting des IMF

II.2.1.2 Evolution des ressources

A fin 2021, le total des ressources du secteur de la microfinance a augmenté de 26,2 % pour s'établir à 757 788,1 MBIF contre 600 599,4 MBIF l'année précédente.

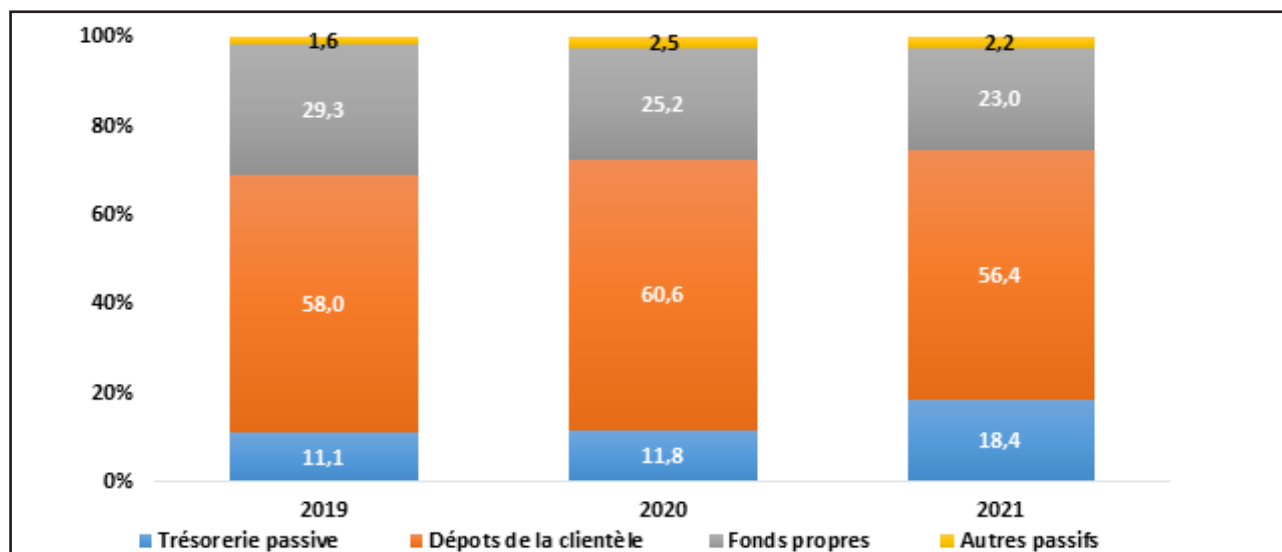
Tableau 23 : Evolution des ressources (en MBIF)

Structure des ressources	Années			Variation (en %)	
	2019	2020	2021	2019/20	2020/21
Trésorerie passive	50 552,0	70 627,1	139 441,0	39,7	97,4
Dépôts de la clientèle	264 853,2	363 843,7	427 074,4	37,4	17,4
Fonds propres	133 862,9	151 092,8	174 350,4	12,9	15,4
Autres passifs	7 214,7	15 035,8	16 922,3	108,4	12,5
Total ressources	456 482,9	600 599,4	757 788,1	31,6	26,2

Source : BRB, reporting des IMF

Tout comme pour les exercices précédents, les dépôts collectés auprès de la clientèle ont augmenté, avec un taux d'accroissement de 17,4 %, pour s'établir à 427 074,4 MBIF à fin décembre 2021 contre 363 843,7 MBIF l'exercice précédent. La trésorerie passive et les fonds propres ont quant à eux augmenté respectivement de 97,4 % et de 15,4 % sur la même période.

Graphique 34: Structure des ressources



Source : BRB, reporting des IMF

Le graphique 35 ci-dessus fait ressortir que, à fin 2021, les ressources des institutions de microfinance sont principalement constituées des dépôts de la clientèle représentant à eux seuls 56,4 % du total des ressources. Les fonds propres accaparent 23,0 % du total des ressources pendant que la trésorerie passive, constituée en grande partie des emprunts, en représente 18,4 %.

II.2.1.2.1 Evolution des dépôts par catégorie d'Institutions de Microfinance

A fin 2021, les dépôts collectés auprès des clients, membres et bénéficiaires des Institutions de Microfinance de première et troisième catégories ont totalisé 427 074,4 MBIF, marquant une hausse de 17,4 % contre 37,4 % en 2020.

Tableau 24 : Evolution des dépôts par catégorie (en MBIF)

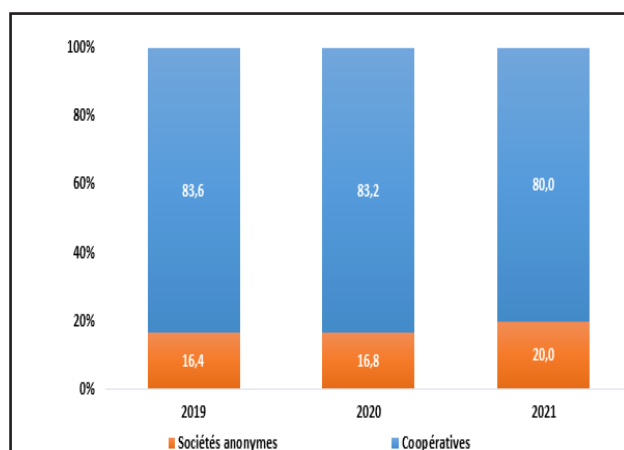
Structure des Dépôts	Année			Variation (en %)	
	2019	2020	2021	2019/20	2020/21
Coopératives	221 301,8	302 875,5	341 792,7	36,9	12,8
Sociétés anonymes	43 551,5	60 968,2	85 281,7	40,0	39,9
Total	264 853,3	363 843,7	427 074,4	37,4	17,4

Source : BRB, reporting des IMF

L'analyse de la collecte des dépôts par catégorie d'IMF montre que, à fin 2021, les dépôts collectés par les IMF de première catégorie de forme juridique « Sociétés Anonymes », ont enregistré une hausse de 39,9 % pour s'établir à 85 281,7 MBIF contre 60 968,2 MBIF l'année précédente.

Les dépôts collectés par les IMF de troisième catégorie, de forme juridique « Sociétés coopératives », ont quant à elles enregistré une évolution de 12,8 % à fin décembre 2021 pour se fixer à 341 792,7 MBIF, contre 302 875,5 MBIF à fin 2020.

Graphique 35 : Répartition des dépôts par catégorie



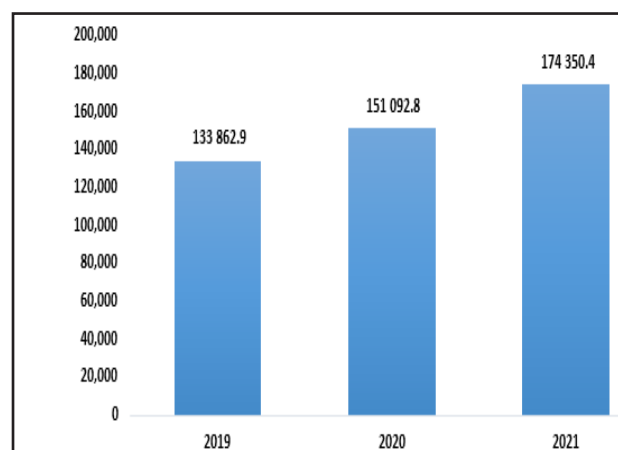
Source : BRB, reporting des IMF

La répartition des dépôts par catégorie d'IMF fait ressortir que, en 2021, les dépôts collectés par les Coopératives d'épargne et de crédit représentent 80,0 % du total des dépôts collectés par les institutions de microfinance, alors que ceux collectés par les IMF de la première catégorie (Sociétés anonymes) n'en enregistrent que 20,0 % pour la même période.

II.2.1.2.2 Evolution des fonds propres

En 2021, les fonds propres des Institutions de microfinance se sont renforcés de 15,4 % pour s'établir à 174 350,4 MBIF par rapport à 2020 où ils s'établissaient à 151 092,8 MBIF.

Graphique 36 : Evolution des fonds propres (en MBIF)



Source : BRB, reporting des IMF

II.2.2. Performance des Institutions de Microfinance

La performance des institutions de microfinance est appréciée sur base des Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG) et des indicateurs de rendement.

II.2.2.1 Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion

Au terme de 2021, le résultat net global réalisé par les IMF s'est accru de 4,6 %, passant de 11 563,4 MBIF à 12 095,4 MBIF comme nous pouvons le lire dans le tableau 25 ci-dessous.

Tableau 25 : Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion (en MBIF)

Solde intermédiaire de gestion	Année			Variation (en %)	
	2019	2020	2021	2019/20	2020/21
Produit Net Bancaire(PNB)	38 417,5	46 491,7	54 775,4	21,0	17,8
Marge bénéficiaire	3 036,4	6 204,6	7 240,7	104,3	16,7
Résultat Brut d'exploit(RBE)	22 348,7	27 384,3	32 260,9	22,5	17,8
Résultat Net d'exploitation(RNE)	10 222,3	13 527,5	16 055,5	32,3	18,7
Résultat de l'exercice	10 845,3	11 563,4	12 095,4	6,6	4,6

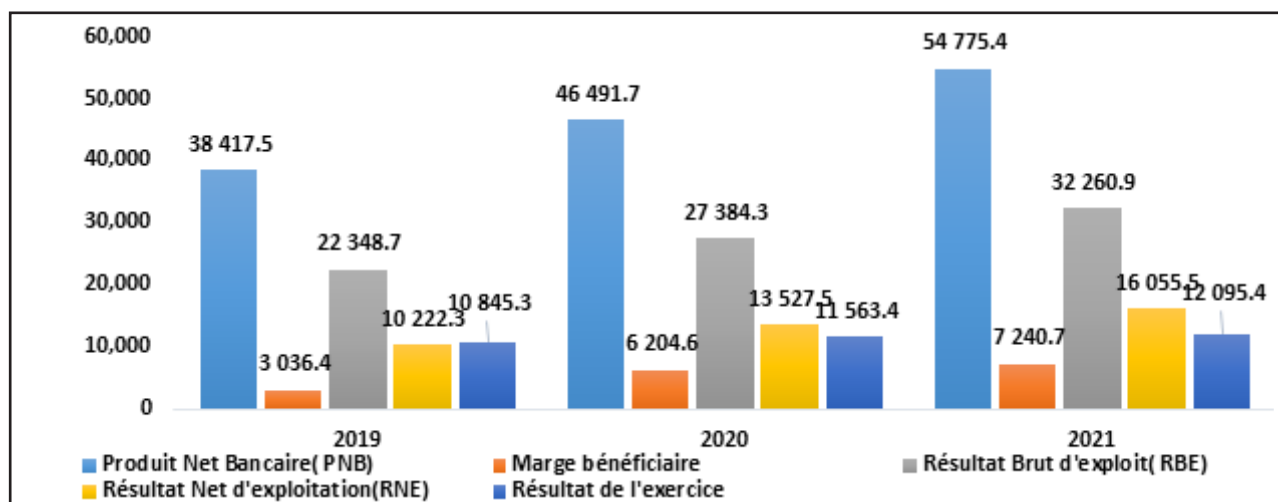
Source : BRB, reporting des IMF

Le tableau 25 ci-dessus renseigne que, à fin 2021, le Produit Net Bancaire, le Résultat Brut d'Exploitation et le Résultat Net d'Exploitation

ont respectivement augmenté de 17,8 %, 17,8 % et 18,7 %. La marge bénéficiaire a connu une augmentation de 16,7 %, passant de 6 204,6 MBIF à 7 240,7 MBIF.

Le graphique 37 ci-après illustre cette situation.

Graphique 37 : Evolution des soldes intermédiaires de gestion



Source : BRB, reporting des IMF

II.2.2.2 Evolution des indicateurs de rendement

Le rendement des institutions de microfinance a été évalué au moyen des indicateurs de rentabilité des fonds propres (ROE) et de celle des actifs (ROA).

Tableau 26 : Evolution des indicateurs de rendement des IMF (en MBIF)

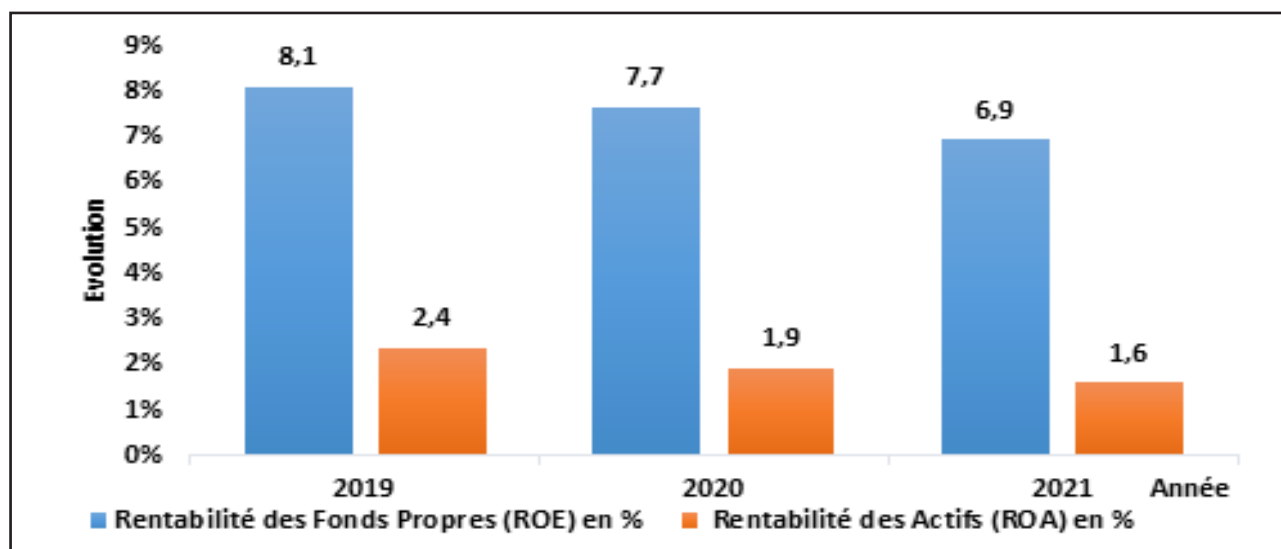
Rubrique	Résultat net en MBIF (1)	Fonds Propres en MBIF (2)	Rentabilité des Fonds Propres (ROE) : (1) / (2) en %	Total Bilan en MBIF (3)	Rentabilité des Actifs (ROA) : (1) / (3) en %
2019	10 845,3	133 862,9	8,1	456 482,9	2,4
2020	11 563,4	151 092,8	7,7	600 599,4	1,9
2021	12 095,4	174 350,4	6,9	757 788,1	1,6

Source : BRB, reporting des IMF

Il ressort du tableau ci-dessus que le rendement des actifs (ROA) s'établit à 1,6 % à fin 2021 contre 1,9 % en 2020, soit une baisse de 0,3 points.

De même, la rentabilité des fonds propres (ROE) a régressé de 0,8 points, revenant de 7,7 % à fin 2020 à 6,9 % à fin 2021.

Graphique 38 : Evolution des indicateurs de rendement des IMF



Source : BRB, reporting des IMF

II.2.2.2.1 Evolution des indicateurs de rendement des coopératives d'épargne et de crédit

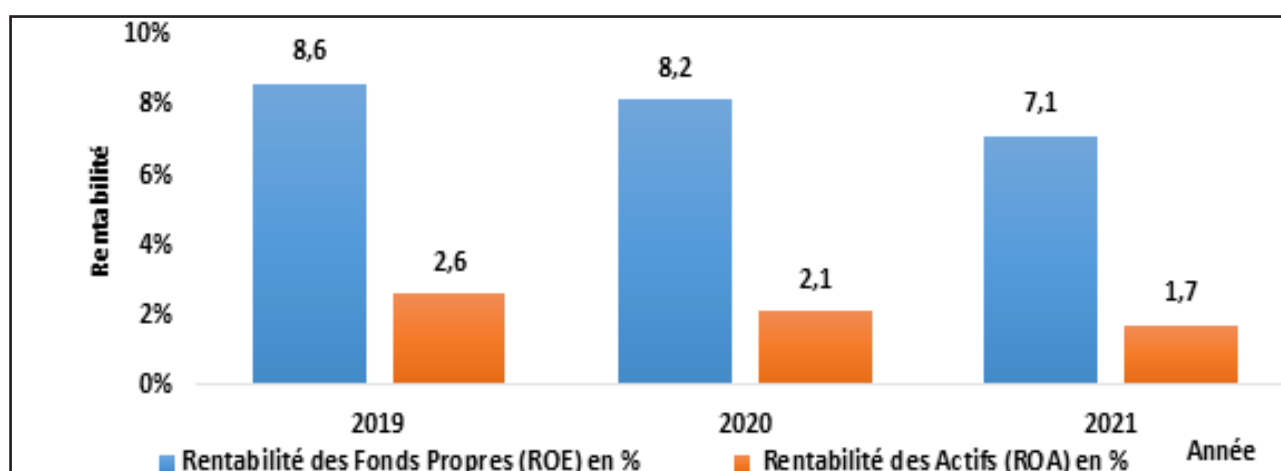
Tableau 27 : Evolution des indicateurs de rendement des coopératives d'épargne et de crédit (en MBIF)

Coopératives d'épargne et de crédit	Résultat net en MBIF (1)	Fonds Propres en MBIF (2)	Rentabilité des Fonds Propres (ROE) (1)/(2) en %	Total Bilan en MBIF (3)	Rentabilité des Actifs (ROA) (1)/(3) en %
2019	10 165,3	117 952,3	8,6	391 580,7	2,6
2020	10 826,8	132 791,3	8,2	511 123,7	2,1
2021	10 851,1	151 980,9	7,1	632 641,3	1,7

Source : BRB, reporting des IMF

A fin 2021, la rentabilité des fonds propres (ROE) des coopératives d'épargne et de crédit s'est légèrement détériorée de 1,1 points, revenant de 8,2 % à 7,1 % et celle des actifs (ROA) a baissé de 0,4 points revenant de 2,1 % à 1,7 %.

Graphique 39 : Evolution des indicateurs de rendement des Coopératives d'épargne et de crédit



Source : BRB, reporting des IMF

II.2.2.2 Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes

A travers le tableau 28 ci-dessous, il est remarqué que la rentabilité des capitaux investis par les sociétés anonymes s'est améliorée contrairement à l'année précédente.

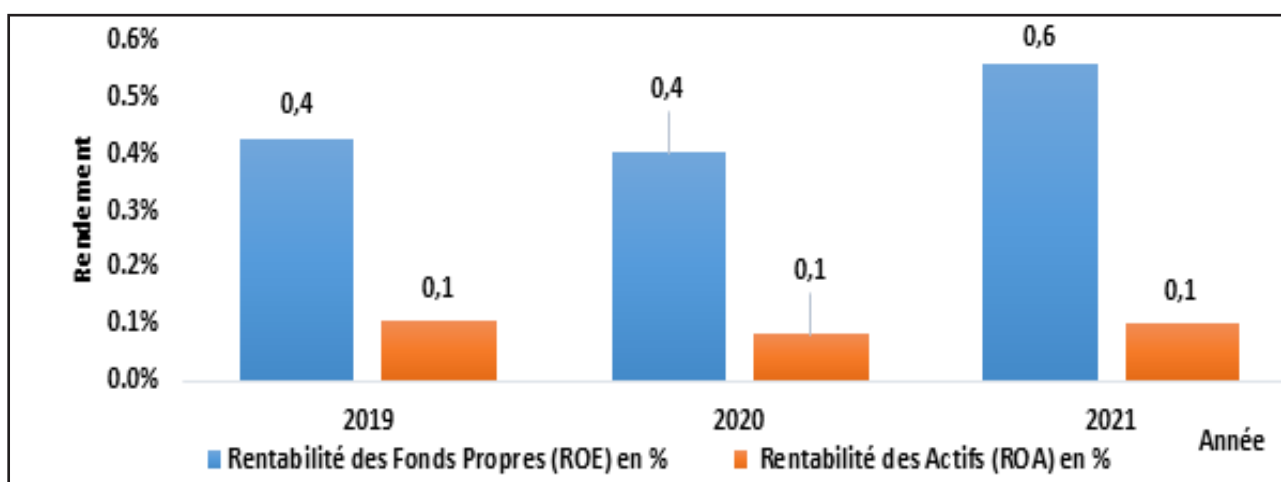
En effet, la rentabilité des fonds propres et celle des actifs de cette catégorie d'institutions de microfinance se sont respectivement améliorées de 1,6 points et 0,2 points, passant d'une part, de 4,0 % à 5,6 % et, d'autre part, de 0,8 % à 1,0 %.

Tableau 28 : Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes (en MBIF)

Sociétés anonymes	Résultat net en MBIF (1)	Fonds Propres en MBIF (2)	Rentabilité des Fonds Propres (ROE) (1)/(2) en %	Total Bilan en MBIF (3)	Rentabilité des Actifs (ROA) (1)/(3) en %
2019	680,0	15 910,6	4,3	64 902,3	1,0
2020	736,7	18 301,5	4,0	89 475,7	0,8
2021	1 244,3	22 369,4	5,6	125 146,8	1,0

Source : BRB, reporting des IMF

Graphique 40 : Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes

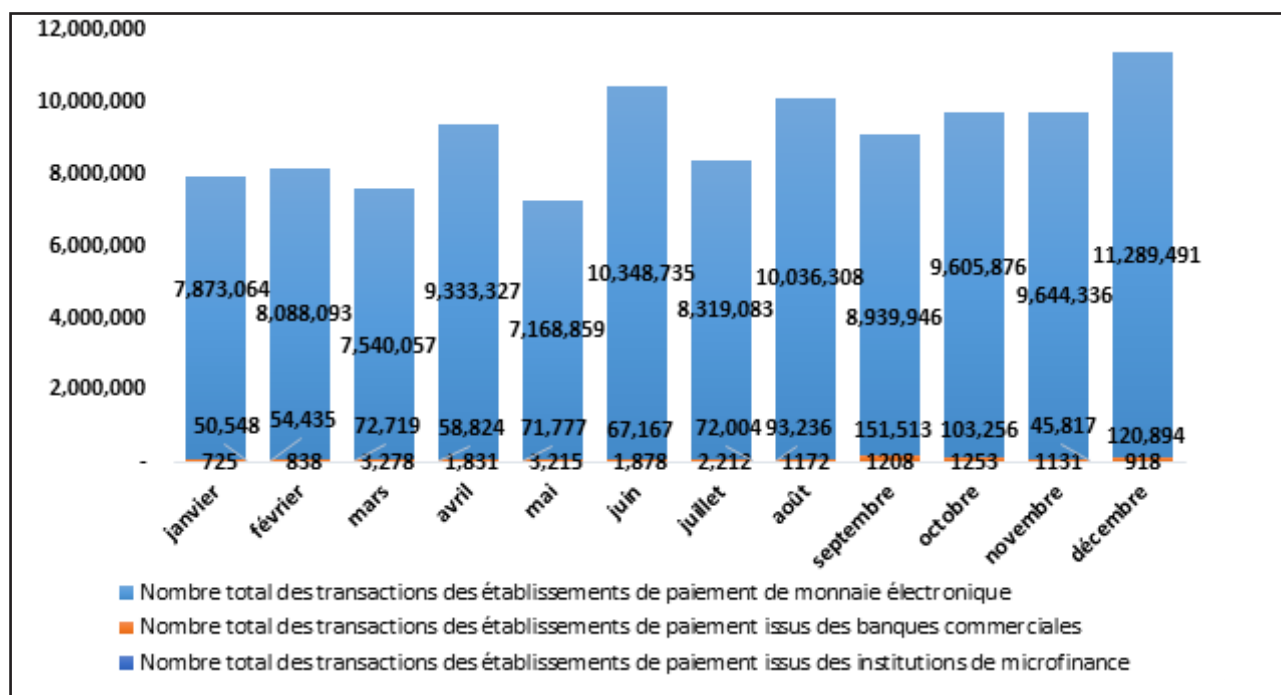


Source : BRB, reporting des IMF

II.2.3 Evolution de l'activité des établissements de paiement

Au terme de l'exercice 2021, l'activité des établissements de paiement a enregistré une évolution assez considérable par rapport à l'exercice précédent. Le nombre de transactions pour les services financiers numériques effectuées par les trois (3) établissements de paiement de monnaie électronique issus de trois (3) Compagnies de téléphonie mobile, les cinq (5) banques commerciales et trois (3) institutions de microfinance, s'est établi respectivement à 108 187 175, à 962 190 et à 19 659 transactions. Le graphique 43 ci-dessous montre l'évolution mensuelle du nombre de transactions pour l'exercice 2021.

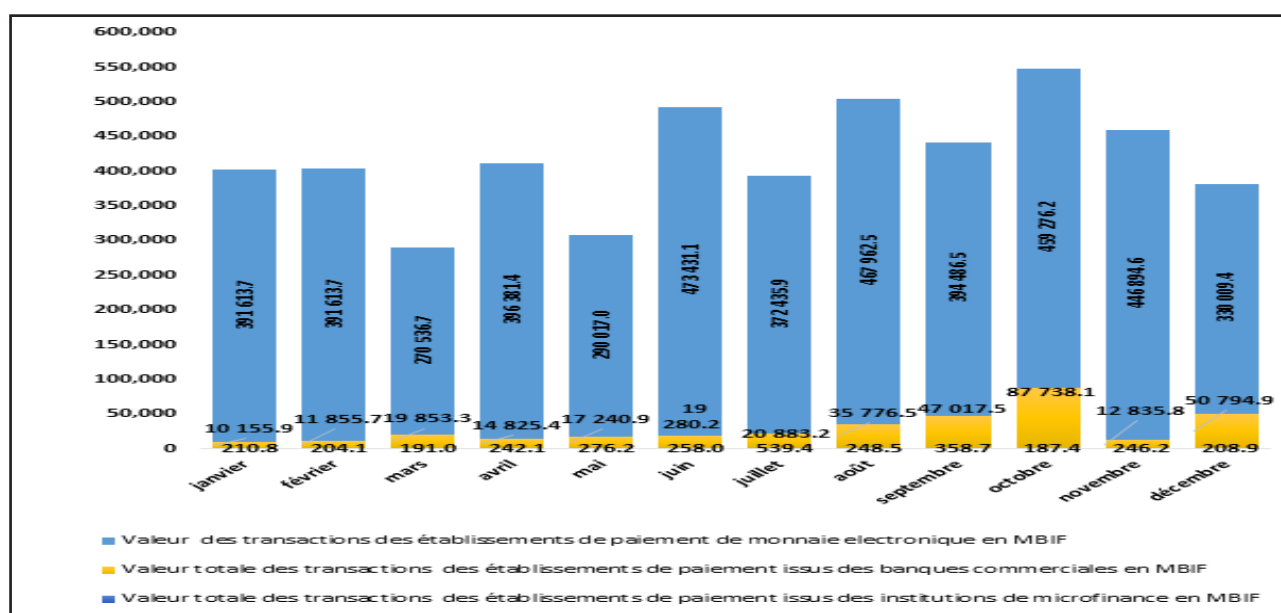
Graphique 41 : Evolution du nombre de transactions à fin 2021



Source : BRB, reporting des établissements de paiement

Au cours de cette période, la valeur de ces transactions en monnaie électronique effectuées par les établissements de paiement de monnaie électronique issus des trois Compagnies de téléphonie mobile, les cinq banques commerciales et les trois institutions de microfinance s'élève respectivement à 4 684 659 MBIF, 348 257 MBIF et 3 171 MBIF. Le graphique 42 ci-dessous montre l'évolution mensuelle du montant des transactions pour l'exercice 2021.

Graphique 42 : Evolution de la valeur des transactions à fin 2021



Source : BRB, reporting des établissements de paiement

Comme le montre les graphiques 43 et 44 ci-dessus, l'offre des services financiers numériques a été dominée par les établissements de paiement de monnaie électronique au cours de l'exercice 2021.

Chapitre **3**

**RISQUES BANCAIRES, NORMES
PRUDENTIELLES ET QUALITÉ DU
PORTEFEUILLE CREDIT**

CHAPITRE III : RISQUES, NORMES PRUDENTIELLES ET QUALITE DU PORTEFEUILLE CREDIT

III.1 Risques, normes prudentielles et qualité du portefeuille crédit des établissements de crédit

III.1.1 Principaux risques des établissements de crédit

De par leurs activités, les établissements de crédit encourent les principaux risques portant surtout sur la solvabilité et la liquidité.

En 2021, les établissements de crédit ont renforcé leurs fonds propres et les actifs pondérés respectivement aux risques de crédit et opérationnel ont connu une augmentation tandis que ceux pondérés au risque de change ont enregistré une baisse. Néanmoins, les ratios de solvabilité sont restés dans les limites réglementaires.

III.1.1.1 Risques nets pondérés des établissements de crédit

Conformément à la Circulaire n° 03/2018 relative aux ratios de solvabilité des établissements de crédit, les actifs pondérés aux risques inhérents à l'activité du secteur bancaire sont répartis entre les risques de crédit, de change et opérationnel.

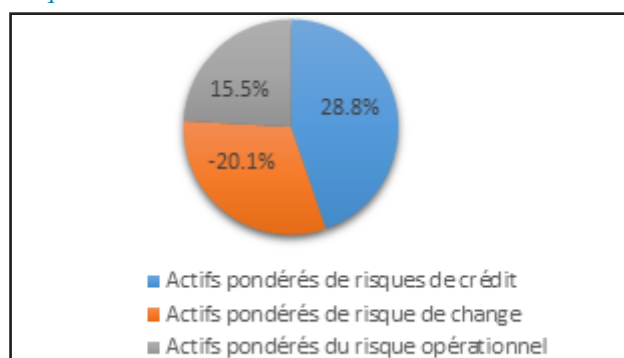
Tableau 29 : Structure et évolution des actifs pondérés aux risques des établissements de crédit

Actifs pondérés aux risques en MBIF	Année			Variation en%	
	2019	2020	2021	2019/2020	2020/2021
Actifs pondérés au risque de crédit	1 214 598,4	1 692 518,1	2 180 198,8	39,5	28,8
Actifs pondérés au risque de change	40 419,4	47 471,8	37 942,6	17,4	-20,1
Actifs pondérés au risque opérationnel	236 811,0	317 055,7	366 235,7	33,9	15,5
Total des actifs pondérés aux risques	1 491 828,8	2 057 045,6	2 584 377,1	37,9	25,6

Source : BRB, reporting des établissements de crédit

A fin 2021, les actifs pondérés aux risques des établissements de crédit se sont établis à 2 584 377,1 MBIF contre 2 057 045,6 MBIF à fin 2020, soit une hausse de 25,6 %.

Graphique 43 : Structure des actifs pondérés aux risques des établissements de crédit



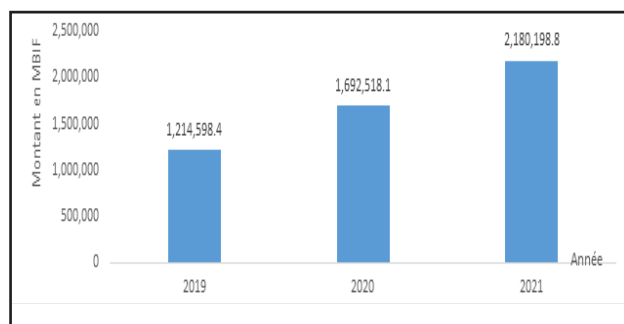
Source : Source : BRB, reporting des établissements de crédit

Du graphique 43, il s'observe que les actifs pondérés au risque de crédit occupent la première position avec 28,8 % du total des actifs pondérés aux risques du secteur, suivis par ceux pondérés au risque opérationnel qui occupent 15,5 %. Les actifs pondérés au risque de change sont négatifs de 20,1 %.

III.1.1.1.1 Risque de crédit

A fin 2021, les actifs pondérés au risque de crédit se sont établis à 2 180 198,8 MBIF contre 1 692 518,1 MBIF à fin 2020, soit une augmentation de 28,8 %.

Graphique 44 : Evolution des actifs pondérés au risque crédit

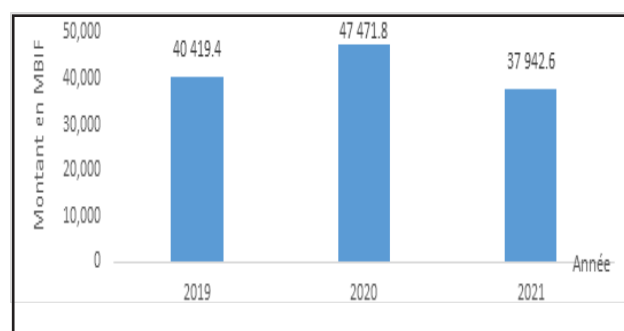


Source : BRB, reporting des établissements de crédit

III.1.1.1.2 Risque de change

Conformément à la Circulaire n° 03/2018 relative aux ratios de solvabilité et de levier des établissements de crédit, le risque de marché est appréhendé uniquement à travers le risque de change ; le risque de taux n'est pas encore abordé. Les actifs pondérés au titre du risque de change se sont établis à 37 942,6 MBIF à fin 2021 contre 40 419,4 MBIF à fin 2020, soit une diminution de 20,1 %.

Graphique 45 : Evolution des actifs pondérés au risque de change

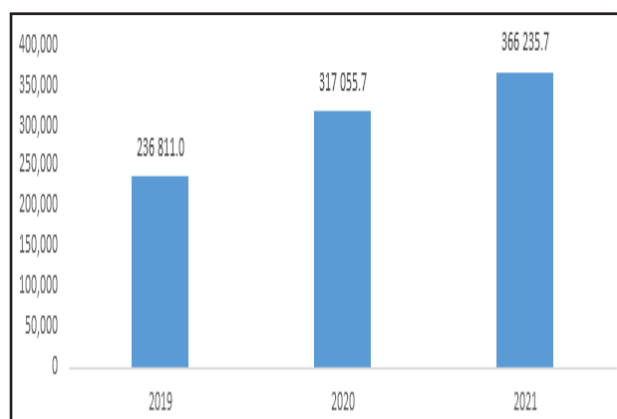


Source : BRB, reporting des établissements de crédit

III.1.1.1.3 Risque opérationnel

Le secteur bancaire burundais utilise l'approche « indicateur de base » pour l'évaluation du risque opérationnel. Les actifs pondérés au titre dudit risque se sont accrus de 15,5 %, passant de 317 055,7 MBIF en fin 2020 à 366 235,7 MBIF à fin 2021.

Graphique 46 : Evolution des actifs pondérés du risque opérationnel



Source : BRB, reporting des établissements de crédit

III.1.2 Normes prudentielles des établissements de crédit

Pour évaluer le niveau de gestion et de maîtrise des risques par les établissements de crédit, plusieurs ratios prudentiels sont établis notamment les ratios des fonds propres, de solvabilité et de levier, ainsi que de liquidité.

III.1.2.1 Fonds propres prudentiels des établissements de crédit

Conformément à la Circulaire n° 02/2018 relative aux fonds propres des établissements de crédit, on distingue les fonds propres de base et les fonds propres globaux.

Les fonds propres de base d'un établissement de crédit sont constitués par la somme des fonds propres de base du noyau dur et des fonds propres de base additionnels.

Tableau 30 : Evolution des fonds propres des établissements de crédit (en MBIF)

Rubrique	Année			Variation en%	
	2019	2020	2021	2019/2020	2020/2021
Fonds propres de base	336 045,6	436 029,7	555 740 ,5	29,8	27,5
Fonds propres de noyau dur	307 917,60	368 488,7	496 451,2	19,7	34,7
Fonds propres de base additionnels	28 128,0	64 606,3	60 283,5	129,7	-6,7
Fonds propres globaux	364 576,9	460 427,1	594 578,5	26,3	29,1

Source : BRB, reporting des établissements de crédit

Les fonds propres de base des établissements de crédit ont augmenté de 27,5 %, passant de 436 029,7 MBIF en 2020 à 555 740 ,5 MBIF à fin 2021. Quant aux fonds propres globaux, ils se sont accrus de 29,1 %, passant de 460 427,1 MBIF à fin 2020 à 594 578,5 MBIF à fin 2021. Malgré la diminution des fonds propres de base additionnels (6,7 %), l'augmentation des fonds propres globaux dénote une amélioration de la capacité du secteur bancaire à contenir les risques auxquels il est exposé.

III.1.2.2 Ratios de solvabilité des établissements de crédit

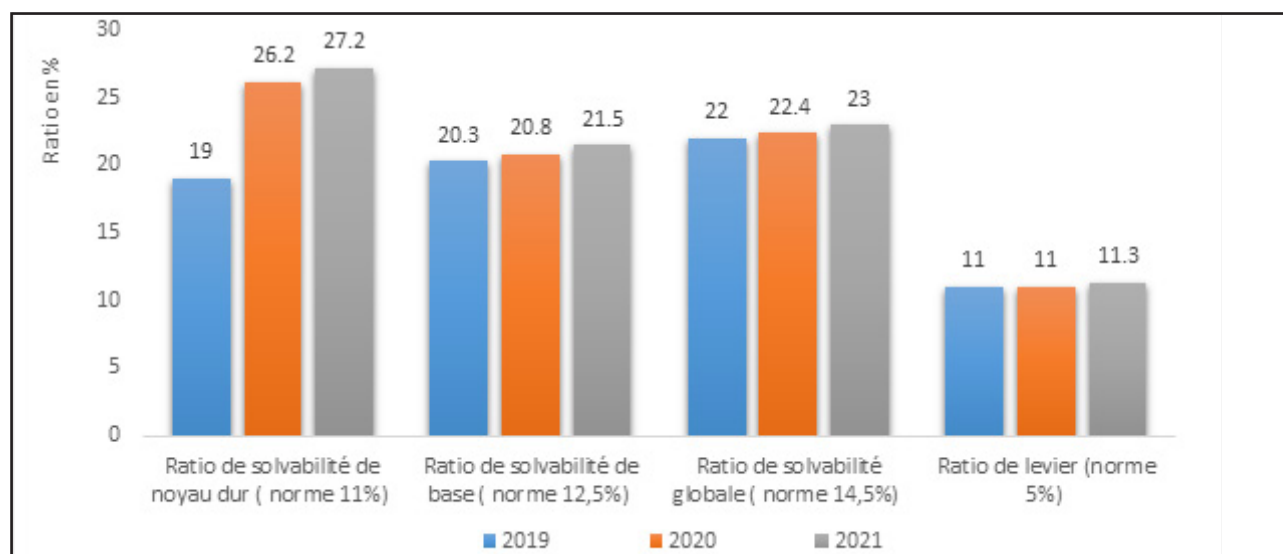
Selon les articles 3 et 5 de la Circulaire n° 03/2018 relative aux ratios de solvabilité et de levier des établissements de crédit, ces derniers sont tenus

de disposer, en permanence, d'un niveau de fonds propres requis pour couvrir les risques qu'ils encourent du fait de leurs opérations. Pour ce, ils sont tenus de respecter en permanence :

- Un ratio de solvabilité de base de noyau dur de 11 % ;
- Un ratio de solvabilité de base de 12,5 % ;
- Un ratio de solvabilité globale de 14,5 %.
- Un ratio de levier minimum de 5 %.

A fin 2021, ces ratios s'établissent respectivement à 27,2 % ; 21,5 % ; 23,0 % et 11,3 % comme le montre de graphique 47 ci-dessous.

Graphique 47 : Evolution des ratios de solvabilité et de levier en %



Source : BRB, reporting des établissements de crédit

Tableau 31 : Evolution des ratios de solvabilité et de levier

Rubrique	2019	2020	2021
Ratio de Solvabilité de base du noyau dur	23,4	26,2	27,2
Ratio de solvabilité de base	20,3	20,8	21,5
Ratio de solvabilité globale	22	22,4	23
Ratio de levier	11	11	11,3

Source : BRB, reporting des établissements de crédit

Les ratios de solvabilité de base du noyau dur, de solvabilité de base, de solvabilité globale et de levier ont tous connu une hausse en 2021 par rapport à l'année précédente. D'où le secteur bancaire est resté solvable en 2021 puisque leurs ratios sont demeurés dans les limites réglementaires.

III.1.2.3 Evolution de la liquidité des banques commerciales

Conformément à la Circulaire n° 04/2018 relative au ratio de liquidité à court terme des banques, ces dernières sont tenues de respecter en permanence un ratio de liquidité à court terme (RLC) au moins égal à 100 % entre, d'une part, l'encours des Actifs Liquides de Haute Qualité (ALHQ) qu'elles détiennent et, d'autre part, le total des sorties nettes

de trésorerie, sur les 30 jours calendaires suivants, dans l'hypothèse d'un scénario de forte tension de liquidité, tant pour la monnaie locale que pour les devises.

III.1.2.3.1 Ratios de liquidité des banques commerciales

A fin 2021, pour la monnaie locale, l'encours des Actifs Liquides de Haute Qualité (ALHQ), s'élève à 1 597 954 MBIF contre 1 567 192 MBIF à fin 2020, soit une hausse de 2,0 %. Quant à l'encours des Actifs Liquides de Haute Qualité (ALHQ) en devises, il se chiffre à 114 658 MBIF à fin 2021 contre 105 016 MBIF à fin 2020, avec une variation en hausse de 9,2 %.

Tableau 32 : Ratios RLC des banques commerciales

Libellés	2019		2020		2021		Variation en% (2020/2021)	
	BIF	Devises	BIF	Devises	BIF	Devises	BIF	Devises
Encours ALHQ	1 335 465,0	57 042,0	1 567 192	105 016	1 597 954	114 658	2,0	9,2
Sorties nettes de trésorerie	575 592,4	41 095,8	733 916	60 921	828 832	84 631	12,9	38,9
Liquidité (en %)	232,0	138,8	213,5	172,4	192,8	135,5	-	-

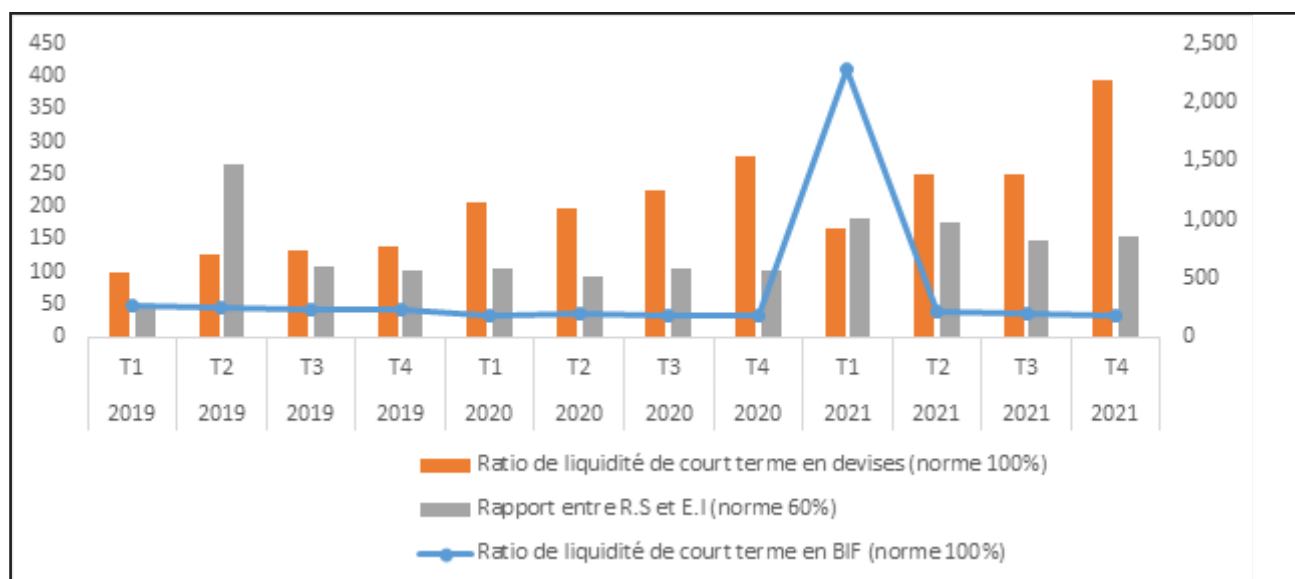
Source : BRB, reporting des établissements de crédit

A fin décembre 2021, les banques commerciales sont à même de s'acquitter de leurs engagements journaliers en BIF et aussi de faire face à une période de tension sur la liquidité dont la source serait propre à l'établissement ou généralisée à tout le marché. Le ratio de liquidité à court terme

en BIF des banques a atteint 192,8 % pour une norme minimale de 100 %.

Pour les transactions en devises, les banques commerciales sont surliquides du fait que le ratio de liquidité à court terme s'établit à 135,5 %, à fin 2021, pour une norme minimale de 100 %.

Graphique 48 : Evolution trimestrielle du ratio de liquidité à court terme (RLC) et du rapport entre les ressources stables (RS) et les emplois immobilisés (EI) des banques commerciales



Source : BRB, reporting des établissements de crédit

III.1.2.3.2 Ratio de liquidité à court terme (RLC)

La tendance apparemment anormale des ratios de liquidité pour les trimestres de l'année 2021, trouve explication dans le fait qu'il y a eu deux (2) banques nouvellement agréées (une nouvelle naissance et une autre transformée d'un établissement financier en banque). De ce fait, ces dernières ne détiennent pas encore des engagements.

III.1.2.3.3 Transformation des ressources en emplois

Le niveau de transformation des ressources en emplois renseigne sur le niveau de financement des crédits par les dépôts de la clientèle de l'établissement de crédit afin de garantir la rentabilité et la pérennité de son activité.

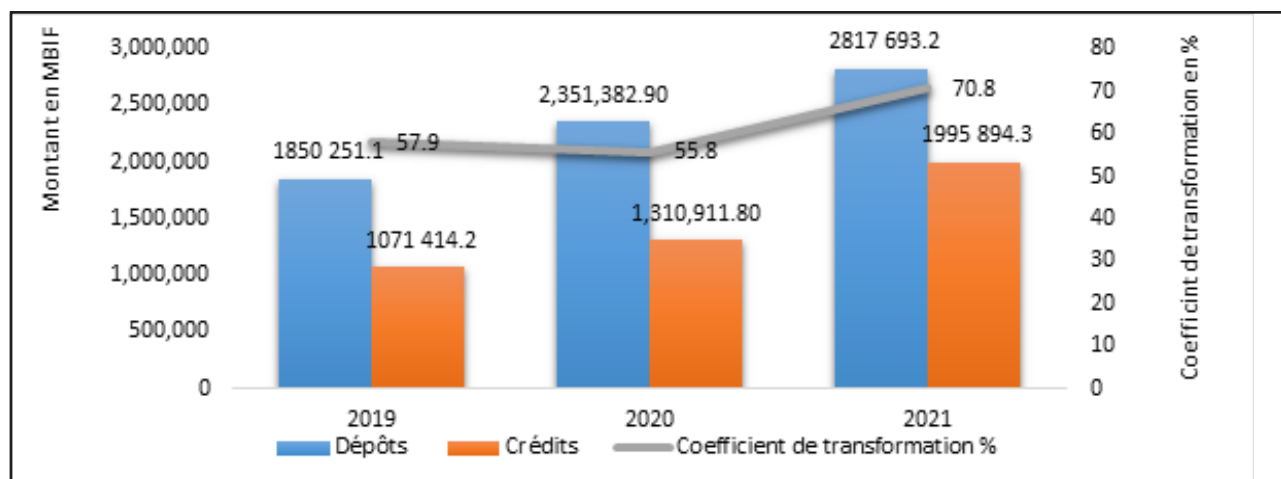
Tableau 33 : Evolution des dépôts, des crédits et du coefficient de transformation (en MBIF)

Rubriques	Année			Variation en%	
	2019	2020	2021	2019/2020	2020/2021
Dépôts (en MBIF) (1)	1 850 251,1	2 351 382,9	2 817 693,2	27,1	19,8
Crédits (en MBIF) (2)	1 071 414,2	1 310 911,8	1 995 894,3	22,4	52,3
Coefficient de transformation en% (2)/(1)	57,9	55,8	70,8	-	-

Source : BRB, reporting des établissements de crédit

Le coefficient de transformation des dépôts en crédits a augmenté de 15 points, en se fixant à 70,8 % à fin 2021 alors qu'il était de 55,8 % à fin 2020.

Graphique 49 : Evolution des dépôts, crédits et coefficient de transformation



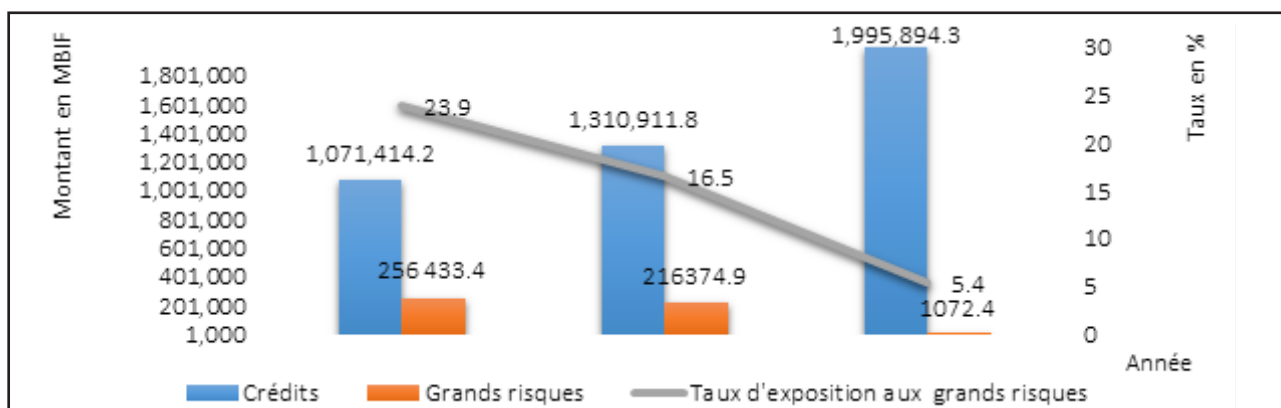
Source : BRB, reporting des établissements de crédit

III.1.3 Qualité du portefeuille crédit du secteur bancaire

III.1.3.1 Expositions aux grands risques de crédit des établissements de crédit

Conformément à l'article 2 de la Circulaire n° 06/2018 relative à la division des risques de crédit des établissements de crédit, les grands risques sont définis comme étant des risques de crédit dont le montant est supérieur ou égal à 10 % des fonds propres de base de l'établissement de crédit. Le taux d'exposition aux grands risques de crédit renseigne sur le niveau du risque de concentration des crédits auxquels un établissement de crédit est exposé.

Graphique 50 : Evolution des expositions aux grands risques de crédit



Source : BRB, reporting des établissements de crédit.

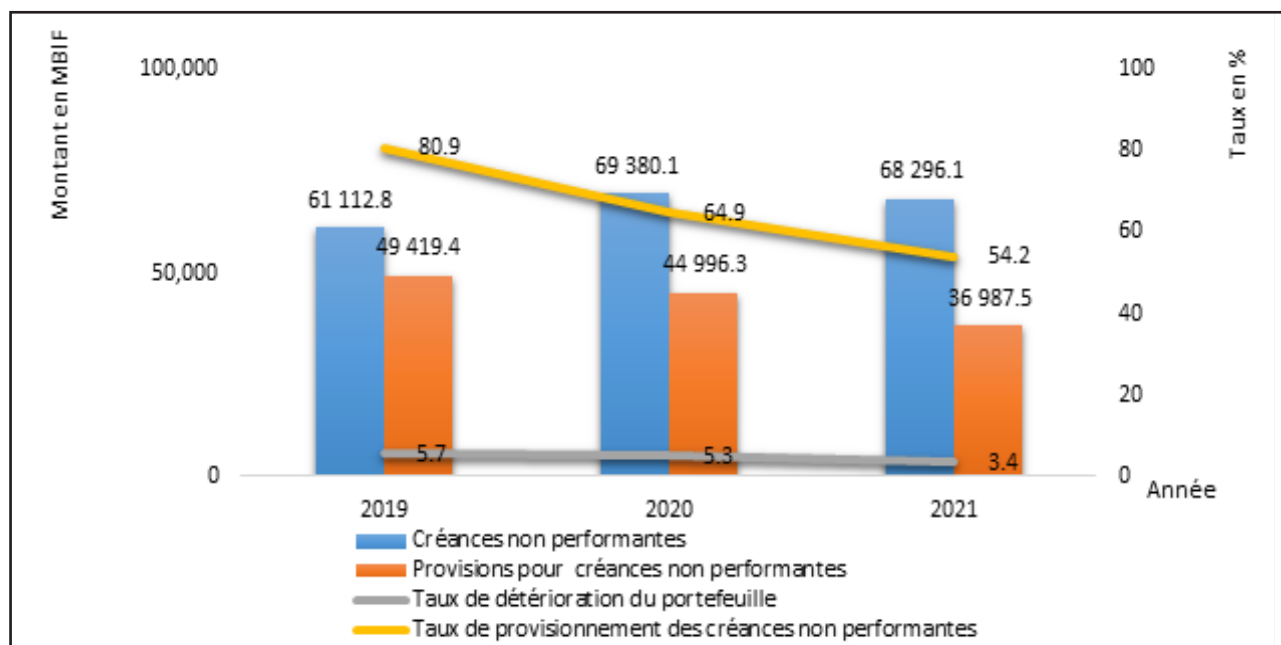
Le secteur bancaire a été marqué, à fin 2021, par une faible concentration du risque de crédit par rapport à l'année 2020. Le risque de concentration sur les grands risques s'est établi à 5,4 % du portefeuille crédit des établissements de crédit contre 16,5 % à fin 2020.

Cette diminution est due au renforcement des fonds propres de base qui sont passés de 436 029,7 MBIF à fin 2020, à 555 740,5 MBIF à fin 2021, soit une augmentation de 27,5 %.

III.1.3.2 Créances non performantes et provisionnement

La qualité du portefeuille crédit s'est améliorée du fait que le taux de détérioration du portefeuille a baissé de 1,9 points, pour se fixer à 3,4 % à fin 2021 contre 5,3 % à fin 2020. Le taux de provisionnement des créances non performantes a diminué de 10,7 points pour se fixer à 54,2 % à fin 2021 contre 64,9 % à fin 2020. Cette situation résulte en partie de la part des créances compromises qui est inférieure à celles des créances pré-douteuses et douteuses.

Graphique 51: Evolution des taux de détérioration et de provisionnement des créances non-performantes



Source : BRB, reporting des établissements de crédit

III.1.3.3 Créances radiées

Suite à la mise en application de la mesure de radiation des créances compromises intégralement provisionnées, ordonnée par l'article 19 de la Circulaire n° 12 relative à la classification des risques et à la constitution des provisions, le taux de radiation enregistré à fin 2021 est de 0,1 %.

III.1.3.4 Respect des normes prudentielles par les établissements de crédit

Conformément à la Loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires et la réglementation en vigueur, les Établissements de crédit sont tenus de respecter un certain nombre de normes prudentielles relatives à la gestion et à la couverture des risques qu'ils encourent, afin de préserver l'équilibre de leur structure financière.

Le tableau 34 ci-dessous indique, de façon générale, les proportions dans lesquelles les établissements de crédit ont respecté les normes prudentielles à fin 2021.

Tableau 34 : Respect des normes prudentielles

Ratio	Formule	Norme	% des établissements de crédit ayant respecté la norme
			2021
Capital minimum obligatoire :			
-Banque commerciale		10 000 MBIF	100
-Etablissement financier	-	6 000 MBIF	100
Actif net moins passif exigible	Actif net - passif exigible	Dotation en capital	92,9
Fonds propres de base	-	10 000 MBIF	100
Fonds propres	-	10 000 MBIF	100
Ratio de solvabilité de base du noyau dur	Fonds propres de base de noyau dur/Total des actifs pondérés	11%	100
Ratio de solvabilité de base	Fonds propres de base nets/Total des actifs pondérés	12,5%	100
Ratio de solvabilité globale	Fonds propres globaux nets/Total des actifs pondérés	14,5%	100
Ratio de levier	Fonds propres de base nets/Total actif et hors bilan	5%	100
Rapport entre les ressources stables et les emplois immobilisés	Total ressources stables/Emplis Immobilisés	60%	92,9
Ratio de liquidité à court terme en BIF	Encours d'actifs liquides de haute qualité en BIF/Total des sorties nettes de trésorerie en BIF sur 30 jours calendaires suivants	100%	84,6
Ratio de liquidité à court terme en devises	Encours d'actifs liquides de haute qualité en devises/Total des sorties nettes de trésorerie en devises sur 30 jours calendaires suivants	100%	92,3

Source : BRB, reporting des établissements de crédit.

Il ressort du tableau 34 ci-dessus que, à fin 2021, les normes prudentielles étaient généralement respectées. Ce ne sont pas tous les établissements de crédits qui respectent les normes des ratios de liquidité, du rapport entre les ressources stables et les emplois immobilisés ainsi que de l'actif net moins passif.

En effet, les ratios de liquidité en BIF et en devises sont respectés respectivement par 84,6 % et par 92,3 % des établissements de crédit. Le rapport entre les ressources stables et les emplois immobilisés est respecté à 92,9 % tandis que l'actif net moins passif exigible l'est à 92,9 %.

III.2 Risques, normes prudentielles et qualité du portefeuille crédit des Institutions de Microfinance

Sur base des informations souvent recueillies auprès des institutions de microfinance, les principaux risques inhérents à leurs activités sont notamment liés à l'exécution des opérations, à la gouvernance, à la solvabilité et à la liquidité.

En vue d'atténuer ces risques et de veiller à la stabilité du secteur et la protection des petits déposants, la Banque de la République du Burundi implémente des normes prudentielles, contenues

dans la Circulaire n° 7/M/18 relative aux règles prudentielles applicables aux institutions de microfinance, en application du Règlement n° 001/2018 relatif aux activités de microfinance.

III.2.1 Principaux risques des Institutions de Microfinance

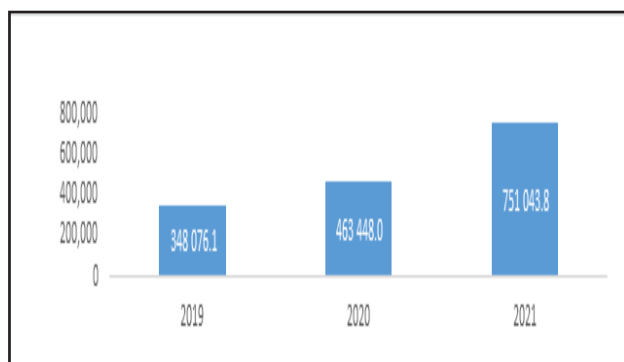
Les principaux risques encourus par les IMF, dans l'exercice de leurs activités, sont notamment liés, à la solvabilité et à la liquidité.

Le secteur de la microfinance du Burundi accuse aussi des insuffisances persistantes du point de vue organisationnel et de gestion globale, notamment, le risque opérationnel et le risque de gouvernance.

III.2.1.1 Risque de crédit

En 2021, les actifs pondérés au risque de crédit se sont fixés à 751 043,8 MBIF contre 463 448,0 MBIF en 2020, soit une augmentation de 62,1 % comme le montre le graphique 52 ci-dessous :

Graphique 52 : Evolution des actifs pondérés au risque de crédit (MBIF)



Source : BRB, reporting des IMF

III.2.1.2 Risque opérationnel

Au niveau du risque opérationnel, il est souvent constaté que la plupart des IMF ne disposent pas d'un Système d'Informations et de Gestion performant alors que d'autres traitent encore leurs données manuellement.

En outre, les IMF éprouvent des difficultés énormes dans la gestion des risques, la maîtrise des charges et la production de l'information financière, conformément aux délais et canevas fixés par la Banque Centrale.

En 2021, les principaux constats relevés au niveau du contrôle interne, lors des contrôles sur place et sur pièces des IMF sont, notamment :

- des problèmes d'interconnexion des Systèmes d'Informations et de Gestion entre le siège des IMF et leur réseau ;
- le manque d'outils de contrôle interne (manuels de procédures, charte d'audit, plan de continuité d'activités ; etc.) ;
- le faible taux de mise en application des recommandations antérieures ;
- la présence d'un taux de détérioration du portefeuille crédit élevé ;
- le non-respect de certains ratios prudentiels ;
- l'absence d'outils et/ou d'équipements adéquats pour mesurer les risques majeurs, des programmes annuels des missions d'audit et d'une Charte d'audit ;
- l'absence d'espaces suffisamment sécurisés pour le chargement et déchargement de fonds dans leurs agences et guichets.

III.2.1.3 Risque de gouvernance

La gouvernance des Institutions de microfinance est considérée comme un déterminant majeur dans leur réussite ou leur échec. Une bonne gouvernance permet de limiter le risque de défaillances des IMF. Elle permet également d'améliorer le cadre de gestion interne et de se prémunir, autant que faire se peut, les cas de fraude interne relevés dans plusieurs IMF.

En 2021, pour éviter que la gouvernance de certaines IMF ne se détériore, des réunions

d'échanges ont été organisées, comme d'habitude, par la Banque Centrale et des recommandations conséquentes ont été formulées.

Comme pour les exercices précédents, les principaux constats relevés lors des contrôles sur pièces et sur place des IMF sont les suivants :

- irrégularité dans la tenue des réunions des organes de gestion ;
- immixtion des organes délibérant dans la gestion quotidienne des IMF ;
- non appropriation des textes organiques et réglementaires par les membres des organes de gestion des institutions ;
- non-respect des mandats des organes de gestion ;
- faible niveau de communication entre les membres des Conseils d'Administration ;

- immixtion du Président du Conseil d'Administration dans la gestion quotidienne des Institutions ;
- non implication du Conseil d'Administration dans le suivi de la qualité du portefeuille crédit;
- faible taux de mise en application des recommandations antérieurement émises.

III.2.2 Normes prudentielles des Institutions de Microfinance

Dans le secteur de la microfinance, les ratios de solvabilité globale, de liquidité et de limitation des risques auxquels est exposée une institution sont établis pour en évaluer la résilience et la solidité financière. Le tableau 35 ci-dessous retrace l'évolution desdits ratios.

Tableau 35 : Evolution des ratios prudentiels

Rubrique	2019	2020	2021
Fonds propres globaux	124 664,3	140 356,8	174 350,4
Total Actifs pondérés	348 076,1	463 448,0	751 043,8
Valeurs Mobilisables et disponibles à CT	141 164,6	181 696,1	222 882,7
Passif exigible	311 171,0	430 543,8	560 040,9
Risques portés par une institution	287 948,6	378 764,0	483 660,9
Ressources	315 393,8	434 440,7	566 472,5
Ratio de solvabilité globale	35,8%	30,3%	23,2%
Ratio de liquidité	45,4%	42,2%	39,8%
Ratio de limitation des risques auxquels est exposée une institution	91,3%	87,2%	85,4%

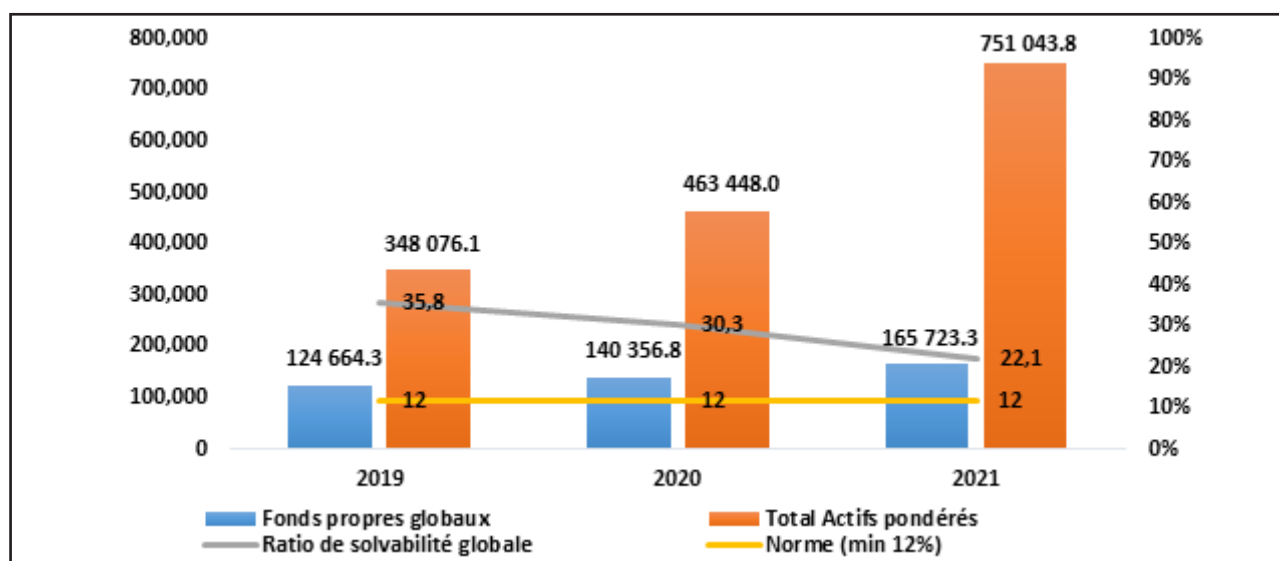
Source: BRB, reporting des IMF

III.2.2.1 Ratio de solvabilité des Institutions de Microfinance

Exprimé par le rapport entre le montant des fonds propres prudentiels (les fonds propres de base et les fonds propres complémentaires) et des éléments d'actif et des engagements donnés en hors bilan, pondérés au risque de crédit des IMF, le ratio de solvabilité globale permet de déterminer la capacité des IMF à faire face aux risques éventuels liés à leurs activités.

A cet égard, au terme de l'exercice 2021, et comme illustré par le graphique 53 ci-dessous, les fonds propres globaux de l'ensemble des IMF sont évalués à 165 723,3 MBIF et le total des actifs pondérés s'élève à 751 043,8 MBIF, soit un ratio de solvabilité globale de 22,1 % contre 30,3 % pour l'exercice précédent, la norme minimale réglementaire étant fixée à 12 %.

Graphique 53 : Evolution du ratio de solvabilité globale des IMF

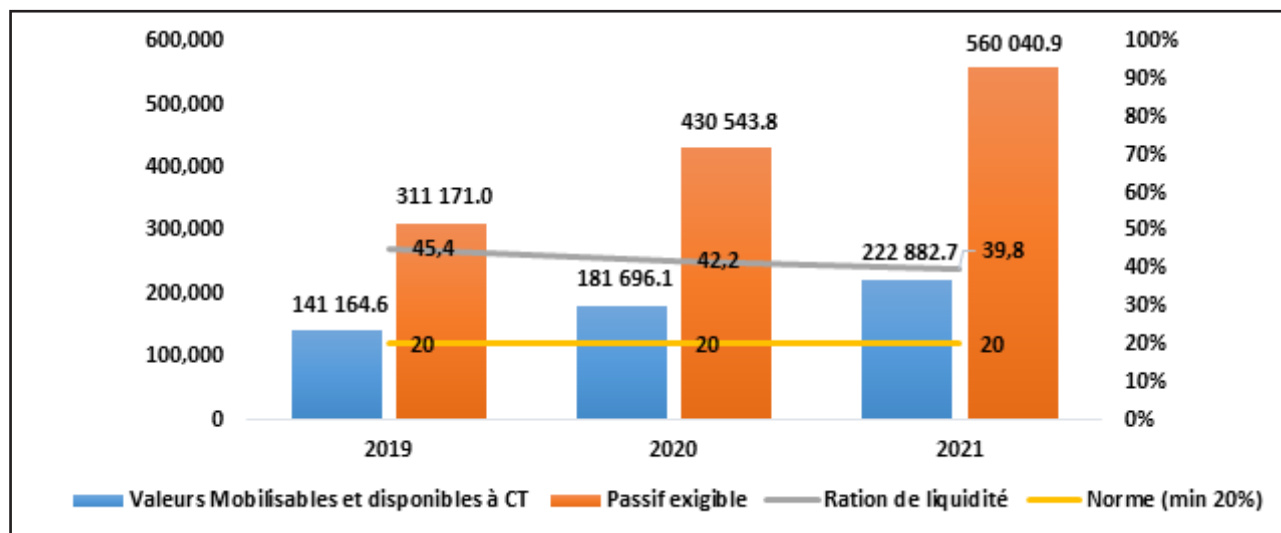


Source : BRB

III.2.2.2 Ratio de liquidité à court terme des IMF

Au cours de l'exercice 2021, la capacité des IMF à faire face à leurs engagements à court terme a enregistré une légère décélération de 2,4 points, le ratio de liquidité à court terme étant revenu de 42,2 % à fin 2020 à 39,8 % à fin 2021, pour une norme de 20 %. Toutefois, les actifs liquides du secteur de la microfinance, essentiellement constitués de valeurs mobilisables et disponibles à court terme, n'ont cessé de s'accroître depuis 2018. En effet, ces derniers se sont inscrits en hausse de 22,67 % pour se fixer à 222 882,7 MBIF à fin 2021 contre 181 696,1 MBIF à fin 2020.

Graphique 54 : Evolution de la liquidité à court terme des IMF



Source : BRB, Reporting des IMF

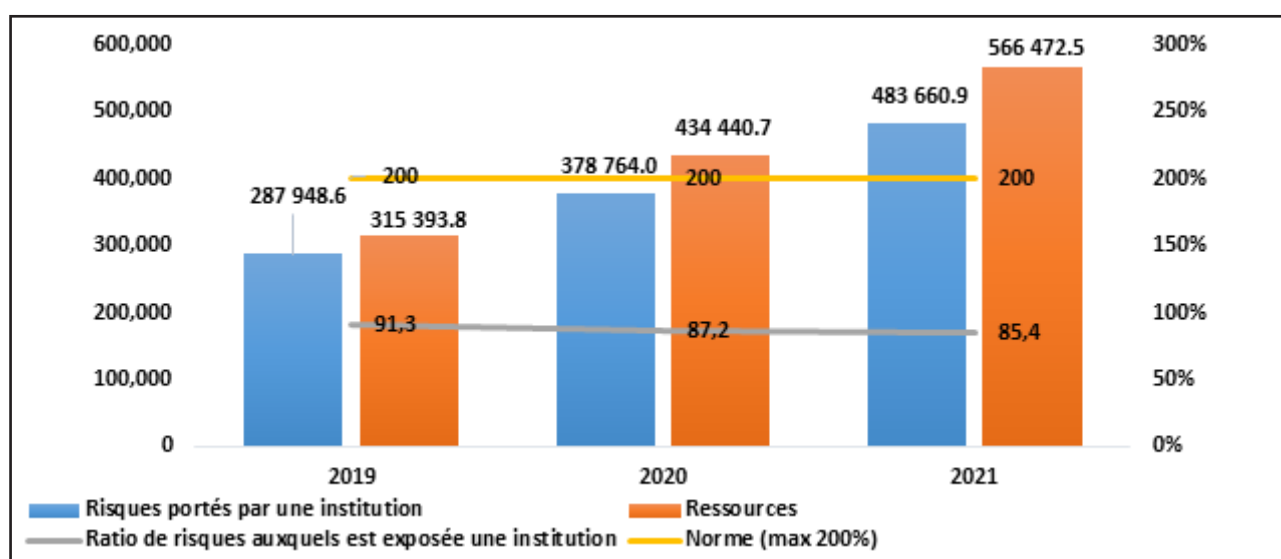
III.2.2.3 Ratio de limitation des risques auxquels est exposée une IMF

Conformément à l'article 7 de la Circulaire n° 07/M/18 relative aux règles prudentielles applicables aux institutions de microfinance édictée en vertu du Règlement n° 001/2018 relatif aux activités de microfinance, les risques auxquels est exposée une institution de microfinance, à l'exclusion des risques pris sur les ressources affectées qui incombent au bailleur de fonds,

ne peuvent excéder le double de ses ressources internes et externes.

La norme à respecter pour ce ratio est de 200 % au maximum. Ainsi, le ratio moyen de limitation des risques auxquels sont exposées les IMF est de 85,4 % à fin 2021, et reste dans les limites réglementaires, comme l'illustre le graphique 55 ci-dessous.

Graphique 55 : Evolution du ratio de limitation des risques auxquels sont exposées les IMF



Source : BRB

III.2.2.4 Respect des normes prudentielles

Conformément au Règlement n° 001/2018 relatif aux activités de microfinance au Burundi, les normes prudentielles que les institutions de microfinance sont tenues de respecter individuellement sont au nombre de douze (12), à savoir, les ratios relatifs à (i) la liquidité immédiate ; (ii) la liquidité à court terme ; (iii) la solvabilité de base ; (iv) la solvabilité globale ; (v) la limitation des risques pris sur une seule signature ; (vi) la limitation des risques auxquels est exposée une institution ; (vii) la limitation des prêts aux membres des organes

de gestion et au personnel de l'institution ; (viii) la limitation des contreparties individuelles ; (ix) la constitution de la réserve générale ; (x) la limitation des prises de participation ; (xi) la couverture des emplois à moyen et long termes par des ressources stables ainsi qu'au (xii) mode de financement des immobilisations.

Le tableau 36 ci-dessous retrace, de façon générale, les proportions dans lesquelles les IMF ont respecté les normes prudentielles.

Tableau 36 : Evolution du respect des normes prudentielles

Ratio	Formule	Norme	% des IMF ayant respecté la norme prudentielle		
			2019	2020	2021
Ratio de liquidité immédiate	(valeurs réalisables et disponibles / passif exigible) *100	≥ 20%	92	85	81
Ratio de liquidité à court terme 3 mois	(valeurs réalisables et disponibles / passif exigible) * 100	≥ 20%	92	85	81
Ratio de solvabilité de base	(fonds propres de base / élément de l'actif du bilan et des engagements donnés hors bilan pondérés au risque de crédit)*100	≥ 10%	81	83	81
Ratio de solvabilité globale	(fonds propres globaux / élément de l'actif du bilan et des engagements donnés hors bilan pondérés au risque de crédit)*100	≥ 12%	86	85	88
Ratio de limitation des risques auxquels est exposée une institution	(risques portés par une institution / ressources)*100	≤ 200%	86	83	86
Limitation des risques pris sur une seule signature	(prêts et engagements par signature donnés à un plus gros emprunteur / fonds propres de base)*100	≤ 5%	43	28	43
Ratio de limitation des prêts aux membres des organes de gestion et au personnel	(prêts et engagements par signature aux membres des organes de gestion et au personnel / fonds propres de base)*100	≤ 20%	76	63	74
Ratio de limitation des contreparties individuelles	(contreparties individuelles dans les opérations avec les mandataires sociaux; dirigeants et salariés / fonds propres de base)*100	≤ 2%	51	63	57
Ratio de couverture des emplois à moyen et long termes par des ressources stables	(ressources longues / emplois à moyen et long termes)*100	≥ 100%	57	53	64
Mode de financement des immobilisations	(immobilisations nettes déduction faite des immobilisations incorporelles nettes / fonds propres globaux)*100	≤ 80%	81	78	83
Ratio de limitation de prise de participation	(titre de participation / fonds propres de base) *100	≤ 10%	5	1	0,7
Constitution de la réserve générale	(base / montant de la dotation à la réserve générale de l'exercice)*100	≥ 20%	8	8	23,4

Source: BRB, reporting des IMF

Il ressort du tableau 37 ci-dessus que les ratios de liquidité à court terme et de solvabilité globale sont respectés par la plupart des IMF, à hauteur de 81 % chacun, à fin 2021. Le ratio de limitation des risques pris sur une seule signature est respecté à hauteur de 43 %. Pour ce dernier, c'est réellement un défi pour plusieurs IMF, car les activités envisagées ne sont pas soutenues par des ressources stables à leur disposition.

Il convient de préciser que les IMF qui s'adonnent à violer les ratios prudentiels, notamment le ratio de limitation des risques pris sur une seule signature, sont sanctionnées conformément aux prescrits de la Circulaire n° 11/M/19 relative à la

matrice des sanctions applicables aux institutions de microfinance, Structures Faîtières, et Organes Financiers édictée en vertu du Règlement n° 001/2018 relatif aux activités de microfinance.

III.2.3 Qualité du portefeuille crédit

Le tableau 37 ci-dessous montre que les crédits en souffrance ont augmenté de 63,7 %, passant de 18 252,30 MBIF à 29 874,0 MBIF à fin 2021, et les provisions y relatives ont augmenté de 41,6 % sur la même période, pour s'établir à 11 917,7 MBIF, comparativement à l'exercice précédent où elles s'élevaient à 8 413,9 MBIF.

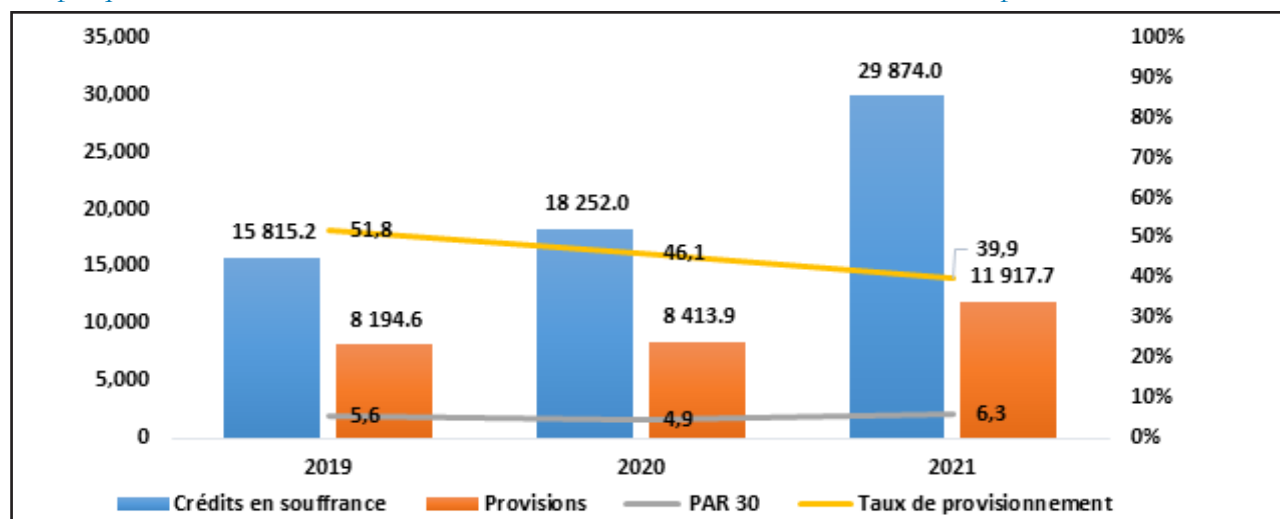
Tableau 37 : Evolution des crédits en souffrance et du taux de détérioration du portefeuille crédit

Portefeuille crédit	Années			Variation (en %)	
	2019	2020	2021	2019/20	2020/21
Encours crédits (1)	283 950,6	374 151,6	475 275,4	31,8	27,0
Crédits en souffrance (2)	15 815,2	18 252,0	29 874,0	15,4	63,7
Provisions(3)	8 194,6	8 413,9	11 917,7	2,7	41,6
PAR 30 (2)/(1)	5,6%	4,9%	6,3%	-	-
Taux de provisionnement (3)/(2)	51,8%	46,1%	39,9%	-	-

Source : BRB, reporting des IMF

A fin 2021, le taux de détérioration du portefeuille crédits (PAR 30), s'est accru de 1,4 points, passant de 4,9 % à 6,3 %. Parallèlement, le taux de provisionnement a baissé de 6,2 points, revenant de 46,1 % à 39,9 %

Graphique 56 : Evolution des crédits en souffrance et du taux de détérioration du portefeuille crédit



Source : BRB, reporting des IMF

**SUPERVISION DES ETABLISSEMENTS
DE CREDIT, DES INSTITUTIONS DE
MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS
NON-BANCAIRES**

CHAPITRE IV : SUPERVISION DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT, DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS NON-BANCAIRES

IV.1 Organisation de la supervision

Conformément à l'article 7 des Statuts de la BRB et à l'article 60 de la Loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires au Burundi, la BRB est chargée de la supervision de l'ensemble des établissements de crédit, des Institutions de Microfinance et des établissements non-bancaires. A ce titre, elle délivre les agréments et les autorisations nécessaires à l'exercice de l'activité bancaire et de microfinance, édicte les règles prudentielles et comptables, contrôle les établissements assujettis, sanctionne les infractions aux dispositions légales et réglementaires, traite les difficultés bancaires et de microfinance, et veille à la protection des consommateurs des produits et services financiers.

Dans le cadre de la supervision des établissements assujettis, la BRB utilise deux types d'approches complémentaires, reposant, d'une part, sur un contrôle permanent ou sur pièces qui s'effectue sur base des documents transmis périodiquement par ces établissements et, d'autre part, sur un contrôle sur place à travers des missions de contrôle ponctuel ou thématique et de contrôle général. Le contrôle exercé selon ces deux approches s'appuie sur la méthodologie de « supervision basée sur les risques ».

Cette supervision est conduite sous la Direction de la Supervision, de la Stabilité Financière et de l'Inclusion Financière.

IV.1.1 Agrément

Avant d'exercer leurs activités, les établissements assujettis demandent l'agrément auprès de la Banque Centrale.

Pour qu'un établissement assujetti commence ses activités, il faut préalablement son agrément et l'agrément de ses organes de gestion ainsi que celui de ses Commissaires aux comptes.

IV.1.2 Contrôle permanent ou sur pièces

Dans le cadre du suivi continu de la situation individuelle des établissements de crédit et des institutions de microfinance, les superviseurs en charge du contrôle permanent ou sur pièces apprécient les dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques et évaluent la situation financière et prudentielle, conformément aux dispositions légales et réglementaires. A l'aide des reportings statistiques et périodiques, ils procèdent à la surveillance proactive et prudentielle et au suivi de l'évolution de leurs activités.

Ils analysent ensuite les rapports annuels sur le contrôle interne et gestion des risques, les rapports produits par les Commissaires aux Comptes ainsi que les diverses correspondances des établissements de crédit et des autres partenaires.

Les travaux réalisés par les superviseurs portent sur l'examen des documents comptables et leurs annexes transmis périodiquement, à la BRB, par les établissements assujettis. Les analyses portent également sur les rapports annuels sur le contrôle interne et gestion des risques transmis par les mêmes établissements ; les rapports produits par les Commissaires aux Comptes relatifs aux états financiers et au système de contrôle interne des établissements qu'ils auditent. En plus des documents susmentionnés, le contrôle permanent tient compte des recommandations émises dans les rapports des contrôles sur place et des autres partenaires.

IV.1.3 Contrôle sur Place

En complément au contrôle sur pièces, le contrôle sur place consiste en la vérification de l'organisation de l'institution, de la qualité de ses systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, de sa situation financière et du respect de la réglementation.

Les missions de contrôle sur place peuvent être soit de portée générale quand elles concernent l'ensemble des activités et des processus de l'établissement assujetti, soit thématique quand elles se limitent à des points précis tels la gouvernance ou le système de contrôle interne. Ces missions de contrôle sur place peuvent être ponctuelles ou transversales après que le contrôle permanent ait relevé des lacunes avérées. Au terme de ces missions, la BRB formule des recommandations conséquentes à l'endroit des établissements assujettis ayant fait objet de contrôle.

L'autre objectif principal des contrôles sur place est de s'enquérir de la fiabilité des informations communiquées à la BRB par les établissements supervisés.

Selon les profils de risque des établissements supervisés, le Contrôle sur Place se fait sur base d'un programme annuel des missions de contrôle, toujours dans le cadre de mise en application progressive de la Supervision basée sur les risques.

En application de la loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires et de ses textes d'application, les activités de supervision portent aussi sur une veille comptable, des études et des projets ainsi que sur le contrôle des établissements de paiement.

IV.2 Autres activités de supervision réalisées

IV.2.1 Agrément et non-objection

Les dossiers relatifs aux agréments et approbations qui ont été traités durant l'exercice 2021 sont repris ci-après :

- agrément de deux (2) banques commerciales (une est nouvellement créée et une autre résultant de sa transformation d'un établissement financier en banque commerciale), de deux (2) institutions de microfinance de première catégorie, d'un (1) établissement de paiement de monnaie électronique et enregistrement de quatorze (14) Groupements Financiers Communautaires ;
- agrément de deux (2) Dirigeants, de trente-deux (32) Administrateurs et de cinq (5) cabinets des commissaires aux Comptes pour les établissements de crédit ;
- agrément de dix (10) Dirigeants, de trente (30) Administrateurs et de dix-neuf (19) Commissaires aux Comptes pour les institutions de microfinance ;
- agrément de deux (2) membres du Conseil de Surveillance pour les institutions de microfinance ;
- neuf (9) non objections accordées aux établissements de crédit et treize (13) non objections / autorisations aux institutions de microfinance dont trois (3) Agences et dix (10) Guichets ainsi que le déménagement d'un (1) siège ;
- enregistrement de cinquante-trois (53) membres des Comités de Gestion des Groupements Financiers Communautaires ;
- accord de non objection à quatre (4) institutions de microfinance pour l'offre des services financiers numériques en partenariat avec un établissement de paiement de monnaie électronique ;

- approbation de deux établissements de crédit et de trois (3) institutions de microfinance pour l'offre de services financiers numériques avec sa propre plateforme ;
- une mission de contrôle sur la fonction comptable a eu lieu pour les établissements de crédit ;
- dix missions de contrôle sur place auprès des Institutions de microfinance de première, troisième et quatrième catégorie.

IV.2.2 Surveillance prudentielle

La BRB a veillé au respect des dispositions de la Loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires et de ses textes d'application.

Dans cette surveillance, les travaux de routine effectués sont notamment:

- la collecte des données financières à travers, notamment, les reportings statistiques et prudentiels via l'outil de supervision Bank Supervision Application « BSA » ;
- le contrôle des cohérences, analyse et traitement des données collectées ;
- l'élaboration, vérification et transmission des ratios prudentiels trimestriels ;
- l'élaboration des tableaux de bord et leur consolidation ;
- l'analyse des risques sur base des états financiers, de rapports et des statistiques ;
- le suivi du respect des normes réglementaires et prudentielles ainsi que de la gestion et de la surveillance des risques par les établissements concernés ;
- le suivi de la mise en œuvre des recommandations des rapports de contrôle de la BRB, des Commissaires aux comptes et des autres partenaires ainsi que des rapports annuels ;
- le traitement des différents rapports (des Commissaires aux comptes, annuels, de contrôles internes et des autres partenaires)

et des correspondances des établissements de crédit, des institutions de microfinances et des particuliers.

Cette surveillance micro-prudentielle a trait à l'examen de la solidité du secteur et à assurer la protection des déposants et des tiers.

Pour bien asseoir les meilleures pratiques et un contrôle bancaire efficace, la BRB a bénéficié de l'assistance technique des Partenaires Techniques et Financiers, tels que le Centre Régional d'Assistance Technique du Fonds Monétaire International (AFRITAC Centre) et la Banque Mondiale.

Malgré les effets néfastes du Covid-19 sur les activités bancaires, des vidéo-conférences ont lieu. La BRB a également bénéficié de l'appui technique du Service National de Législation(SNL) pour la traduction en Kirundi de certains textes légal et réglementaires, en vue d'en faciliter la lecture pour le public.

Dans l'optique de la révision du plan comptable bancaire burundais, la BRB a aussi accordé un marché à un cabinet étranger pour former ses Cadres sur les évolutions récentes des International Financial Reporting Standards (IFRS).

Dans la même optique, le Groupement PLURIEX-BCPA (deux cabinets d'expertise comptable) a gagné, pour (2) deux ans, le marché pour aider l'exécution du projet de révision du plan comptable bancaire.

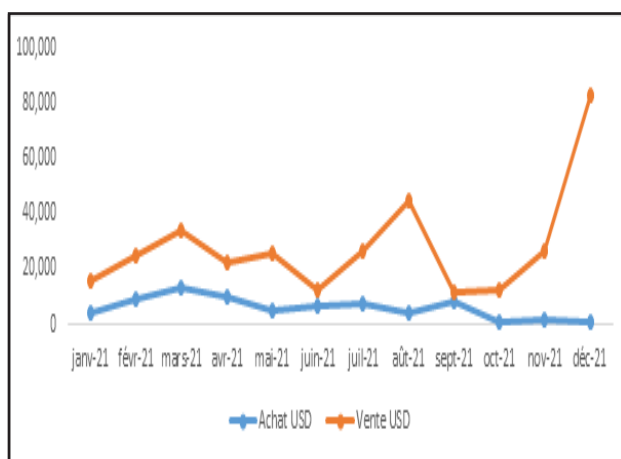
IV.2.3 Supervision des opérations de change

Au cours de l'année 2021, les activités de supervision des opérations de change ont essentiellement porté sur la vérification du respect, par les banques commerciales, de la Réglementation des Changes en ce qui concerne le paiement des importations et des frais scolaires au Burundi.

Le constat est que les banques ont globalement respecté la Réglementation des Changes.

Afin de s'assurer que les banques respectent la marge de change à appliquer et que les données fournies par le logiciel de supervision des opérations de change manuel (BUREX) sont correctes, un contrôle des opérations d'achat et vente des devises aux guichets des bureaux de change des banques commerciales a également été effectué. Le graphique 57 ci-dessous présente l'état de la situation.

Graphique 57 : Evolution des achats et ventes des devises en USD



Source : BRB

Comme le montre ce graphique, au cours de l'année 2021, les opérations d'achat et vente des devises en numéraire effectuées par les banques commerciales ont globalement diminué au cours du 1er semestre 2021, mais ont légèrement augmenté vers la fin de l'année. Le montant des ventes est supérieur à celui des achats suite aux besoins croissants des demandes de devises auprès des banques. Celles-ci sont obligées de puiser dans leur trésorerie pour servir leurs clients.

IV.3 Renforcement du cadre légal et réglementaire

Au cours de l'année 2021, les établissements assujettis ont progressivement continué à se conformer aux textes d'application de la Loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires.

IV.4 Protection des consommateurs des produits et services financiers

En 2021, la BRB a assuré le traitement des réclamations et doléances (ou des demandes de levées d'équivoque) qu'elle reçoit des clients des établissements assujettis, en veillant au strict respect des dispositions du Règlement n° 001/2019 relatif à la protection des consommateurs des produits et services financiers édicté en date du 03 janvier 2019, en application des dispositions de la Loi n° 01/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires.

En dépit de la priorité qui a été accordée aux échanges avec les clients et avec les établissements concernés, 461 demandes de levée d'équivoque sur les personnes homonymes ont été reçues et 100 % de ces demandes ont été traitées.

IV.5 Défis des établissements assujettis

Les établissements de crédit et les institutions de microfinance font face à des défis divers liés à leurs activités et à l'environnement dans lequel ils opèrent. Les principaux défis sont les suivants :

- le manque d'une Centrale des risques et d'un identifiant unique pour évaluer convenablement la solvabilité des emprunteurs ;
- le problème de réalisation des garanties ;
- le problème de sectorisation des activités économiques en lignes métiers ;
- l'absence du taux d'usure ;

- l'absence du taux d'intérêt effectif global ;
- le manque d'un fonds de garantie des dépôts pour garantir les dépôts du public.

IV.6 Projets et perspectives

Dans le but d'accomplir ses missions conformément à ses Statuts, et en application de la Loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires, la BRB va poursuivre son chantier d'élaboration des outils et dispositifs réglementaires conformes aux principes de Bâle et aux différents critères de convergence convenus dans le cadre de l'intégration régionale au sein de la Communauté Est Africaine et de la zone COMESA.

Les chantiers à venir portent, notamment, sur :

- l'actualisation du référentiel comptable des établissements de crédit et celui des institutions de microfinance ;
- l'élaboration des circulaires d'application du règlement n° 001/2017 relatif aux services de paiement et aux activités des établissements de paiement ;
- la détermination des taux effectifs globaux dans la perspective de fixer le taux d'usure ;
- l'élaboration d'une circulaire en rapport avec le ratio de liquidité à long terme (le NSFR) ;
- la traduction des textes légaux et réglementaires en kirundi ;
- la migration du logiciel BSA vers une version supérieure ;
- l'implémentation du logiciel BSA au niveau des institutions de microfinance ;
- la mise à jour des seuils des indicateurs d'alerte précoce ;
- l'autoévaluation sur les meilleures pratiques en matière de régulation et de contrôle bancaires, cas des principes de Bâle ;
- la poursuite de la mise en place progressive de la Supervision Basée sur les Risques (SBR), avec l'opérationnalisation des méthodes de notation des établissements assujettis (SEPREC pour les établissements de crédit et CAMELI/CAMECI pour les institutions de microfinance) ;
- la poursuite du processus de mise en place d'un Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR).

ANNEXES

Annexe 1: Principaux indicateurs d'activité des établissements de crédit (en MBIF)

	Banques commerciales			Établissements financiers			Total secteur bancaire		
	31/12/2020	31/12/2021	Variation en %	31/12/2020	31/12/2021	Variation en %	31/12/2020	31/12/2021	Variation en %
I. EMPLOIS	3 628 220,20	4 834 229,3	33,2	266 031,10	99 416,0	(62,6)	3 894 251,20	4 933 645,3	26,7
PRINCIPAUX EMPLOIS	3 047 112,00	3 965 861,8	30,2	245 345,20	87 056,5	(64,5)	3 292 457,20	4 052 918,3	23,1
A. Actifs Liquides	1 939 958,10	2 049 513,2	5,6	41 587,30	7 510,8	(81,9)	1 981 545,40	2 057 024,0	3,8
. Caisse	87 465,90	88 822,4	1,6	7,5	10,7	42,5	87 473,40	88 833,1	1,6
. B.R.B.	219 585,50	175 945,1	(19,9)	3 223,30	406,1	(87,4)	222 808,90	176 351,2	(20,9)
. Avoirs et prêts auprès des banques et assimilés	85 553,10	134 556,0	57,3	3 118,60	1 815,8	(41,8)	88 671,70	136 371,8	53,8
. Bons, Obligations du Trésor	1 547 353,60	1 650 189,7	6,6	35 237,80	5 278,2	-85,0	1 582 591,40	1 655 467,9	4,6
B. Crédits	1 107 153,90	1 916 348,6	73,1	203 757,90	79 545,7	(61,0)	1 310 911,80	1 995 894,3	52,3
. Court terme	595 414,30	875 215,9	47,0	3 066,20	323,6	-89,4	598 480,50	875 539,5	46,3
. Moyen terme	316 276,80	530 651,0	67,8	38 562,70	9 200,5	-76,1	354 839,50	539 851,5	52,1
. Long terme	195 462,70	510 481,7	161,2	162 129,00	70 021,6	-56,8	357 591,80	580 503,3	62,3
. Crédits bail	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Autres crédits	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emplois Immobilisés	178 488,20	206 471,7	15,7	9 379,80	3 153,9	(66,4)	187 868,00	209 625,6	11,6
C. Autres	402 620,00	661 895,8	64,4	11 306,10	9 205,6	(18,6)	413 926,10	671 101,4	62,1
II. RESSOURCES	3 628 220,20	4 834 229,3	33,2	266 031,10	99 416,0	(62,6)	3 894 251,20	4 933 645,3	26,7
Principales ressources	2 765 373,30	3 725 329,8	34,7	158 557,60	52 053,9	(67,2)	2 923 930,90	3 777 383,7	29,2
. Clientèle	2 201 497,20	2 787 408,9	26,6	149 885,70	30 284,3	(79,8)	2 351 382,90	2 817 693,2	19,8
dont : dix grands dépôts	1 065 788,00	1 208 518,6	13,4	30 775,10	-	(100,0)	1 096 563,10	1 208 518,6	10,2
. Refinancement auprès B.R.B.	296 859,30	512 988,4	72,8	2 231,20	17 844,8	-	299 090,50	530 833,2	77,5
. Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Dettes envers les banques et assimilés	267 016,90	424 932,5	59,1	6 440,70	3 924,9	-39,1	273 457,50	428 857,4	56,8
dont : Résidents	151 407,30	303 123,4	100,2	3 659,90	1 471,1	-59,8	155 067,30	304 594,5	96,4
Capital et réserves	335 209,70	444 617,4	32,6	41 623,0	24 743,8	-40,6	376 832,7	469 361,2	24,6
Autres	527 637,10	664 282,1	25,9	65 850,5	22 618,3	-65,7	593 487,6	696 900,4	15,7

III. INDICATEURS DU SECTEUR BANCAIRE										
Adéquation des fonds propres										
.Fonds propres de base nets (en MBIF)	395 572,70	536 567,2	35,6	40 457,00	18 986,9	-	53,1	436 029,70	555 554,1	27,4
.Fonds propres (en MBIF)	419 193,00	570 998,5	36,2	48 798,10	23 580,0	-	51,7	467 991,10	594 578,5	27,0
.Risques pondérés	1 764 609,70	2 480 088,4	40,5	225 181,10	104 288,7	-	53,7	1 989 790,80	2 584 377,1	29,9
.Ratio de solvabilité de base (norme 12,5%)	20,8	21,5	18	18,2	22,6			20,8	21,5	
.Ratio de solvabilité globale (norme 14,5%)	22,4	23,0	21,7	22,6	19,1			22,4	23,0	
.Ratio de levier (norme 7%)	11	11,3	14	19,1				11	11,3	
Qualité et concentration des crédits										
Grands risques	216 374,90	336 779,9	55,6	-	-	#DIV/0!		216374,9	336 779,9	55,6
Créances à surveiller	46 976,90	102 040,1	117,2	18840,4	310,1	-	98,4	65817,2	102 350,2	55,5
Créances Non performantes	60 166,20	67 636,9	12,4	9213,9	659,2	-	92,8	69380,1	68 296,1	1,6
Impayés	107143,1	169 677,0	58,4	28054,3	969,3	-	96,5	135197,4	170 646,3	26,2
Dépréciations	41625,3	36 721,5	-11,8	3371,1	266,0	-	92,1	44996,3	36 987,5	17,8
Total crédits bruts/Total actifs bruts (en %)	30,5	39,6	76,6	80,0				33,7	40,5	
Prêts à l'Etat/Total actifs bruts (*)	42,6	34,1	-	13,2	5,3			42,6	34,1	
Prêts à l'Etat/Fonds propres de base (*)	391,2	307,5	-	87,1	27,8			391,2	307,5	
Taux des prêts non performants	5,4	3,5	4,5	0,8				5,3	3,4	
Taux d'impayés	9,7	8,9	13,8	1,2				10,3	8,5	
Taux de provisionnement (en %)	69,2	54,3	36,6	40,4				64,9	54,2	
.Grands risques/Total crédits bruts (en %)	19,5	17,6	0	0				16,5	16,9	
Liquidité										
.Ratio de liquidité de court terme en BIF	213,5	192,8	-	-				213,5	192,8	
Ratio de liquidité de court terme en devises	172,4	135,5	-	-				172,4	135,5	
Total crédits/total dépôts	50,3	68,8	135,9	262,7	55,8			70,8	182,3	
Rapport entre ressources Stables et Emplois Immobilisés	94	99,0	198,1	265,6				102	182,3	
Dix gros dépôts/Total dépôts	48,4	43,4	20,5	-				46,6	42,9	
Rentabilité et performance										
Résultat avant impôt	135 578,00	166 361,7	22,7	10 800,70	8 813,5	-18,4		146 378,70	175 175,2	19,7
Résultat net de l'exercice	130 194,20	160 147,9	23,0	9 567,60	6 077,8	-36,5		139 761,80	166 225,7	18,9
Produit Net Bancaire	271 866,30	321 821,6	18,4	21 679,70	9 144,6	-57,8		293 546,00	330 966,2	12,7

Annexe 2: Comptes de résultat agrégés des établissements de crédit (en MBIF)

Rubrique	2019	2020	2021
Intérêts (produits)	259 707,33	311 507,84	364 611,62
Intérêts (charges)	63 210,92	83 398,19	106 477,44
Marge d'Intérêts	196 496,41	228 109,65	258 134,19
Commissions (produits)	46 509,80	51 614,03	62 753,77
Commissions (charges)	2 639,97	2 455,93	4 428,74
Commissions Nettes	43 869,83	49 158,10	58 325,03
Gains ou Pertes Nets sur Instruments Financiers (sans opérations de change)	1997,70	1931,68	-296,09
Produits Nets sur Opérations de Change	13 302,55	13 315,19	14 715,91
Autres Produits Bancaires	810,89	1031,321897	1173,88122
Autres Charges bancaires	0,00	0,00	1086,71
Produit Net Bancaire	256 477,38	293 545,94	330 966,21
Charges de Personnel	61 018,39	71 827,47	85 158,20
Charges Générales d'Exploitation	50 921,81	57 824,49	67 355,01
Impôts et Taxes	2 324,07	3 833,20	3 539,56
Dotation aux Amortissements et aux Provisions pour Dépréciation des Immobilisations Corporelles et Incorporelles	11 954,67	14 585,28	19 637,01
Autres Produits Accessoires et Non-bancaires	3 767,08	2 736,29	5 892,89
Autres Charges Accessoires et Non-bancaires	3365,70	3008,61	2904,00
Résultat Brut d'Exploitation	130 659,83	145 203,19	158 265,32
Provisions Nettes des Reprises	5 610,63	-808,75	-15 592,65
Provisions complémentaires	0	0	0
Résultat d'Exploitation	125 049,20	146 011,95	173 857,96
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	352,53	687,39	0,00
Résultat avant Produits/Pertes Exceptionnels et Impôts	125 401,74	146 699,33	173 857,96
Gains (Pertes) Nets Exceptionnels	818,86	986,67	1 317,23
Résultat avant Impôts	126 220,60	147 686,00	175 175,19
Impôt sur les Bénéfices	7 534,25	6 616,87	8 949,49
RESULTAT NET	118 686,35	141 069,13	166 225,70

Annexe 3 : Bilans agrégés du secteur de la Microfinance (en MBIF)

RUBRIQUES	2019	2020	2021
A. Emplois	456 482,9	600 599,4	757 788,1
1. Liquidité	137 196,3	177 089,7	214 636,1
10. Caisse	11 073,4	20 034,8	34 469,4
11. Dépôts	126 092,1	157 049,0	180 027,8
12. Valeurs à encaisser	6,4	5,6	5,5
14. Prêts aux institutions financières	1,0	-	-
18 - Virement interne	23,4	0,4	133,5
2. Crédits	275 779,8	365 738,4	463 715,6
21. Crédits à l'économie	283 950,6	374 151,6	475 275,4
211. Crédits sains sur ressources non affectées	267 082,9	355 477,3	444 761,3
212. Crédits sains sur ressources affectées	839,0	222,2	246,9
213. Crédits restructurés ou rééchelonnés	213,4	200,2	-
214. Crédits en souffrance	15 815,2	18 252,0	29 874,0
29. Provisions des crédits en souffrance	8 194,6	8 413,9	11 917,7
26 - Intérêt courus sur crédits	23,9	360,4	357,9
3. Opérations diverses	14 083,2	19 837,8	27 313,7
30. Stock	353,2	346,8	548,0
31. Débiteurs divers	7 624,7	8 658,9	12 659,6
32. Compte de liaison	685,8	908,1	1 320,0
35. Avances et prêts au pers. et aux dirigeants	3 998,1	4 612,4	8 385,5
36. Comptes de régularisation de l'actif	1 421,5	5 311,7	4 400,6
4. Immobilisations nettes	29 423,6	37 573,8	52 122,7
40. Immobilisations financiers	840,3	1 104,8	1 731,2
41. Immobilisations en cours	3 453,0	10 366,4	15 231,6
42. Immobilisations incorporelles	3 484,2	3 205,3	4 166,0
43. Immobilisations corporelles	40 881,8	45 486,3	58 646,4
482. Amortissement des immobilisations incorporelles	2 016,1	1 976,7	2 269,8
483. Amortissement des immobilisations corporelles	17 219,7	21 073,3	25 382,8
B. Ressources	456 482,9	600 599,4	757 788,1
1. Emprunts	50 552,0	70 627,1	139 441,0
13. Emprunt	46 317,7	66 700,1	132 966,5
15. Ressources affectées	1 328,3	1 220,7	3 925,6
16. Subventions reçus non encore utilisées	2 894,5	2 676,2	2 506,0
18 Virement interne	11,5	30,1	42,9
2. Dépôts	264 853,2	363 843,7	427 074,4
22. Dépôts des membres	264 853,2	363 843,7	427 074,4
3. Opérations diverses	7 214,7	15 035,8	16 922,3
32. Compte de liaison	683,2	859,4	1 334,4
33. Crédoeurs divers	4 222,3	9 224,8	11 080,5
37. Autres crédoeurs divers	2 309,2	4 951,6	4 507,4
5. Fonds propres et assimilés	133 862,9	151 092,8	174 350,4
50. Provisions pour risques	15 940,5	16 201,3	10 360,3
51. Fonds affectés	9 532,6	11 394,0	13 731,4
52. Subventions d'investissement	4 907,6	4 409,7	4 343,7
53. Report à nouveau	2 248,3	6 301,7	16 445,8
54. Réserves	61 072,9	69 022,3	76 453,1
55. Capital	29 315,7	32 200,4	40 920,7
56. Résultat de l'exercice	10 845,3	11 563,4	12 095,4

Annexe 4: Comptes de résultat agrégés des Institutions de Microfinance (en MBIF)

Rubrique	2019	2020	2021
1. Produits d'intérêts	46 969,5	57 368,2	72 568,1
2. Charges d'intérêts	8 552,0	10 876,5	17 792,7
3. Produit Net Bancaire (PNB)	38 417,5	46 491,7	54 775,4
4. Frais généraux	35 381,1	40 287,1	47 534,7
5. Marge bénéficiaire	3 036,4	6 204,6	7 240,7
6. Produits accessoires	19 312,4	21 179,7	25 020,2
7. Résultat Brut d'exploit (RBE)	22 348,7	27 384,3	32 260,9
8. Dotations aux amortissements	3 739,4	4 591,8	5 310,3
9. Dotations aux provisions	13 052,1	14 271,6	18 357,5
10. Reprises \ amortissement et provisions	6 399,2	10 629,2	12 481,6
11. Autres charges et pertes diverses	1 734,1	5 622,7	5 019,2
12. Résultat Net d'exploitation(RNE)	10 222,3	13 527,5	16 055,5
13. Charges exceptionnelles	-	-	-
14. Participations des salaires	-	-	-
15. Produits exceptionnels	1 402,5	1 631,9	2 309,8
16. Subventions	972,8	341,5	336,2
17. Impôts sur le bénéfice	1 752,3	3 386,5	6 606,0
18. Résultat de l'exercice	10 845,3	11 563,4	12 095,4

Annexe 5: Liste des établissements de crédit agréés jusqu'à fin 2021

Nom de l'Institution	Forme juridique	Adresse du Siège	Date d'agrément	Adresse e-mail	Noms de Dirigeants	Titres de Dirigeants
Banque Commerciale du Burundi "BANCOBU"	Société Mixte	Bujumbura, Tél: + 257 22 26 52 00/ Fax: + 257 22 22 10 18 B.P. 990 BUJUMBURA	13/06/1960	info@bancobu.com	Trinitas GIRUKWISHAKA	Administrateur Directeur Général
Banque de Crédit de Bujumbura "BCB"	Société Mixte	Bujumbura, Tél: + 257 22 20 11 11/ Fax: + 257 22 22 30 07 B.P. 300 BUJUMBURA	25/07/1964	direction@bcb.bi	Tharcisse RUTUMO	Administrateur Directeur Général
Banque Burundaise pour le Commerce et l'Investissement "BBCI"	Société Mixte	Bujumbura, Tél: + 257 22 22 33 28/ Fax: + 257 22 22 33 39	01/09/1988	bbei@cbinf.com	Côme CITEGETSE	Administrateur Directeur Général
Interbank Burundi "IBB"	Société Anonyme	Bujumbura, Tél: + 257 22 22 06 29/ Fax: +257 22 22 04 61	24/09/1992	info@interbankbdi.com	Eric JONCKHEERE	Administrateur Directeur Général
Banque de Gestion et de Financement "BGF"	Société Anonyme	Bujumbura, Tél: + 257 22 22 13 52/ Fax: + 257 22 22 13 51	08/02/1996	info@bgef.bi	Jean Marie Clair GASHUBIJE	Administrateur Directeur Général
FINBANK	Société Anonyme	Bujumbura, Tél: + 257 22 24 32 06/ Fax: + 257 22 24 32 07	18/04/2002	info@fnbankburundi.com	Joe Dassin RUIKUNDO	Administrateur Directeur Général
ECOBANK BURUNDI	Société Anonyme	Bujumbura, Tél: + 257 22 28 03 92/ Fax: + 257 22 22 54 37	03/09/2002	ecobankbi@ecobank.com	Désire BUTWABUTWA	Administrateur Directeur Général
DAIMOND TRUST BANK BURUNDI "DTB"	Société Anonyme	Bujumbura, Tél: + 257 22 25 99 88/ Fax: + 257 22 25 99 65	26/12/2008	info@dtbb.co.bi	Ida Marie MABUSHI	Administrateur Directeur Général
KCB Bank Burundi Limited "KCB"	Société Anonyme	Bujumbura	18/04/2012	kcbbankburundi@bi.kcbbankgroup.com	Masika MUKULE	Administrateur Directeur Général
CRDB BANK BURUNDI "CRDB"	Société Anonyme	Bujumbura, Tél: + 257 22 27 77 67/ Fax: +257 22 27 77 68	16/08/2012	crdbbank@crdbbank.com	Fredrick SIWALE	Administrateur Directeur Général
Banque Communautaire et Agricole du Burundi "BCAB"	Société Anonyme	Bujumbura, Tél: + 257 22 28 78 00	21/04/2020	info@bcab.bi	Pasteur RUKUNDO	Administrateur Directeur Général
Banque d'Investissement pour les Jeunes	Société Publique	Gitega, Tél: +257 22 40 49 66	17/03/2020		Sixte NIYUHIRE	Administrateur Directeur Général
Banque Nationale pour le Développement Economique "BNDE"	Société Mixte	Bujumbura, Tél: + 257 22 22 28 88	04/04/1967	bnde@cbinfo.com	Edouard Normand BIGENDAKO	Administrateur Directeur Général
Banque de l'Habitat du Burundi "BHB"	Société Mixte	Bujumbura, Tél: + 257 22 76 76	11/12/1989	info@bhb.bi	Didace NGENDAKUMANA	Administrateur Directeur Général

Annexe 6: Liste des institutions de microfinance agréées/enregistrées jusqu'à fin 2021

N°	Nom de l'Institution	Forme juridique	Adresse du Siège	Date d'agrément /
1	Fédération Nationale des COOPEC du Burundi "FENACOBUBU"	Structure faitière (106 coopératives en réseau)	Gitega Tél: 22403671 / 22 40 2323/22 40 2619/79996032 B.P.67 GITEGA	3/1/2007
2	Fonds de Solidarité des Travailleurs de l'Enseignement "FSTE"	Coopérative	Bujumbura, Av KANZIGIRI Tél: 22 25 98 31 / 22 25 09 00 B.P. 3001 BUJUMBURA	1/19/2007
3	Fonds de Solidarité des Cadres Judiciaires "FSCJ"	Coopérative	Bujumbura, Blvd P. LUMUMBA Tél: 22 24 3090/79 632 925 B.P. 1856 BUJUMBURA	1/19/2007
4	Fonds de Solidarité des Travailleurs de la Santé "FSTS"	Coopérative	Bujumbura, Minisanté, Av Pierre NGENDANDUMWE, Tél: 22 21 9724/ 77 724 250 B.P. 1856 BUJUMBURA	1/8/2007
5	Caisse Coopérative d'Epargne et de Crédit Mutuel "CECM"	Coopérative	Bujumbura, Av RDC, Tél: 22 249527 / 22213375 / 78829620 , B.P. 6665 BUJUMBURA	12/29/2006
6	Coopérative Solidarité avec les Paysans pour l'Epargne et le Crédit "COSPEC"	Coopérative	Cibitoke, Tél: 22 26 22 54/ 79 928 585 B.P. 5671 KINIINDO	12/29/2006
7	Union pour la Coopération et le Développement "UCODE"	Coopérative	Ngozi, Tél: 22 30 2417 / 22 25 2080 B.P. 134 NGOZI	1/22/2007
8	Coopérative d'Epargne et de Crédit pour l'Auto-Développement des Militaires "CECADM"	Coopérative	Bujumbura, Blvd 28 novembre Tél: 22257228/78120132 / 22257184/77136025 B.P. 3461 BUJUMBURA	10/24/2007
9	Caisse Coopérative pour l'auto Développement Economique et Communautaire "CADEC-MF"	Coopérative	B.P. 06 MURAMVYA Tél: 22263367/22 26 33 66/79 310 149/79372608	8/23/2013
10	Solidarité Citoyenne pour l'Auto Développement "SOCADE"	Coopérative	B.P. 2754 Bujumbura tél:22 25 02 30/79 833 770/75738038/79002346	11/6/2013
11	Centre des Initiatives pour le Développement Intégré "CIDI-Microfinance"	Coopérative	Bujumbura, Commune MUHA, Nouveau Bâtiment du Ministère des Finances, bureau n°10 &11 Tél :	4/24/2015
12	La Mutualité des Professionnelles Adventistes pour le Développement "MUPAD "	Coopérative	Bujumbura, Commune NTAHANGWA, Zone Gihosha, Route Nationale N° 1; B.P. 1373	10/1/2015
13	La Coopérative d'Epargne et de Crédit des Caféculteurs du Burundi "CECABU"	Coopérative	Bujumbura, Commune NTAHANGWA, Zone Gihosha, Route Nationale N° 1 B.P..Tél : 22 25 41 49 / 79 914 020	9/15/2016

14	La Mutualité d'Épargne et de Crédit Itongo "MECI"	Coopérative	RUMONGE, Commune RUMONGE, Zone Kigwena, Route Nationale N° 3	12/12/2017
15	La Coopérative pour le Développement Economique Communautaire "CDEC - Microfinance "	Coopérative	NGOZI, Commune BUYE, Zone VYERWA 79 954 294 / 68 131 976	2/8/2018
16	Coopérative d'Actions du Peuple pour le Développement au Burundi "CAPEDEBU"	Coopérative	Bujumbura Mairie, Commune NTAHANGWA, Zone KAMENGE 22 280 357	4/9/2018
17	Coopérative d'Épargne et de Crédit Communautaire "CECCO-MICROFINANCE"	Coopérative	Bujumbura, Commune MUTIMBUZI, MARAMVYA 71 19 63 13 Zone	10/9/2018
18	MICROFINANCE URUNANI	Coopérative	Bujumbura Mairie, Commune NTAHANGWA, Boulevard de l'OUA, Gallérie TOKYO BUSINESS CENTER	9/2/2019
19	Coopérative d'Épargne et de Crédit pour le Développement des Artisans et Artistes du Burundi "CECD-Art"	Coopérative	Bujumbura Mairie, Commune Mukaza, Zone ROHERO avenue du 18 septembre, building de la CFCIB	9/4/2019
20	Mutualité d'Épargne et de Crédit-Alpha "MEC-ALPHA"		Bujumbura Mairie, Commune Mukaza, Q. ROHERO , Avenue de l'Eucalyptus, Blvd du PLUMUMBA, N° 360/A	02/06/2020
21	MUTEK S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Av de la CROIX ROUGE, Tél: 22 24 5088/22245089 / 79986138 B.P. 2932 BUJUMBURA	12/29/2006
22	Hope Fund Burundi "HFB" S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Av de l'INDUSTRIE Tél: 22 25 1871 / 22 25 8755 B.P. 6979 BUJUMBURA	1/24/2007
23	TURAME COMMUNITY FINANCE S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Av de la CROIX ROUGE, Tél: 22 25 6735 / 22256736 B.P. 7537 BUJUMBURA	1/30/2007
24	Women's Initiative for Self - Empowerment "WISE" S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Av du PROGRES Tél: 22257177/22 25 71 78/ 78823103/ 75 779 707 B.P. 1610 BUJUMBURA	8/17/2007
25	Development Interpeople Finance Operations "DIFO sa"	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Avenue des pêcheurs no 3, Tél. 22275859 / 78733722/ 75 500 600 B.P. 6825 BUJUMBURA	5/10/2010
26	Réseau Communautaire d'Épargne et de Crédit pour l'Auto développement "RECECA-INKINGP" S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Av des PALMIERS Tél: 22 25 3833/22254327/ B.P. 6710 BUJUMBURA	1/10/2008
27	CORILAC Microfinance S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura, quartier industriel, route aéroport tél 22219481 /22277160/ 76 991 295/ 79377277/ 79409852 B.P. 267 Bujumbura	8/24/2010
28	ISHAKA-Microfinance S.A	Entreprise de microfinance	Rumonge tél: 22504145 B.P. 105 Rumonge	3/16/2011

29	KAZOZA FINANCE S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Blvd de l'UPRONA Tél: 22246914 /76 136 124/79952511 B.P. 7345 BUJUMBURA	5/30/2012
30	Solidarité Féminine d'Épargne et de Crédit "SOFEPAC" S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura, 20, Boulevard de l'UPRONA B.P. 6690 Bujumbura, tel 22 27 8404/78 844 270 71 866 866	8/19/2013
31	TWITEZIMBERE S.A	Entreprise de microfinance	Tél: 22245464/ 22 27 61 08/ 79564022 B.P. 2415 BUJUMBURA	7/16/2013
32	Hauge Family Microfinance, UMURYANGO S.A	Entreprise de microfinance	KIREMBA; B.P. 2586 BUJUMBURA, Tél: 22 50 25 33 /76 79 00 01 / 71 15 78 95	5/26/2014
33	DUKUZE Microfinance S.A.	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Av. Rutana Tél. 22276264 / 22 27 81119/22214621 / 76749322 B.P. 1797 BUJUMBURA	7/23/2014
34	INYISHU MICROFINANCE S.A.	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Av. Mosso Tél. 79/77 293 153/ 77 739 758 / 77 735 786 B.P. BUJUMBURA	2/16/2015
35	Le Fonds d'Appui au Développement Communautaire "FADECO Microfinance S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Commune NTAHANGWA, Zone Ngagara, boulevard de l'OUA N° 55 Tél: 22280088	10/6/2017
36	UMUGO Microfinance S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Commune MUKAZA, Zone ROHERO II, 79309975/75309975	1/29/2018
37	UMUBANO Microfinance S.A	Entreprise de microfinance	BUJUMBURA MAIRIE, Commune MUKAZA, Zone ROHERO avenue de l'ONU N°7 (ancien siège de la SOCABU)	3/20/2018
38	TUJANE MICROFINANCE S.A	Entreprise de microfinance	BUBANZA tel: 69195677/75447000	6/12/2018
39	Burundi Lend and Lease S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura Marie, Commune MUKAZA, Zone ROHERO I; 22280178/79158745	13/07/2018
40	EDEN Microfinance s.a	Entreprise de microfinance	Bujumbura Mairie, Commune Mukaza, Q. ROHERO I, Avenue de la RDC, 22 269 941	11/4/2019
41	iHelá Credit Union s.a	Entreprise de microfinance	Bujumbura Mairie, Commune Mukaza, Quartier : Asiatique, Boulevard Merchior NDADAYE	17/06/2021
42	Microfinance BUMNATRANE "MICROBU"	Entreprise de microfinance	Bujumbura Mairie, Commune NTAHANGWA, Quartier MUTANGA Nord, Chaussée de l'Agriculture N°34	16/12/2021
43	JUMELAGE JEUNESSE, pour le Bien-être des Enfants et des Jeunes "JJB "en sigle	Groupement Financier Communautaire individuel	BUJUMBURA, 79 339 420/75 276 760	10/6/2017
44	CHANDELLE	Groupement Financier Communautaire individuel	KAYANZA, 79 533 972	1/29/2018

45	UMUVUKANO	Groupement Financier Communautaire individuel	BUJUMBURA MAIRIE, 79 188 527/ 79 317 062	3/20/2018
46	Groupement Financier Communautaire Intore "GFCI" en sigle	Groupement Financier Communautaire individuel	BUJUMBURA MAIRIE, 79 943 942/ 79 233 413	6/12/2018
47	Coopérative pour le Développement INEZA IWACU "COOPDI" en sigle	Groupement Financier Communautaire individuel	BUJUMBURA MAIRIE, commune Kinama 79 778 309/ 79 978 349/ 22 280 890	13/07/2018
48	Solidarité pour la Promotion d'Epargne et de Crédit "SOPEC" en sigle	Groupement Financier Communautaire individuel	BUJUMBURA MAIRIE, Commune MUKAZA, Zone Rohero II, Av Kunkiko N°9, 71 882 469	11/4/2019
49	Association Villageoise d'Epargne et de Crédit " AVEC-Love Support One Another Charty" en sigle	Groupement Financier Communautaire individuel	CIBITOKI, 68 996 238	02/06/2020
50	Financière d'Epargne et de Crédit "FINADEC-URUMURI" en sigle	Groupement Financier Communautaire individuel	Bujumbura Mairie, Commune NTAHANGWA, City market(Sion), 68 471 302	19/04/2019
51	BARAKA CREDIT	Groupement Financier Communautaire individuel	Bujumbura Mairie, 61 001 610/ 71 706 053	29/05/2019
52	UMUGWIZA GROUP	Groupement Financier Communautaire sous l'encadrement	Bujumbura Mairie, Commune NTAHANGWA, zone Gihosha, 79434884/79903436	29/05/2019
53	Collectif d'Epargne et de Crédit des Fonctionnaires "CECF" en sigle	Groupement Financier Communautaire individuel	GIITEGA, 69383018	23/07/2019
54	Association Villageoise d'Epargne et de Crédit " AVEC-TWIZERANE MUGUKORA" en sigle	Groupement Financier Communautaire individuel	CIBITOKI, Commune BUGANDA, 69889957	06/08/2019
55	Unity Finance	Groupement Financier Communautaire individuel	Bujumbura Mairie, commune MUKAZA, BVL Patrice Lumumba 22211893,76150150	21/08/2019
56	Association Villageoise d'Epargne et de Crédit " AVEC EJO NIHEZA" en sigle	Groupement Financier Communautaire individuel	Bujumbura Mairie, commune NTAHANGWA, Marché Kinama, 79 916 116	21/08/2019

57	DUKORE	Groupement Financier Communautaire individuel	Bujumbura, Ruziba, 69204497/68568106	23/09/2019
58	Solidarité Mutuelle Kazoza "SMK" en sigle	Groupement Financier Communautaire individuel	Bujumbura, chaussée du Prince Louis GWAGASORE, 71914914	23/09/2019
59	ABUMVAKARE	Groupement Financier Communautaire individuel	GIITEGA, Quartier shatanya 79908265/61187272	29/10/2019
60	ABAHIZI FOREVER INVESTOR	Groupement Financier Communautaire individuel	BUJUMBURA MAIRIE, Commune MUKAZA, Zone Rohero, Av de la France, 75751020	22/11/2019
61	Grénier pour le Développement Rural "GREDERU-TERIMBERE" en sigle	Groupement Financier Communautaire individuel	MURAMVYA, commune Muramvya 79686713	21/11/2019
62	DUKORANE Collaboration	Groupement Financier Communautaire individuel	BUJUMBURA MAIRIE, Commune MUHA, Zone Musaga, Av Kidumbugwe n°2, 79598316	21/11/2019
63	Coopérative Rizicole- le Capital du Pauvre c'est sa Force "CORI-CPP" en sigle	Groupement Financier Communautaire individuel	BUJUMBURA, Commune MTIMBUZI, 69 805 440	19/12/2019
64	UMUTAHE TWESE	Groupement Financier Communautaire sous l'encadrement	BUBANZA	16/12/2019
65	INZIRA	Groupement Financier Communautaire individuel	CIBITOKÉ	03/03/2020
66	BANGUKA	Groupement Financier Communautaire individuel	CIBITOKÉ	12/05/2020
67	GROSAUDECO-TWIKANGURE	Groupement Financier Communautaire sous l'encadrement	ROHERO	12/05/2020
68	Coopérative pour le Changement de Mentalité "COOPCM-NTAWUTOTERIMBERE"	Groupement Financier Communautaire individuel	KAMENGE	16/12/2020

69	Mutualité pour l'éducation au Développement Intégral "MUTEDI" en sigle	Groupement Financier Communautaire individuel	BUBANZA	29/07/2020
70	UMWUGA	Groupement Financier Communautaire individuel	BUJUMBURA	13/08/2021
71	DIRIGENTS HANDS FINANCE "DIHAN FINANCE" en sigle	Groupement Financier Communautaire individuel	BUJUMBURA	11/08/2021
72	IRAGI	Groupement Financier Communautaire individuel	BUJUMBURA	17/12/2021
73	KAMWENUBUSA	Groupement Financier Communautaire individuel	BUJUMBURA/ KINAMA	30/12/2021
74	UBUMWE Finance	Groupement Financier Communautaire individuel	BUJUMBURA	30/12/2021
75	Coopérative pour le Développement Villageois "COOPDV-ITEKIWACU" en sigle	Groupement Financier Communautaire individuel	BUJUMBURA/ KINAMA	29/12/2021

Annexe 7: Liste des établissements de paiement agréés jusqu'à fin 2021

N°	Nom de l'établissement de paiement de monnaie électronique	Numéro du permis d'exploitation	Adresse	Date d'agrément
1	LUMICASH SU	N° 01/018	Boulevard de l'Uprona, Bujumbura	Décembre 2018
2	CASSAVA FINTECH BURUNDI SA	N° 02/019	Boulevard de l'Uprona, Bujumbura	Mars 2019
3	LACELL FINANCIAL SERVICE SPRL	N° 03/2020	Boulevard de l'Indépendance	Février 2020